



Étude Diagnostic et Prospective de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Juin 2014



Dossier d'étude du Décimal n°341

Insee Poitou-Charentes

5 rue Sainte-Catherine — BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de publication

Fabienne Le Helaye

Coordination rédactionnelle

Boris Simon

Chef de projets

Alexandre Giraud

Chargée d'études

Valérie Baltz

Remerciements

Nicolas Jacquél, Gérard Moreau, Jérôme Borély

Crédits photos : CARA - Direction de la communication



Sommaire

Avant-propos	7
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE	8
<i>Un territoire attrayant, entre littoral atlantique et estuaire de la Gironde</i>	<i>8</i>
<i>Un dynamisme démographique porté par le solde migratoire</i>	<i>11</i>
<i>Une croissance démographique forte, mais un déclin récent à Royan.....</i>	<i>14</i>
<i>Forte attractivité résidentielle vis-à-vis de l'Île-de-France et des retraités</i>	<i>15</i>
<i>Le tourisme : une population quasi triplée en période estivale.....</i>	<i>18</i>
<i>L'emploi : l'hébergement médico-social et l'action sociale moteurs de l'emploi ces dix dernières années</i>	<i>20</i>
UN TERRITOIRE FRAGILISÉ PAR DES DÉSÉQUILIBRES	24
<i>Des déséquilibres démographiques</i>	<i>24</i>
<i>Une population plus âgée.....</i>	<i>24</i>
<i>Des migrations qui accentuent le vieillissement.....</i>	<i>26</i>
<i>Un déficit important des naissances sur les décès</i>	<i>27</i>
<i>Des déséquilibres économiques</i>	<i>29</i>
<i>Une économie dépendante du tourisme</i>	<i>29</i>
<i>Une sphère résidentielle importante</i>	<i>31</i>
<i>Des revenus dépendant principalement des pensions</i>	<i>32</i>
<i>Les jeunes occupent plus souvent un emploi que les seniors</i>	<i>33</i>
<i>Une main d'œuvre moins souvent diplômée du supérieur.....</i>	<i>34</i>
<i>Des déséquilibres sociaux</i>	<i>36</i>
<i>Des conditions d'emploi plus précaires.....</i>	<i>36</i>
<i>Un chômage élevé</i>	<i>38</i>
<i>Des revenus plus élevés chez les retraités que chez les actifs</i>	<i>41</i>
<i>Une pauvreté plus présente à Royan.....</i>	<i>44</i>
<i>Des déséquilibres autour du logement</i>	<i>45</i>
<i>Les résidences secondaires représentent près de la moitié du parc de logement</i>	<i>45</i>
<i>Beaucoup de maisons et de propriétaires.....</i>	<i>47</i>
<i>Taux de propriétaires élevé chez les plus de 50 ans</i>	<i>48</i>
<i>Peu de logements sociaux</i>	<i>49</i>
<i>Les logements des personnes âgées souvent sous-occupés</i>	<i>50</i>
<i>La précarité énergétique concerne surtout les plus de 60 ans</i>	<i>52</i>
<i>Des déséquilibres territoriaux.....</i>	<i>56</i>
<i>Des déplacements domicile-travail qui s'intensifient.....</i>	<i>56</i>
<i>Mixité sociale : les familles peinent à s'installer</i>	<i>59</i>

PROSPECTIVES : QUELS POTENTIELS ET QUELS RISQUES POUR L'AVENIR ?	62
<i>Deux enjeux majeurs : l'accueil des jeunes et des familles et la diversification du tissu économique.....</i>	<i>63</i>
Une fiscalité locale favorable.....	63
... mais peu de créations d'établissements.....	64
Un niveau d'équipements sans grandes lacunes.....	66
Une artificialisation du sol peu tournée vers les activités industrielles ou commerciales	68
<i>Une population qui devrait continuer à croître et à vieillir</i>	<i>69</i>
97 000 habitants à l'horizon 2040	69
L'âge moyen passerait de 49 à 56 ans à l'horizon 2040.....	71
Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que la population... ..	73
... qui continuerait de vieillir	74
Un rythme de construction de logements neufs à maintenir	75
L'opportunité du bien vieillir.....	76
MÉTHODOLOGIE	78
Les référentiels	78
Les migrations résidentielles	79
La sphère présente	79
Les projections de population.....	79
L'accès aux services et gammes d'équipements.....	80
Projections de ménages et estimation des besoins en logements	81
Quand est-on dépendant ?.....	82
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	83
DÉFINITIONS	83
Pôle urbain	83
Bassin de vie	83
Les cadres des fonctions métropolitaines	83
Taux de migration nette.....	84
Population présente	84
Précarité énergétique	84
Autres définitions et concepts	84

Table des illustrations

Illustration 1 : Le territoire de la CA Royan Atlantique, entre le littoral atlantique et l'estuaire de la Gironde..... 8

Illustration 2 : Le territoire de la CA Royan Atlantique, entre l'aire urbaine et la zone d'emploi.... 9

Illustration 3 : Les « bassins » de la CA Royan Atlantique 10

Illustration 4 : Le fort dynamisme démographique de la CA Royan Atlantique..... 11

Illustration 5 : Le dynamisme démographique de la CA Royan Atlantique..... 11

Illustration 6 : Le fort impact des migrations sur la croissance démographique..... 12

Illustration 7 : La CA Royan Atlantique singulière par un fort apport migratoire et un important déficit naturel 13

Illustration 8 : Royan perd des habitants depuis 2006..... 14

Illustration 9 : La CARA et ses 15 communes les plus peuplées..... 14

Illustration 10 : Des habitants partant principalement vers d'autres villes du département et beaucoup arrivant d'Île-de-France 16

Illustration 11 : La CA Royan Atlantique gagne des habitants vis-à-vis de l'ensemble des régions de France hormis le Poitou-Charentes..... 16

Illustration 12 : Un territoire attractif pour les retraités..... 17

Illustration 13 : Un territoire attractif pour les couples sans enfants..... 17

Illustration 14 : Une population quasi triplée en période estivale 18

Illustration 15 : La Tremblade voit sa population plus que quadrupler en été 18

Illustration 16 : Une variation de population comparable à celle de l'Île-d'Yeu 19

Illustration 17 : Une progression de l'emploi proche du référentiel littoral, mais supérieure à la région et au département..... 20

Illustration 18 : Une progression de l'emploi plus faible que dans les zones d'emploi de Pauillac ou de La Teste-de-Buch 21

Illustration 19 : Le commerce et l'action sociale : des secteurs spécifiques avec un poids important dans l'emploi 22

Illustration 20 : L'hébergement médico-social et l'action sociale, moteur de l'emploi entre 1999 et 2010 23

Illustration 21 : Une population plus âgée que celle du référentiel littoral..... 24

Illustration 22 : Dans la CARA, 4 personnes sur 10 ont plus de 60 ans en 2010..... 24

Illustration 23 : Un phénomène de vieillissement déjà ancien et qui s'accroît..... 25

Illustration 24 : Les jeunes de moins de 30 ans sont peu présents 25

Illustration 25 : La CARA attire surtout les personnes âgées de 55 à 64 ans 26

Illustration 26 : Un phénomène observé dans les référentiels, mais d'ampleur plus importante.. 26

Illustration 27 : Des naissances qui ne compensent pas les nombreux décès..... 27

Illustration 28 : Une naissance pour deux décès dans la CARA 27

Illustration 29 : L'impact du déficit naturel plus marqué sur le littoral..... 28

Illustration 30 : La plus haute moyenne d'âge par rapport au référentiel littoral 28

Illustration 31 : L'emploi touristique représente près d'1 quart de l'emploi en été 29

Illustration 32 : La restauration et l'hébergement touristique, principaux vecteurs de l'emploi touristique 30

Illustration 33 : Forte croissance de la sphère présentielle depuis trente ans 31

Illustration 34 : Des revenus dépendant en majorité des pensions et retraites..... 32

Illustration 35 : Part des retraites : la CARA se démarque des autres territoires..... 32

Illustration 36 : Les jeunes plus souvent en emplois que les seniors 33

Illustration 37 : Des actifs moins souvent diplômés de l'enseignement post bac 34

Illustration 38 : Des jeunes actifs moins souvent diplômés du supérieur..... 34

Illustration 39 : Des jeunes plus souvent diplômés des filières courtes 35

Illustration 40 : Plus de temps partiel et moins de CDI 36

Illustration 41 : Un salaire horaire net moyen parmi les plus faibles, surtout celui des femmes.. 37

Illustration 42 : Taux de chômage de la zone, 1 point de plus que le département 38

Illustration 43 : Un chômage élevé parmi les zones d'emploi voisines 38

Illustration 44 : Un chômage plus élevé pour toutes les catégories de personnes 39

Illustration 45 : Posséder une voiture, un facteur déterminant du chômage 40

Étude Diagnostic et Prospective Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Dossier d'étude du Décimal n°341

<i>Illustration 46 : Le revenu des seniors est plus élevé</i>	41
<i>Illustration 47 : Des revenus dans l'ensemble plus élevés et moins dispersés</i>	42
<i>Illustration 48 : Un niveau de revenu moins élevé dans le bassin de Cozes</i>	43
<i>Illustration 49 : Un niveau de revenu plus élevé à la périphérie de Royan</i>	43
<i>Illustration 50 : Le bassin de Royan, une fragilité sociale plus marquée.....</i>	44
<i>Illustration 51 : 44% du parc sont des résidences secondaires</i>	45
<i>Illustration 52 : Les propriétaires des résidences secondaires majoritairement pictocharentais et franciliens.....</i>	46
<i>Illustration 53 : Augmentation du nombre de logements en périphérie de Royan.....</i>	46
<i>Illustration 54 : 70 % des ménages propriétaires de leur logement.....</i>	47
<i>Illustration 55 : Plus de propriétaires et de maisons dans le bassin de Cozes</i>	47
<i>Illustration 56 : Un taux de propriétaires plus important chez les plus de 50 ans</i>	48
<i>Illustration 57 : Le taux de propriétaires diminue chez les 40-64 ans</i>	48
<i>Illustration 58 : Moins de 3% de logements sociaux dans la CARA (parc HLM)</i>	49
<i>Illustration 59 : Zoom sur le parc de logement des personnes âgées</i>	50
<i>Illustration 60 : Des seniors vivants moins souvent dans une communauté.....</i>	50
<i>Illustration 61 : Zoom sur les conditions de logement des personnes âgées.....</i>	51
<i>Illustration 62 : 11% des ménages exposés à la précarité énergétique.....</i>	52
<i>Illustration 63 : La problématique de la précarité énergétique moins forte dans la CARA que dans le reste de la région</i>	52
<i>Illustration 64 : 72% des ménages exposés à la précarité énergétique sont des personnes seules</i>	53
<i>Illustration 65 : La précarité énergétique concerne surtout les plus de 60 ans</i>	53
<i>Illustration 66 : Un grand logement accroît l'exposition des ménages à la précarité énergétique</i>	54
<i>Illustration 67 : Les ménages exposés à la précarité énergétique souvent chauffés au fioul.....</i>	54
<i>Illustration 68 : La propriété source de précarité énergétique après 75 ans</i>	55
<i>Illustration 69 : Prédominance de la voiture</i>	56
<i>Illustration 70 : Un marché du travail globalement équilibré, mais les cadres sont plus nombreux travailler hors du territoire.....</i>	57
<i>Illustration 71 : La moitié des déplacements domicile-travail hors CARA s'effectue avec les communes limitrophes.....</i>	58
<i>Illustration 72 : Des familles plus rares sur le littoral.....</i>	60
<i>Illustration 73 : De moins en moins de couples avec enfant(s)</i>	60
<i>Illustration 74 : Les familles s'installent plus souvent à l'intérieure des terres.....</i>	61
<i>Illustration 75 : L'attractivité fiscale de la CARA vis-à-vis des entreprises.....</i>	63
<i>Illustration 76 : Des créations principalement dans les services.....</i>	64
<i>Illustration 77 : Certains services aux entreprises rares dans la zone.....</i>	65
<i>Illustration 78 : Des équipements moins présents dans le bassin de Cozes</i>	66
<i>Illustration 79 : Les habitants du bassin de Cozes plus éloignés des équipements</i>	67
<i>Illustration 80 : La CARA, un territoire plus urbanisé</i>	68
<i>Illustration 81 : Un territoire agricole vaste.....</i>	68
<i>Illustration 82 : Une croissance démographique dépendante des migrations.....</i>	69
<i>Illustration 83 : Un ralentissement démographique possible.....</i>	70
<i>Illustration 84 : En 2020, l'âge moyen serait de 52 ans.....</i>	71
<i>Illustration 85 : En 2025, la moitié de la population aurait 60 ans ou plus</i>	71
<i>Illustration 86 : L'âge moyen demeurerait élevé malgré les différents scénarios.....</i>	72
<i>Illustration 87 : Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que la population</i>	73
<i>Illustration 88 : Des actifs plus nombreux en cas d'accueil des jeunes et des familles</i>	73
<i>Illustration 89 : Une population active qui devrait également vieillir</i>	74
<i>Illustration 90 : Environ 1 050 logements à construire par an entre 2010 et 2020.....</i>	75
<i>Illustration 91 : Plus d'1/4 de la population aurait plus de 75 ans en 2040.....</i>	76
<i>Illustration 92 : 60 % de personnes âgées dépendantes en plus à l'horizon 2030</i>	77
<i>Illustration 93 : Plus de 20% des 75 ans ou plus dans certaines communes</i>	77
<i>Illustration 94 : Un référentiel adapté</i>	78

CA Royan Atlantique

La communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) présente de nombreux atouts qui font d'elle un territoire attractif. Chaque année, elle voit s'installer de nouveaux habitants, actifs, retraités ou résidents secondaires, et attire de nombreux touristes. Génératrice d'emplois et de revenus, cette attractivité fragilise cependant la CARA. D'une part, elle accentue le caractère âgé de la population, la confrontant ainsi au problème de la dépendance. D'autre part, l'économie touristique, dépendante de nombreux aléas, est souvent facteur d'emplois plus précaires. En résultent des difficultés pour les jeunes actifs et pour les familles qui peinent à s'insérer dans l'économie ; mais également des disparités sociales et territoriales.

Avant-propos

La CARA et l'Insee Poitou-Charentes ont conclu un partenariat pour la réalisation de la présente étude. Cette dernière vise à contribuer à l'identification des enjeux actuels et futurs du territoire en apportant un diagnostic démographique, social et économique doublé d'une approche prospective.



Un territoire attractif et dynamique

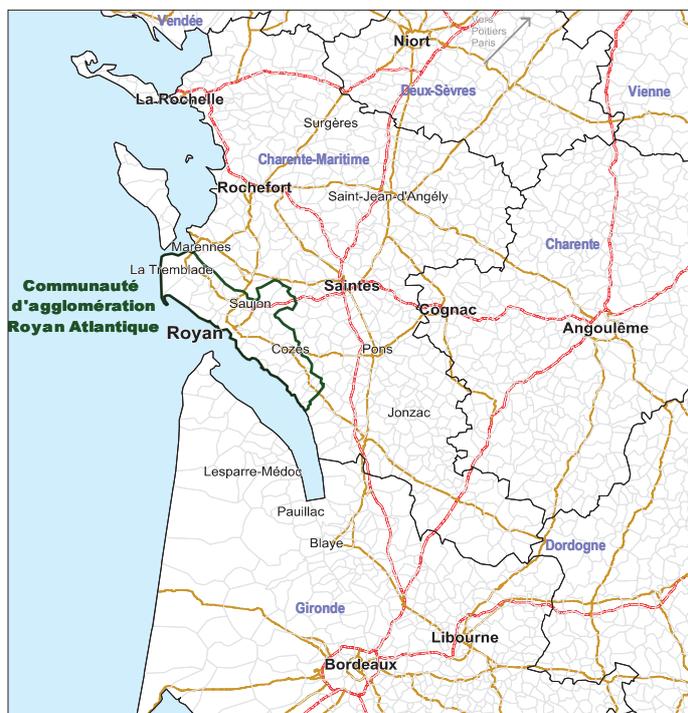
Un territoire attrayant, entre littoral atlantique et estuaire de la Gironde

Située dans le département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique (CARA) rassemble 34 communes. Parmi elles, 22 sont situées sur le littoral atlantique ou l'estuaire de la Gironde, populairement dénommées « la côte de beauté ». La CARA s'étend sur 604 km² (comprenant les terres émergées et les eaux intérieures) et compte 79 441 habitants au 1^{er} janvier 2011. Sa densité est de 130 habitants par km².

Avec 17 946 habitants, Royan est la commune la plus peuplée. Elle est suivie par Saujon (6 796 habitants), Saint-Georges de Didonne (5 071 habitants), La Tremblade (4 584 habitants), Saint-Palais-sur-Mer (3 958 habitants), Vaux-sur-Mer (3 876 habitants) et Arvert (3 117 habitants). À l'opposé, Talmont-sur-Gironde (88 habitants) et Saint-Romain-sur-Gironde (48 habitants) sont les moins peuplées.

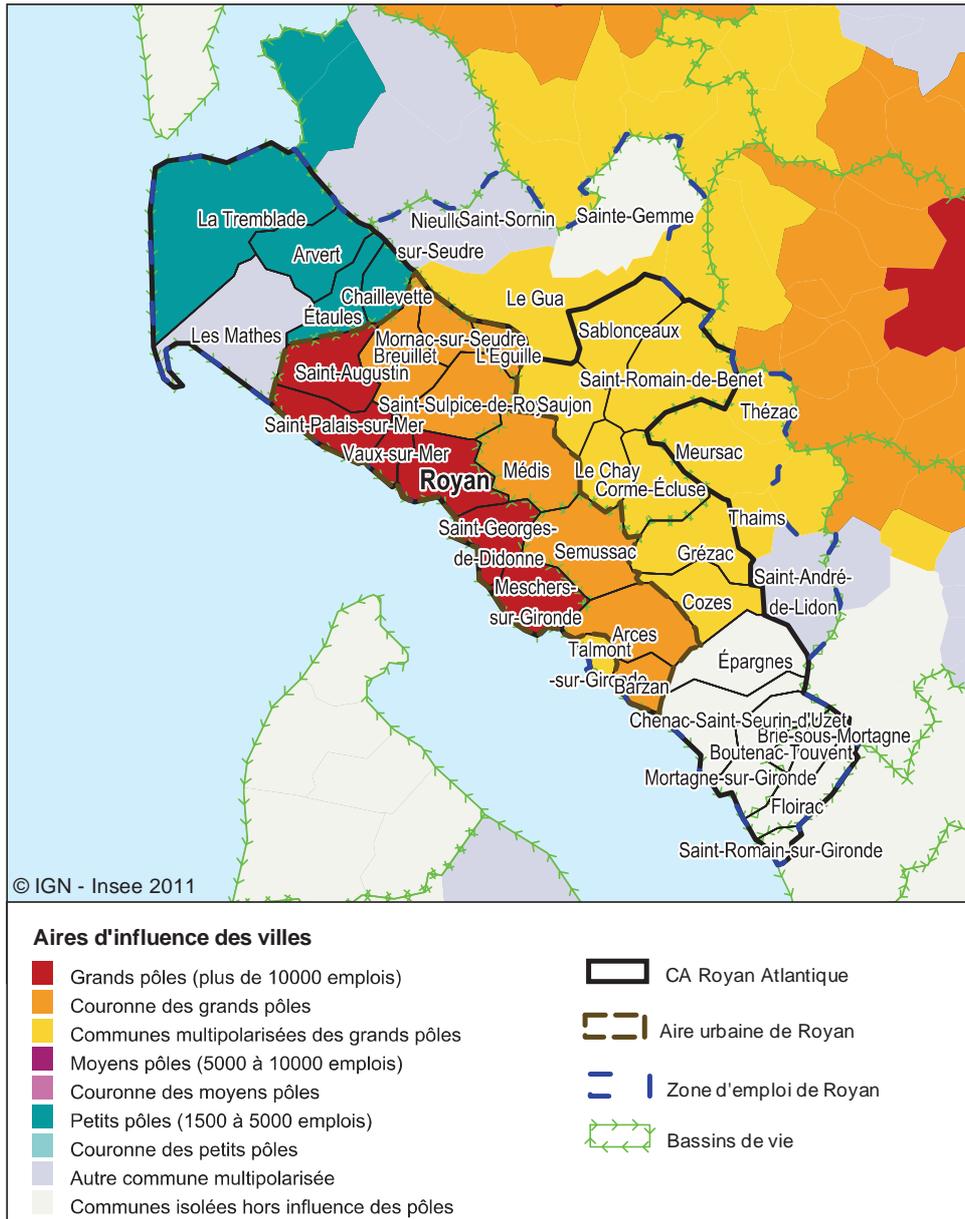
À proximité de Saintes par le réseau routier (RN150) et le réseau ferroviaire, la CARA bénéficie des grands axes de communication de l'ouest de la France et n'est ainsi qu'à 4h en train de Paris. Elle est également proche du département de la Gironde et donc de Bordeaux, grâce au bac reliant Royan et Le Verdon (voir illustration n°1)

Illustration 1 : Le territoire de la CA Royan Atlantique, entre le littoral atlantique et l'estuaire de la Gironde



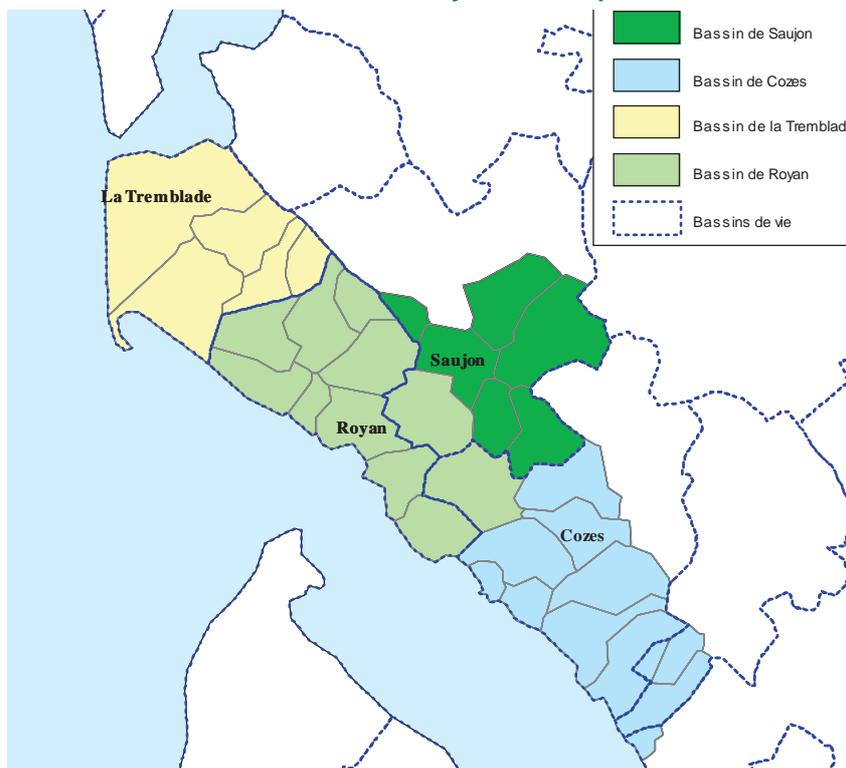
La CARA s'organise principalement autour du grand pôle urbain de la commune de Royan et de sa couronne (*voir définition « Pôle urbain »*). Elle comprend également le petit pôle urbain de La Tremblade. En outre, de nombreuses communes, comme Saujon ou Cozes, sont sous l'influence des pôles de Royan et de Saintes (*voir illustration n°2*).

Illustration 2 : Le territoire de la CA Royan Atlantique, entre l'aire urbaine et la zone d'emploi



Dans cette étude, le territoire de la CARA est découpé en 4 « bassins » (Cozes, Royan, Saujon, La Tremblade) proche du découpage en canton et des bassins de vie qui la compose ([voir définition « Bassin de vie »](#)). Les limites des bassins de vie dépassent légèrement les frontières de la CARA. Le bassin de Royan représente 48 % de la population de la CARA.

Illustration 3 : Les « bassins » de la CA Royan Atlantique



Le territoire de la CARA est comparé à deux référentiels afin d'en dégager les spécificités et les enjeux. ([voir méthodologie, « Les référentiels »](#)) :

- un « référentiel littoral », constitué de 19 zones d'emploi littorales des régions atlantiques et méditerranéennes,
- le référentiel « France de province ».

Un dynamisme démographique porté par le solde migratoire

La CA Royan Atlantique témoigne d'un fort dynamisme démographique. Entre 2006 et 2011, sa population a progressé en moyenne de 740 habitants par an, soit une augmentation annuelle de 1 %. Cette croissance est légèrement plus forte que celle observée dans le référentiel littoral ; mais elle est surtout presque deux fois plus importante que celle observée dans la région ou en province.

En 30 ans, la population de la CARA a augmenté de 18 630 habitants, soit une hausse de 30 % comparable au référentiel littoral. Ce dynamisme démographique s'est particulièrement accéléré ces vingt dernières années. Avant 1990, la CARA avait une croissance démographique inférieure à celle du référentiel littoral (voir illustration 4).

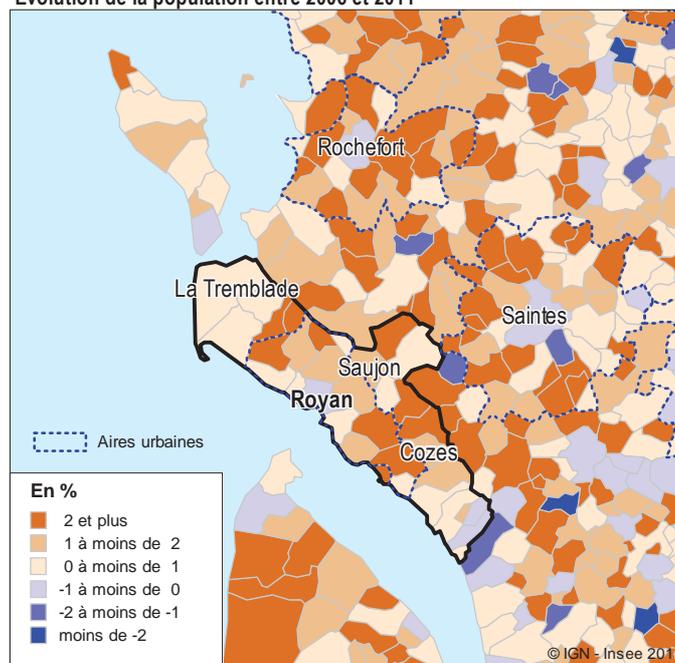
Illustration 4 : Le fort dynamisme démographique de la CA Royan Atlantique
Population 2011 et variation annuelle moyenne depuis 1968 (%/an)

	Population 2011	Évolution annuelle moyenne			
		1968 - 1975	1975 - 1982	1982 - 2006	2006-2011
CA Royan Atlantique	79 440	0,7	0,5	0,9	1,0
<i>dont bassin de Cozes</i>	7 400	-0,4	-0,5	0,3	1,3
<i>bassin de Royan</i>	46 150	1,0	0,7	1,0	0,6
<i>bassin de Saujon</i>	12 510	0,7	1,2	1,2	1,8
<i>bassin de Tremblade</i>	13 380	0,5	-0,2	0,7	1,2
Référentiel Littoral	1 995 270	1,1	1,0	0,9	0,9
France de province	51 216 790	0,8	0,5	0,5	0,5
Poitou-Charentes	1 777 780	0,5	0,4	0,4	0,6
Charente-Maritime	625 682	0,4	0,4	0,6	0,9

Source : Insee, Recensements de la population

Illustration 5 : Le dynamisme démographique de la CA Royan Atlantique

Évolution de la population entre 2006 et 2011

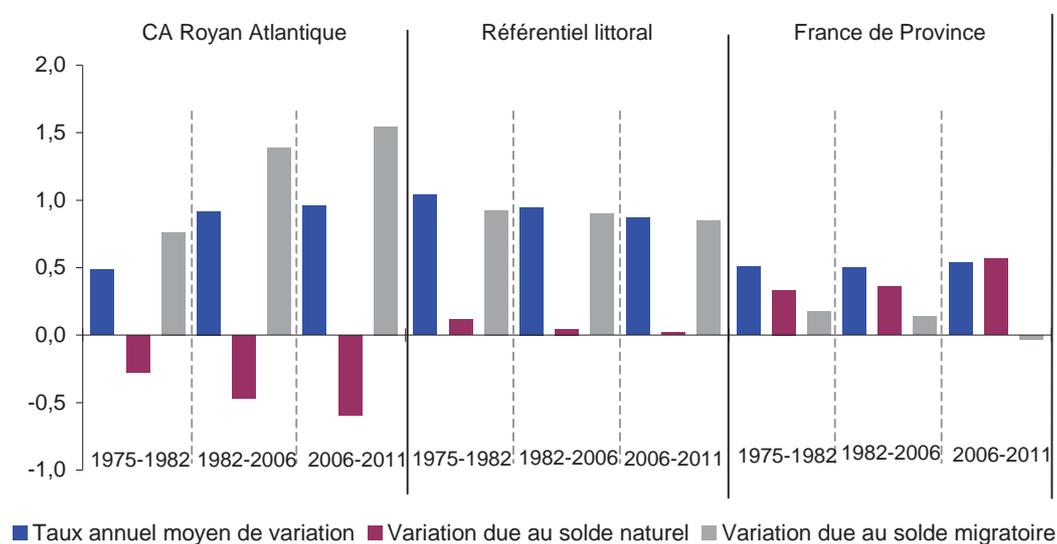


Source : Insee, Recensements de la population

La dynamique démographique actuelle de la CARA s'explique par sa forte attractivité migratoire. Chaque année, le territoire gagne ainsi 1 100 personnes du fait des échanges migratoires, alors qu'elle en perd 440 du fait du déficit de naissance sur les décès. Le solde naturel a un effet quasi-nul dans le référentiel littoral et positif en province.

Depuis 1975, l'apport migratoire ne cesse d'augmenter sur le territoire de la CARA. Il a un effet sur la croissance démographique beaucoup plus élevé que celui observé dans le référentiel littoral. Cette forte attractivité permet de compenser amplement la perte de population engendrée par le solde naturel négatif (*voir illustration 6*).

Illustration 6 : Le fort impact des migrations sur la croissance démographique
Évolution de la population de 1975 à 2011

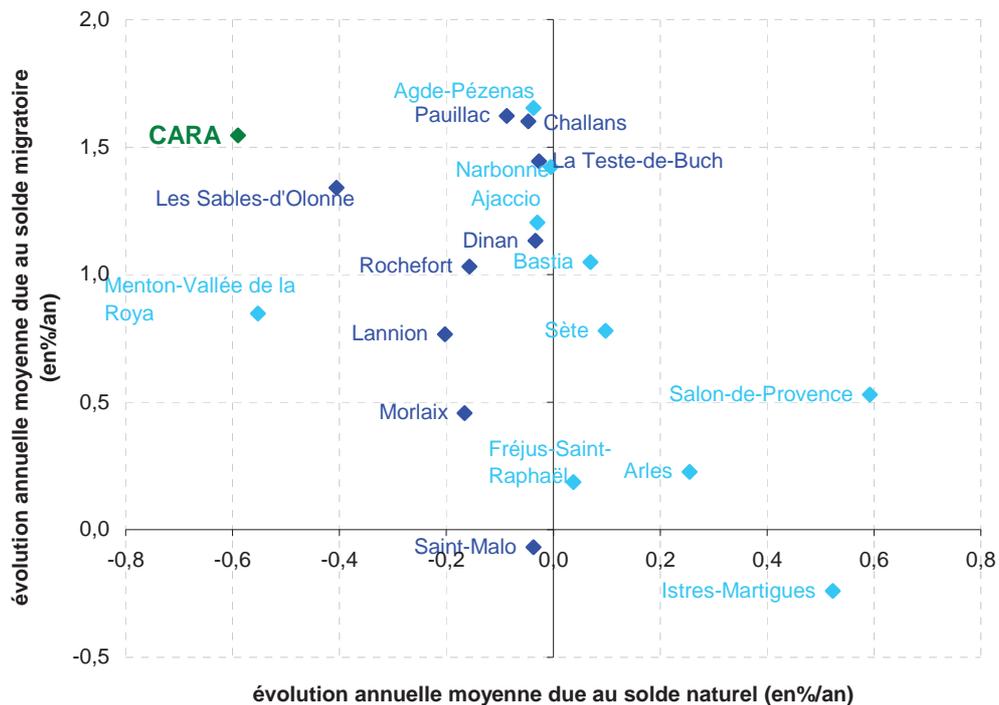


Source : Insee, Recensements de la population - État civil

Par rapport aux autres zones d'emploi du référentiel littoral, la CARA est singulière en combinant fort excédent migratoire et fort déficit naturel. L'effet du solde naturel y est proche de celui de la zone d'emploi de Menton - Vallée de la Roya en matière de solde naturel et l'impact migratoire se situe entre ceux de La Teste-de-Buch et de Challans (voir illustration 7).

Illustration 7 : La CA Royan Atlantique singulière par un fort apport migratoire et un important déficit naturel

Évolution de la population due au solde naturel et au solde migratoire entre 2006 et 2011 pour la CA Royan Atlantique et les zones d'emploi du référentiel littoral



Zones d'emploi du littoral méditerranéen
Zones d'emploi du littoral atlantique

Source : Insee, Recensements de la population - État civil

Une croissance démographique forte, mais un déclin récent à Royan

Entre 2006 et 2011, tous les bassins de la CARA voient leur population augmenter, tout particulièrement celui de Saujon (+1,8% par an) grâce à sa forte attractivité résidentielle. La commune de Saujon gagne 620 habitants sur la période. En revanche, la population de la commune de Royan perd 330 habitants en raison d'un déficit naturel qui s'accroît et d'un ralentissement de l'apport migratoire (voir illustration 8 et 9). La population des communes situées à la frontière de la CARA augmente sensiblement comme à Nieul-sur-Seudre, Mornac-sur-Seudre, Meursac ou Grézac.

Illustration 8 : Royan perd des habitants depuis 2006

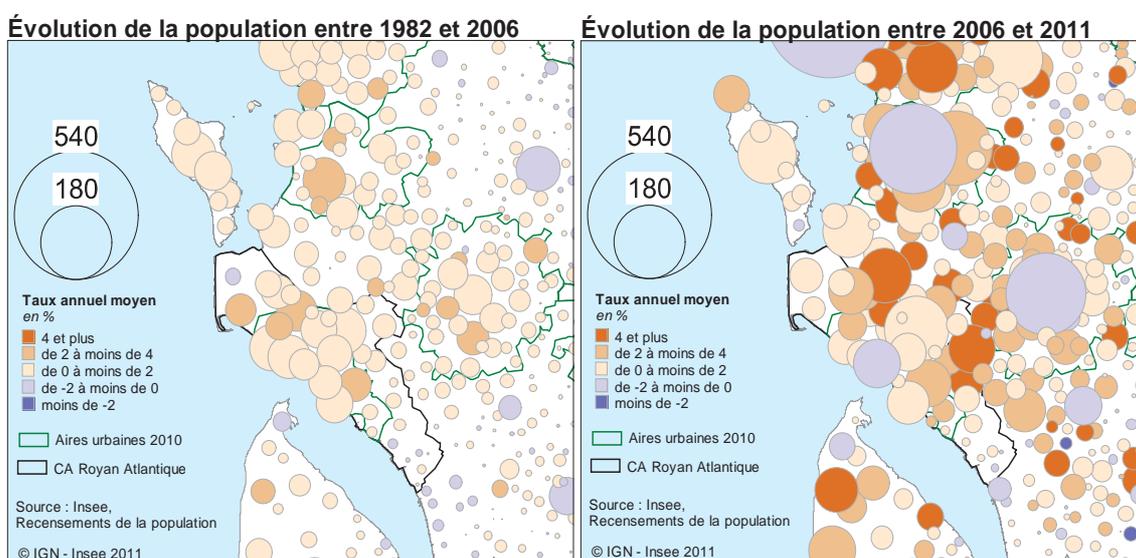


Illustration 9 : La CARA et ses 15 communes les plus peuplées

Population 2011 et évolutions 2006-2011 avec inflexions par rapport à 1982-2006

	Population 2011	Évolution 2006-2011	Évolution annuelle moyenne 2006-2011 (% par an)					
			Totale		due au solde naturel		due au solde migratoire	
			taux	tendance*	taux	tendance	taux	tendance
CA Royan Atlantique	79 440	3 690	1,0	→	-0,6	→	1,5	→
Royan	17 875	- 327	-0,4	↘	-0,9	↘	0,5	↘
Saujon	6 904	+ 623	1,9	↗	-0,7	→	2,6	↗
Saint-Georges-de-Didonne	5 086	+ 27	0,1	↘	-1,6	↘	1,7	→
La Tremblade	4 664	+ 165	0,7	↗	-0,6	↘	1,4	↗
Saint-Palais-sur-Mer	3 947	+ 178	0,9	↘	-1,0	↘	1,9	↘
Vaux-sur-Mer	3 879	+ 141	0,7	↘	-0,6	→	1,3	↘
Arvert	3 133	+ 102	0,7	→	-0,3	→	1,0	→
Meschers-sur-Gironde	2 879	+ 260	1,9	→	-0,5	→	2,4	→
Saint-Sulpice-de-Royan	2 847	+ 167	1,2	↘	0,1	→	1,1	↘
Médis	2 771	+ 201	1,5	↘	-0,1	↘	1,6	→
Breuillet	2 655	+ 160	1,2	↘	-0,5	↘	1,7	↘
Étaules	2 389	+ 299	2,7	↗	-0,3	↗	3,0	↗
Semussac	2 085	+ 307	3,2	↗	0,3	↗	2,9	↗
Cozes	2 015	+ 100	1,0	↗	-0,6	→	1,6	↗
Les Mathes	1 747	+ 79	0,9	↘	-0,5	↘	1,4	↘

Source : Insee, Recensements de la population

*Tendance : comparaison de la période récente 2006-2011 à la période 1982-2006. ↗ ou ↘ si la différence en valeur absolue est > 0,2.

Forte attractivité résidentielle vis-à-vis de l'Île-de-France et des retraités

Le territoire de la CARA montre une forte attractivité résidentielle. En 2008, près d'un habitant sur 5 résidait hors de la CARA 5 ans auparavant. Ce taux de nouveaux arrivants (19,6 %) est légèrement supérieur aux autres zones d'emploi du référentiel littoral et nettement plus élevé qu'en Charente-Maritime (14 %) ou qu'en Poitou-Charentes (10 %). Ces 14 500 nouveaux habitants de la CARA résidaient principalement en Île-de-France, en région Centre, en Aquitaine, également en Charente ou encore dans le reste de la Charente-Maritime (*voir illustration 10*).

En prenant en compte également les personnes sorties du territoire, la CARA gagne des habitants avec quasiment toutes les régions de France, en particulier avec l'Île-de-France - région avec laquelle elle présente un excédent migratoire de 650 personnes par an entre 2003 et 2008 - et avec la région Centre (+ 140 personnes par an) (*voir illustration 10*). En revanche, la CARA présente un déficit migratoire avec le reste de la Charente-Maritime (- 160 personnes par an), et très marginalement avec la Vienne, la Bretagne et Midi-Pyrénées (*voir illustration 11*).

Au regard de son environnement proche, la CARA gagne des habitants avec l'unité urbaine d'Angoulême, de Cognac, de Tours, de Limoges, de Niort et d'Orléans. En revanche, elle perd des habitants vis-à-vis de celles de La Rochelle, de Rochefort et de Poitiers. Les échanges migratoires sont relativement équilibrés avec les unités urbaines de Bordeaux ou de Saintes.

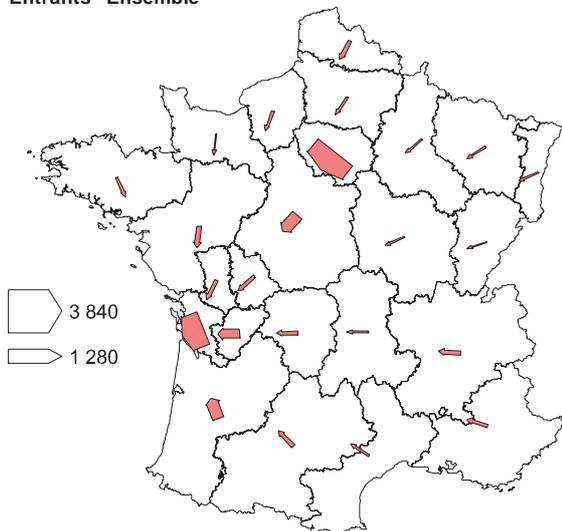
Le territoire attire surtout des retraités, le plus souvent des anciens cadres en provenance d'Île-de-France. La CARA gagne 680 retraités par an au jeu des migrations résidentielles, dont plus de la moitié (360 retraités) avec l'Île-de-France. Ainsi, la zone d'emploi de Royan se distingue comme étant la plus attractive envers les retraités en provenances de l'Île-de-France, parmi l'ensemble des zones d'emploi de France.

En revanche, la CARA est peu attractive pour les personnes de 20 à 24 ans, leur solde étant de - 80 personnes par an. Les personnes quittant la CARA sont le plus souvent des jeunes âgés de 20 à 29 ans, principalement des étudiants et non pas des jeunes actifs. La CARA étant dépourvue d'établissement d'enseignement supérieur, les étudiants partent poursuivre leurs études avant tout à Bordeaux, puis à La Rochelle et à Poitiers.

Avec un gain de séniors et une perte de jeunes, les migrations amplifient ainsi le vieillissement de la population (*voir paragraphe « Des migrations qui accentue le vieillissement de la population »*).

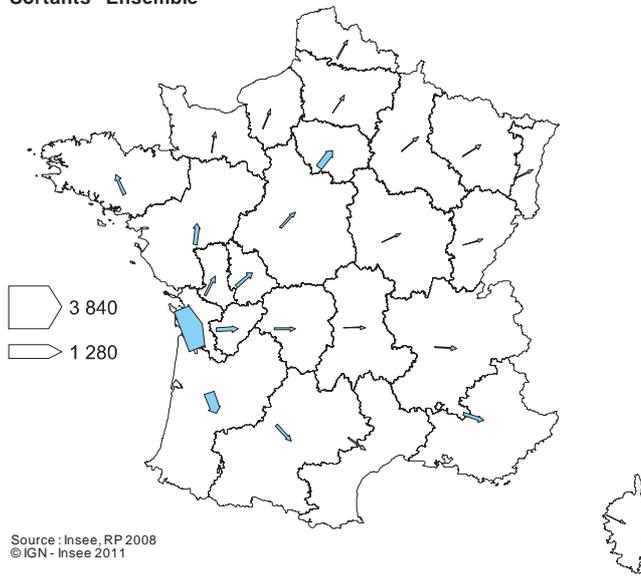
Illustration 10 : Des habitants partant principalement vers d'autres villes du département et beaucoup arrivant d'Île-de-France

Migrations résidentielles 2003-2008
 Entrants - Ensemble



Source : Insee, RP 2008
 © IGN - Insee 2011

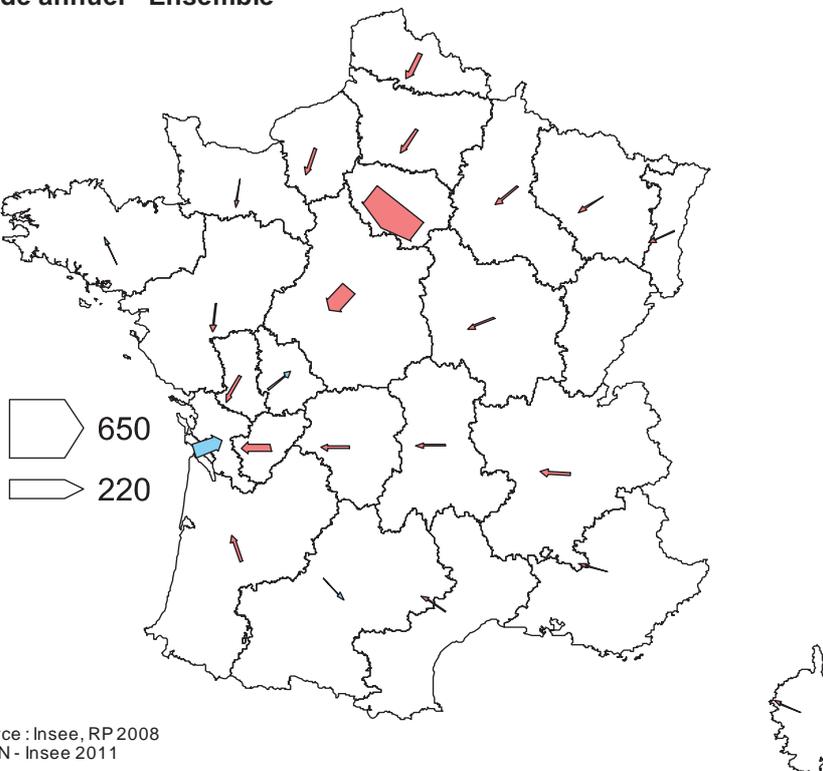
Migrations résidentielles 2003-2008
 Sortants - Ensemble



Source : Insee, RP 2008
 © IGN - Insee 2011

Illustration 11 : La CA Royan Atlantique gagne des habitants vis-à-vis de l'ensemble des régions de France hormis le Poitou-Charentes

Migrations résidentielles 2003-2008
 Solde annuel - Ensemble



Source : Insee, RP 2008
 © IGN - Insee 2011

La CARA gagne des habitants vis-à-vis de toutes les grandes catégories d'actifs hormis chez les agriculteurs exploitants. L'impact des migrations est plus élevé chez les cadres et professions intellectuelles supérieures et les chômeurs (*voir illustration 12*).

Au jeu des migrations résidentielles, la CARA gagne surtout des couples sans enfant, et dans une proportion moindre des couples avec enfant(s). Elle est donc plus attractive pour les couples sans enfants que pour les familles avec enfants (*voir illustration 13*).

Illustration 12 : Un territoire attractif pour les retraités

Nombres d'entrants, de sortants et solde migratoire selon la catégorie socioprofessionnelle pour la CA Royan Atlantique entre 2003 et 2008

	Entrants	Sortants	Solde sur 5 ans	Taux annuel de migration nette (pour 100 habitants)
Agriculteurs exploitants	27	45	-18	- 0,4
Artisans, commerçants, chefs entreprises	671	343	329	1,9
Cadres, professions intellectuelles sup	678	390	288	2,7
Employés	2 060	1 435	625	1,3
Ouvriers	1 202	1 039	163	0,5
Professions Intermédiaires	1 457	1 054	403	1,5
Chômeurs	1 294	615	679	3,7
Retraités	5 272	1 730	3 542	2,5
<i>dont anciens agriculteurs exploitants</i>	127	54	73	0,7
<i>anciens artisans commer. chef d'entreprise</i>	557	263	294	1,5
<i>anciens cadres prof.intermédiaires</i>	2 125	506	1 619	4,3
<i>anciens employés et ouvriers</i>	2 463	907	1 556	2,2
Élèves, étudiants	640	1 059	- 419	- 2,2

Source: Insee, RP 2008

Illustration 13 : Un territoire attractif pour les couples sans enfants

Nombres d'entrants, de sortants et solde migratoire selon le mode de cohabitation pour la CA Royan Atlantique entre 2003 et 2008

	Entrants	Sortants	Solde sur 5 ans	Taux annuel de migration nette (pour 100 habitants)
Adultes d'un couple avec enfant(s)	2 600	1 592	1 009	1,5
Adultes d'un couple sans enfant	6 031	2 244	3 787	2,9
Adultes d'une famille monoparentale	528	341	187	1,4
Enfants d'un couple	1 551	811	739	1,7
Enfants d'une famille monoparentale	678	442	236	1,4
Hors famille dans ménage de plusieurs pers.	510	540	-30	-0,2
Personnes vivant hors ménage	456	624	-168	-2,0
Personnes vivant seules	2 149	1913	236	0,4

Source: Insee, RP 2008

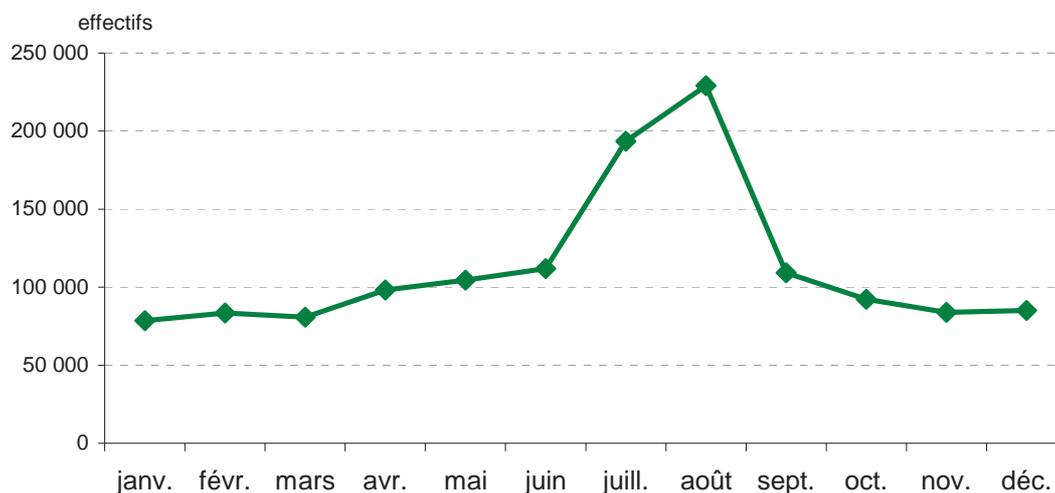
Le tourisme : une population quasi triplée en période estivale

Signe d'une forte attractivité touristique, la population présente dans le territoire de la CA Royan Atlantique est presque multipliée par 3 pendant les mois de juillet et août (voir illustration 14). Elle varie de 79 000 habitants en janvier à plus de 194 000 en juillet et 229 000 en août. Cette « population présente » prend en compte les touristes, c'est-à-dire les personnes qui passent au moins une nuit sur le territoire, mais pas les excursionnistes, c'est-à-dire les personnes qui viennent à la journée (voir définition « Population présente »).

L'arrivée de touristes est particulièrement importante dans le bassin de Royan et celui de La Tremblade. La population présente y est multipliée respectivement par 3,3 et par 4,5 au pic estival (voir illustration 15).

Illustration 14 : Une population quasi triplée en période estivale

Évolution par mois de la population présente de la CA Royan Atlantique en 2006



Sources : DGCIS, enquête SDT 2005 - Insee, Recensement 2006

Illustration 15 : La Tremblade voit sa population plus que quadrupler en été

Population présente en 2006 en haute et très haute saison

	Population résidente 2006	Population présente « haute saison »	Population présente « très haute saison »	Population présente max / population résidente
CA Royan Atlantique	75 800	108 500	211 400	3,0
dont bassin de Cozes	6 900	9 700	12 900	1,9
bassin de Royan	44 800	64 700	133 900	3,3
bassin de Saujon	11 500	11 900	12 900	1,1
bassin de Tremblade	12 600	22 200	51 700	4,5

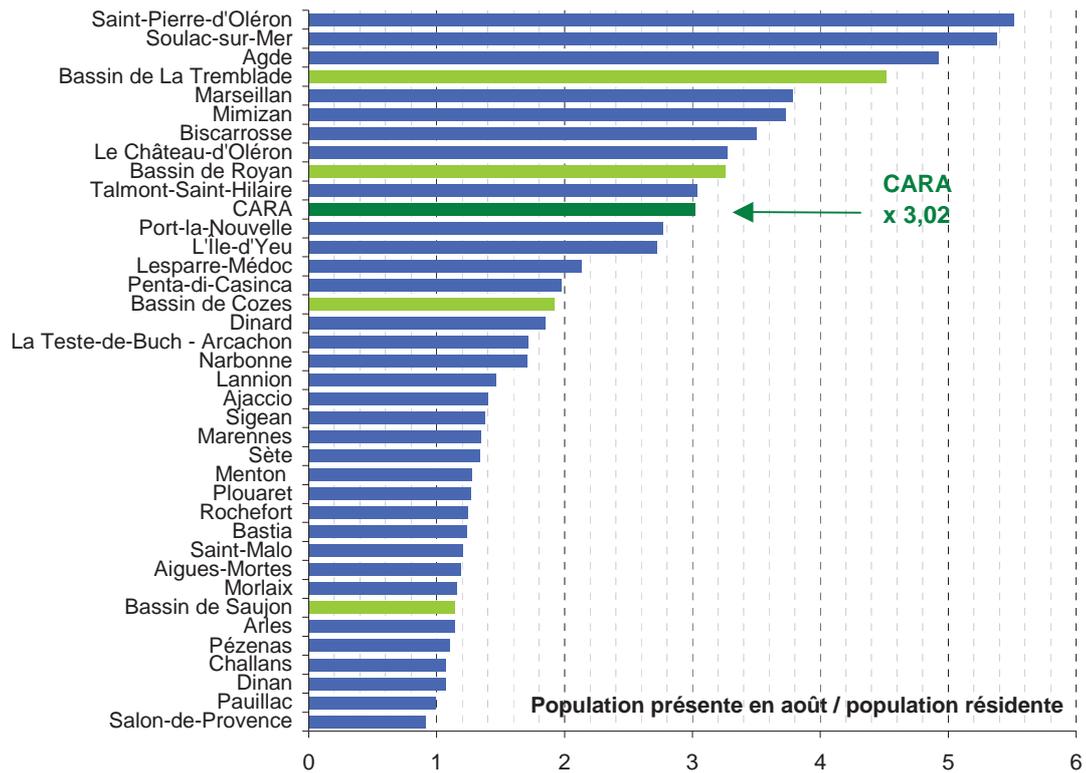
Sources : DGCIS, enquête SDT 2005 - Insee, Recensement 2006

Définition : La population présente en « haute saison » correspond à la moyenne de la population des mois de mai, juin et septembre, la « très haute saison » les mois de juillet et août.

L'attractivité saisonnière du territoire de la CARA est caractéristique des zones bénéficiant d'un atout naturel (littoral ou montagne). Au sein du référentiel littoral, elle est ainsi comparable à celle observée dans le bassin de vie de l'Île-D'Yeu par exemple, mais moins importante que celle du bassin d'Agde ou encore de Saint-Pierre d'Oléron. Elle est par ailleurs plus forte que celle observée à Rochefort (voir illustration 16).

Illustration 16 : Une variation de population comparable à celle de l'Île-d'Yeu

Variation de la population présente par rapport à la population résidente en 2006



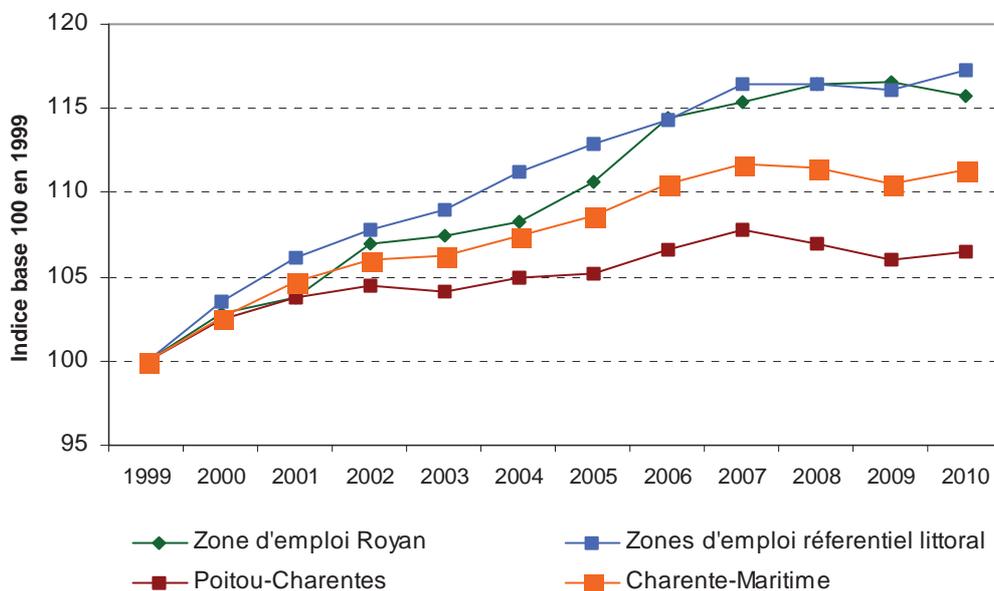
Sources : DGCIS, enquête SDT 2005 - Insee, Recensement 2006

L'emploi : l'hébergement médico-social et l'action sociale moteurs de l'emploi ces dix dernières années

L'attractivité démographique et touristique se traduit par un dynamisme de l'emploi. Entre 1999 et 2010, l'afflux de population s'est accompagné d'une forte progression de l'emploi (+15,7 %) ; une évolution nettement supérieure à celle constatée en région Poitou-Charentes (+ 6,5 %) ou dans le département (+ 11,4 %), mais globalement comparable au référentiel littoral. En 2010, la zone d'emploi de Royan compte ainsi 27 600 emplois contre 23 800 en 1999 (voir illustration 17).

Illustration 17 : Une progression de l'emploi proche du référentiel littoral, mais supérieure à la région et au département

Évolution de l'emploi de 1999 à 2010

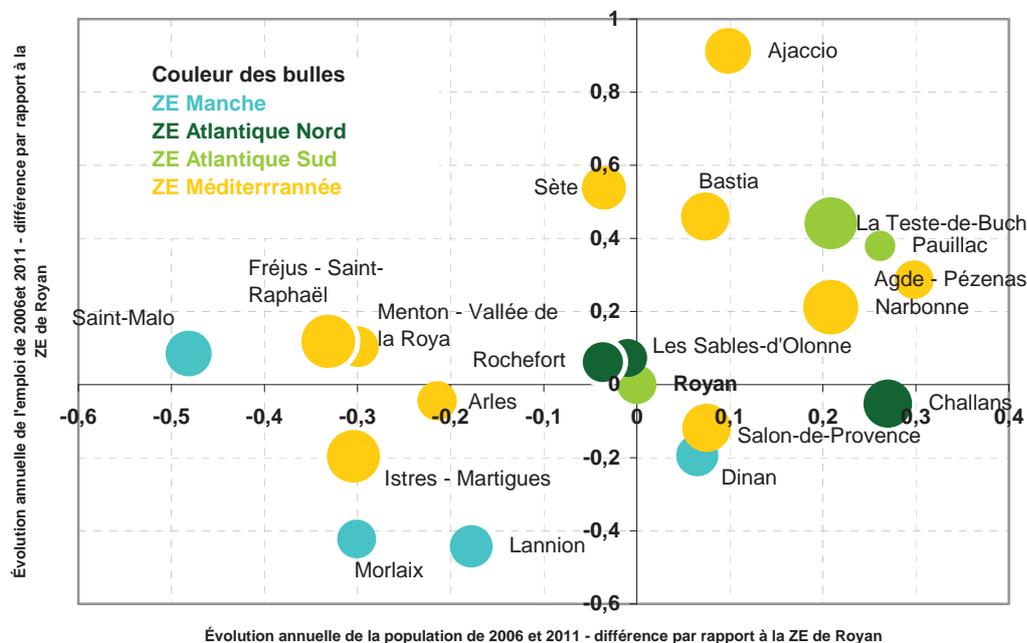


Source : Insee, Estimation d'emploi localisé

Depuis 2008, l'emploi dans la CARA stagne, conséquence de la crise de 2008 qui a particulièrement exposé le secteur du bâtiment. Il a par exemple progressé nettement moins en moyenne annuelle que dans les zones d'emploi voisines de Pauillac ou de La Teste-de-Buch ou de beaucoup de zones d'emploi de méditerranée dans le référentiel littoral. En revanche, cette croissance est plus importante que celle observée dans les zones d'emploi de Morlaix et Lannion, et comparable à celle des zones d'emploi voisines de Rochefort, Les Sables d'Olonne ou encore Challans (voir illustration 18).

Illustration 18 : Une progression de l'emploi plus faible que dans les zones d'emploi de Pauillac ou de La Teste-de-Buch

Évolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2011 pour les zones d'emploi du référentiel littoral par rapport à la zone d'emploi de Royan



Source : Insee, Estimations d'emploi localisées, RP 2006, 2011

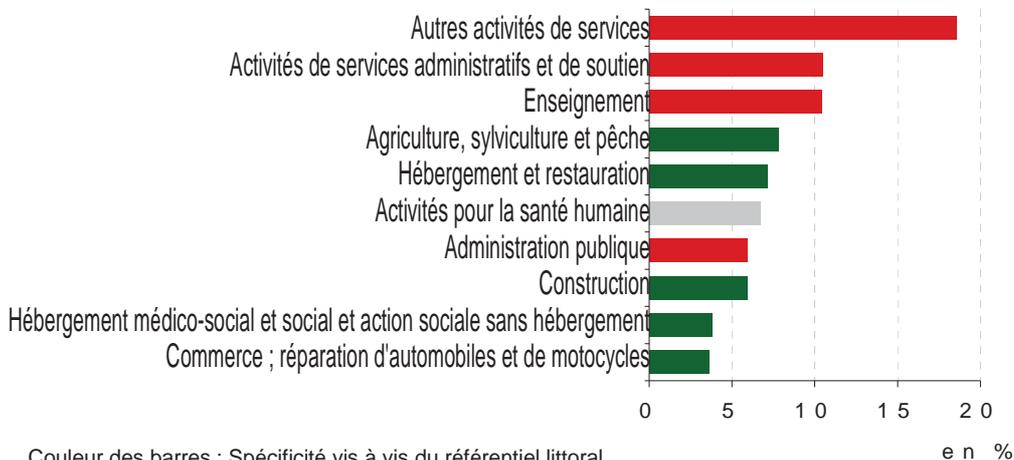
Tout comme dans l'ensemble du territoire national, le secteur tertiaire représente plus des trois quarts de l'emploi. En 2010, le commerce génère, à lui seul, plus de 4 800 emplois (soit 18,6 % de l'emploi total). Le secteur de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement regroupe quant à lui 2 700 emplois (soit 10,5 % de l'emploi total). Il s'agit surtout de l'aide à domicile (880 emplois) et de l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (620 emplois environ).

La construction représente également une part importante de l'emploi : 10,4 % contre 8,9 % et 7,4% dans le référentiel littoral et la province. Elle compte 2 700 emplois en 2010. L'emploi industriel est lui nettement moins présent que dans le référentiel littoral ou en province (6,4 % contre 10,1 % et 14,9 %).

Le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche regroupe 1 500 emplois, dont 650 emplois pour l'aquaculture en mer. Ce secteur a connu une forte baisse depuis 1999, sa part dans l'emploi total passant ainsi de 9,3 % à 5,9 % (voir illustration 19). Il reste cependant un secteur spécifique au territoire, tout comme la construction et l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement dont la part dans l'emploi est également plus importante que celle observée dans le référentiel littoral.

Illustration 19 : Le commerce et l'action sociale : des secteurs spécifiques avec un poids important dans l'emploi

Part dans l'emploi (en % des effectifs) et spécificité des secteurs



Couleur des barres : Spécificité vis à vis du référentiel littoral

Vert: Secteur spécifique

Gris: Secteur moyennement spécifique

Rouge: Secteur sous-spécifique

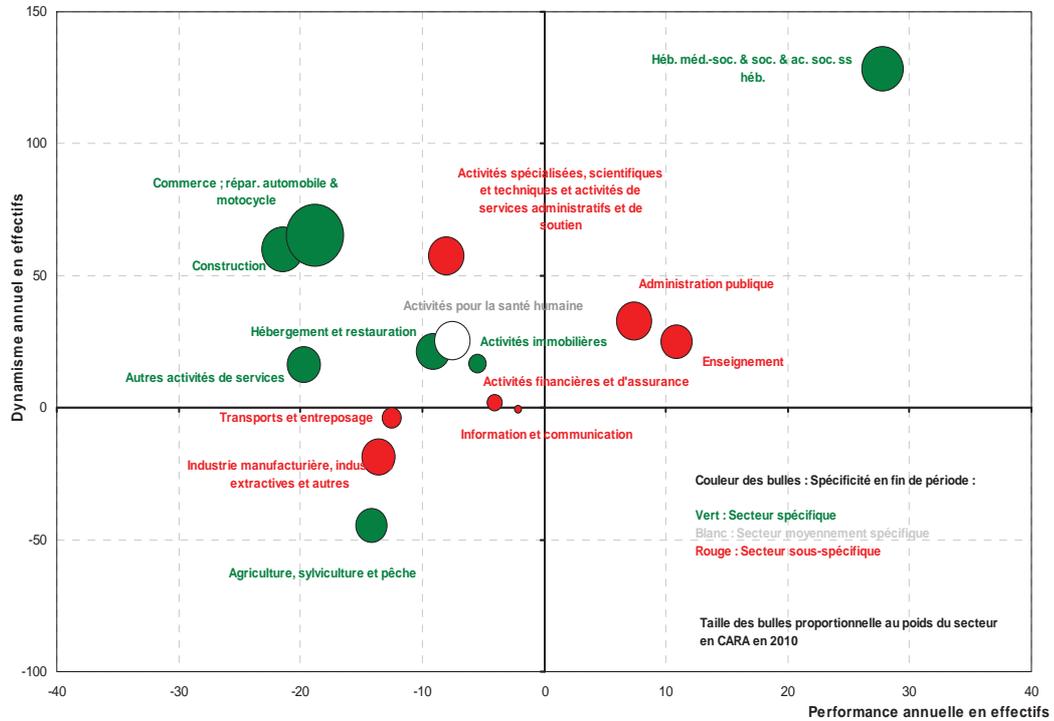
Source : Insee, Recensement de la population 2010

Note de lecture : La spécificité d'un secteur est calculée en rapportant la part de ce secteur dans l'emploi de la CARA à cette même part dans le référentiel littoral.

L'hébergement médico-social et les activités sociales sont les moteurs de l'emploi sur la période 1999 - 2010. Plus de 120 emplois y ont été créés chaque année en moyenne. Face au référentiel littoral, la performance de ce secteur est la plus importante, avec environ 30 emplois de plus qu'il n'y en aurait s'il avait évolué comme dans le référentiel. Les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration apportent environ 80 emplois supplémentaires par an sur la période. Cependant, l'emploi dans ces secteurs augmente moins fortement que dans le référentiel littoral (voir illustration 20).

Illustration 20 : L'hébergement médico-social et l'action sociale, moteur de l'emploi entre 1999 et 2010

Dynamisme et performance sectoriels par rapport au référentiel littoral



Source : Insee, RP 1999 et 2010

Note de lecture : La taille des bulles indique le poids du secteur dans la CARA en 2010. Le secteur du commerce est le plus important en termes d'emploi. La couleur des bulles indique la spécificité des secteurs vis-à-vis du référentiel : par exemple, l'agriculture, sylviculture et pêche sont spécifiques vis-à-vis du référentiel.

La position des bulles selon l'axe vertical (le dynamisme) indique le nombre d'emploi créé en moyenne par an dans ce secteur dans le territoire de la CARA entre 1999 et 2010. Ainsi, 120 emplois ont été créés chaque année en moyenne dans le secteur de l'hébergement médico-social et les activités sociales. Le second axe, horizontal (la performance), indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au référentiel littoral. Ainsi, le secteur de l'hébergement médico-social et de l'action sociale a gagné presque 30 emplois de plus que s'il avait évolué de la même façon que dans le référentiel littoral.

Exemple : Entre 1999 et 2010, le secteur de l'agriculture, sylviculture et de la pêche a connu une destruction d'emploi (dynamisme sur l'axe vertical). De plus, il a connu une perte d'emploi plus importante que s'il n'avait évolué comme l'emploi du référentiel (performance sur l'axe horizontal). Il s'agit donc d'un secteur peu dynamique et moins performant sur cette période.

Un territoire fragilisé par des déséquilibres

Des déséquilibres démographiques

Une population plus âgée

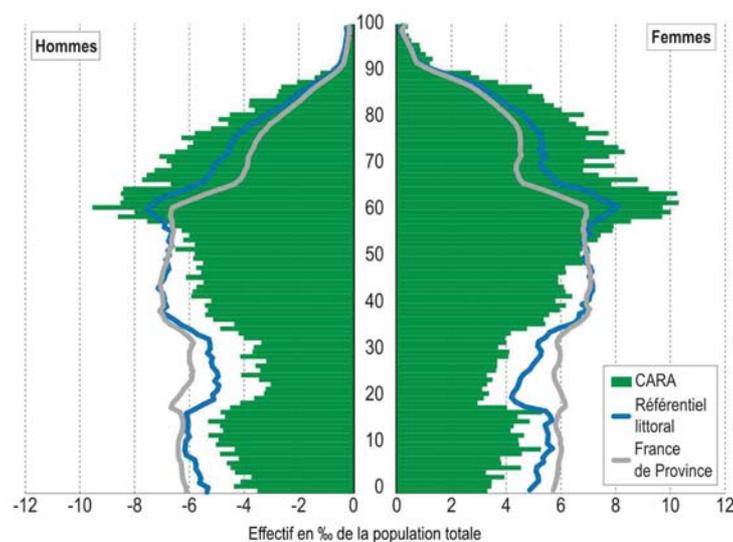
Le vieillissement de la population est une tendance lourde. Cependant, ce phénomène est bien plus marqué dans le territoire de la CARA. En 2010, 4 personnes sur 10 y sont âgées de 60 ans et plus, devançant ainsi le département le plus âgé de France, la Creuse (35 %). Elle est également plus âgée que toutes les autres zones d'emploi du référentiel littoral et la province (voir illustration 21).

En 2010, l'âge moyen de la population est de 49 ans, soit 6 ans de plus que le référentiel littoral ou 5 ans de plus que le département (voir illustration 22).

Illustration 21 : Une population plus âgée que celle du référentiel littoral

Pyramide des âges de la population de la CA Royan Atlantique en 2010

Pyramide des âges en 2010 (illustration 7)



Source : Insee, RP 2010

Sources : Insee, Recensement de la population 2010

Illustration 22 : Dans la CARA, 4 personnes sur 10 ont plus de 60 ans en 2010

Âge de la population de 1990 à 2010

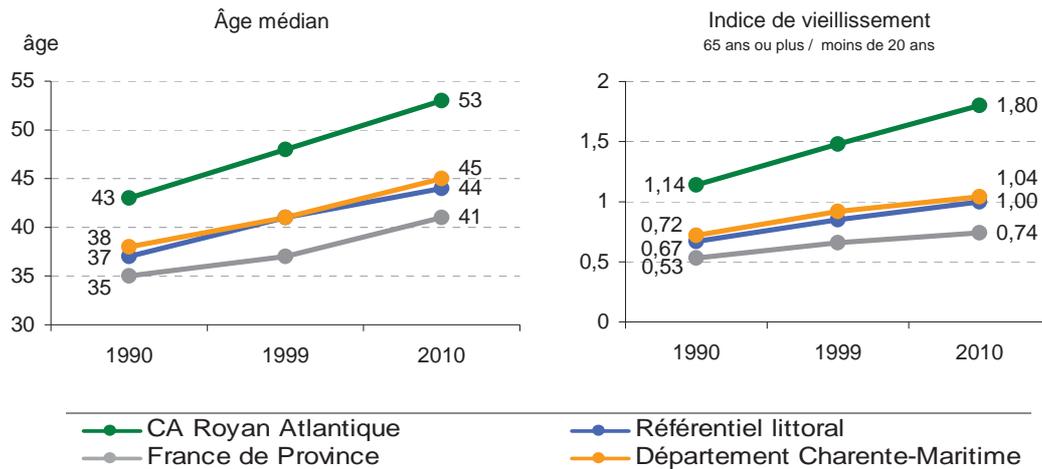
	1990	1999	2010
Âge moyen	43,5	46,1	49,1
Part des moins de 20 ans (%)	21,7	19,2	17,4
Part des 60 ans ou plus (%)	32,5	35,5	40,6
Part des 75 ans ou plus (%)	11,9	13,1	16,3

Source : Insee, Recensements de la population

De plus, la moitié de la population a plus de 53 ans contre 44 ans dans le référentiel et 45 ans dans le département (voir illustration 23). En 2010, l'âge médian a atteint dans le référentiel littoral et le département le niveau de la CARA vingt ans auparavant.

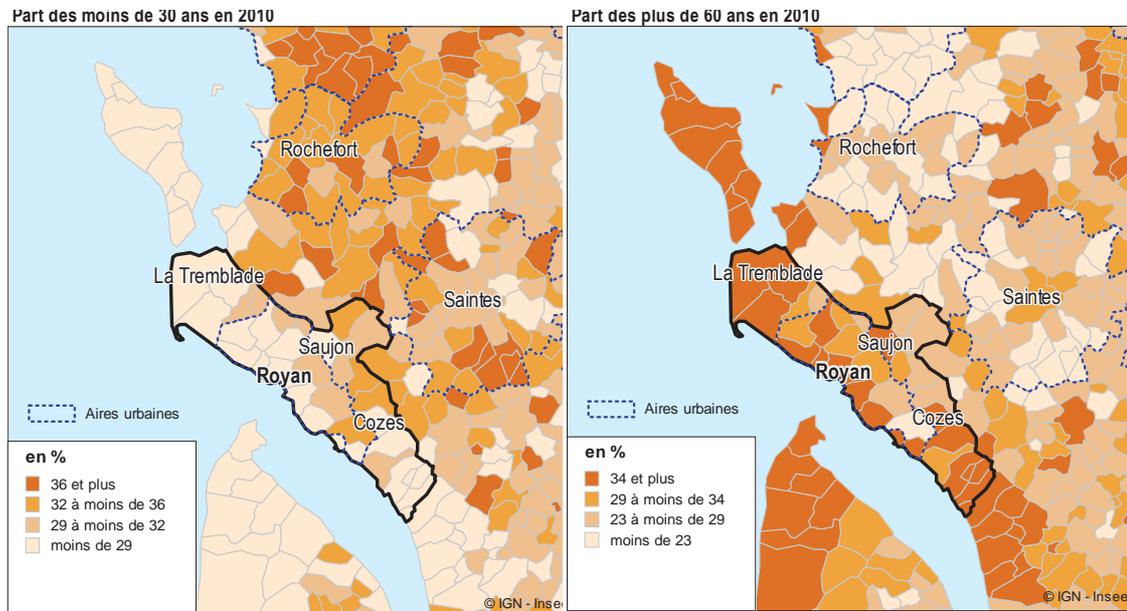
Les personnes de plus de 60 ans sont très présentes sur la côte, où les prix du foncier sont souvent plus élevés (voir illustration 24). Les moins de 30 ans, peu nombreux dans le territoire de la CARA, sont davantage concentrés dans les terres. Ils ne représentent que 24 % de la population contre 32 % dans le référentiel littoral ou 36 % en province.

Illustration 23: Un phénomène de vieillissement déjà ancien et qui s'accroît



Source : Insee, Recensements de la population

Illustration 24 : Les jeunes de moins de 30 ans sont peu présents



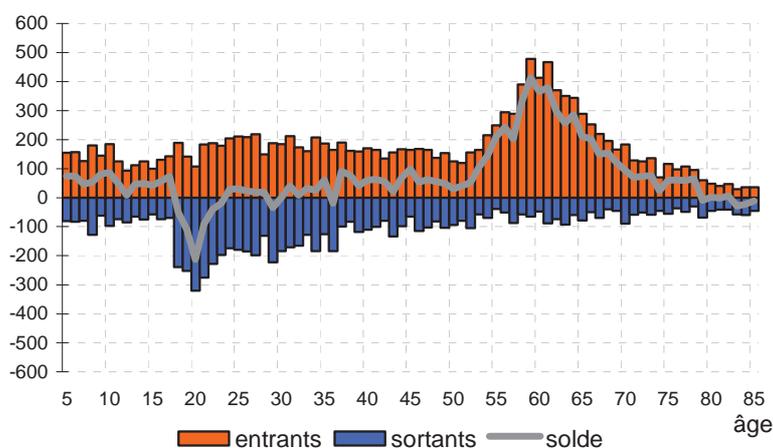
Source : Insee, Recensements de la population 2010.

Source : Insee, Recensements de la population 2010.

Des migrations qui accentuent le vieillissement

Au-delà du phénomène national du vieillissement de population, le caractère âgé de la population de la CARA s'accroît avec l'effet des migrations. En effet, au jeu des migrations, le territoire gagne surtout des habitants âgés de 55 à 65 ans. En revanche, il en perd chez les 18-24 ans (voir illustration 25). Ce phénomène est plus accentué dans la CARA que dans le référentiel littoral ou en Charente-Maritime (voir illustration 26)

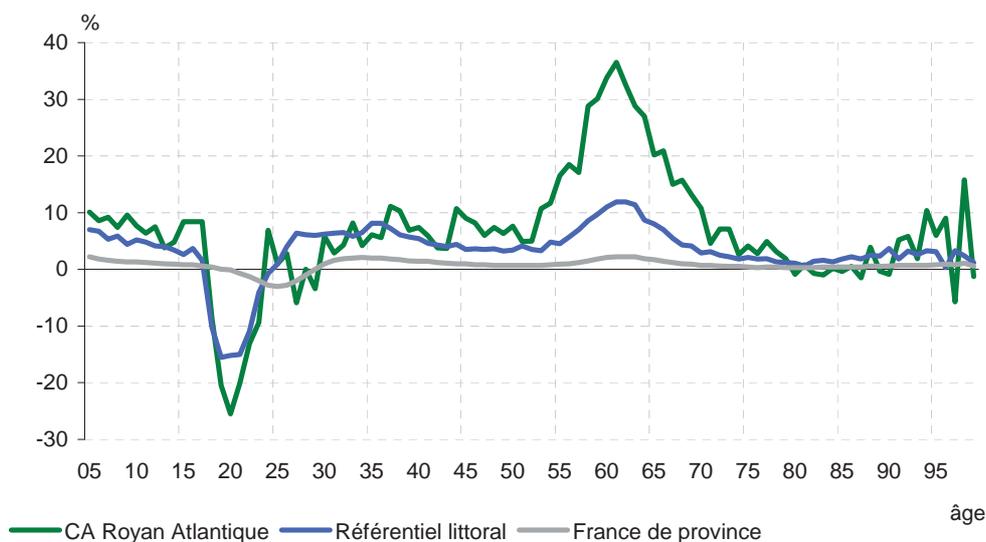
Illustration 25 : La CARA attire surtout les personnes âgées de 55 à 64 ans
Migrations résidentielles 2003-2008 pour la CA Royan Atlantique



Source: Insee, RP 2008

Illustration 26: Un phénomène observé dans les référentiels, mais d'ampleur plus importante

Impact des migrations sur 5 ans par âge



Source: Insee, RP 2008

Note de lecture : Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire de la CARA avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

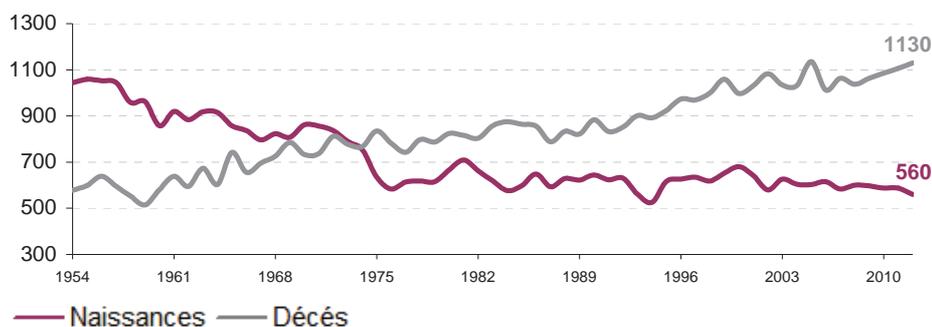
Un déficit important des naissances sur les décès

L'une des conséquences de ce vieillissement est le déficit de naissances par rapport aux décès, qui influe sur le renouvellement de la population de la CARA par le bas de la pyramide des âges. Ce déficit naturel ne cesse de se creuser depuis 1975, dans un contexte d'une relative stabilité des naissances qui ne parvient pas à combler la forte hausse des décès (voir *illustration 27*). La stabilité des naissances entre 1990 et 2010 a lieu dans un contexte où le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants a diminué.

En 2012, la CARA a enregistré 560 naissances et 1 130 décès, soit un ratio d'une naissance pour deux décès. Dans le référentiel littoral, ce ratio est de l'ordre d'une naissance pour un décès et de 4 naissances pour 3 décès en province (voir *illustration 28*).

Illustration 27 : Des naissances qui ne compensent pas les nombreux décès

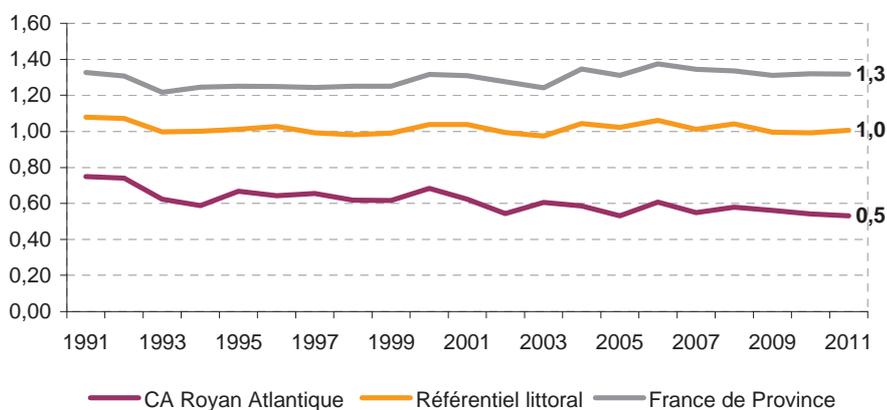
Nombre de décès et de naissances



Source : Insee, Etat civil

Illustration 28 : Une naissance pour deux décès dans la CARA

Nombre de naissances pour un décès



Source : Insee, Etat civil

Le déficit naturel a ainsi un impact négatif sur la croissance de la population. Il est encore plus important sur le littoral de la CARA, où la population est la plus âgée (voir illustration 29).

Par rapport aux zones d'emploi du référentiel, la CARA se caractérise par l'âge moyen le plus élevé et un impact du solde naturel sur la croissance démographique parmi les plus négatifs, avec la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya (voir illustration 30).

Illustration 29 : L'impact du déficit naturel plus marqué sur le littoral

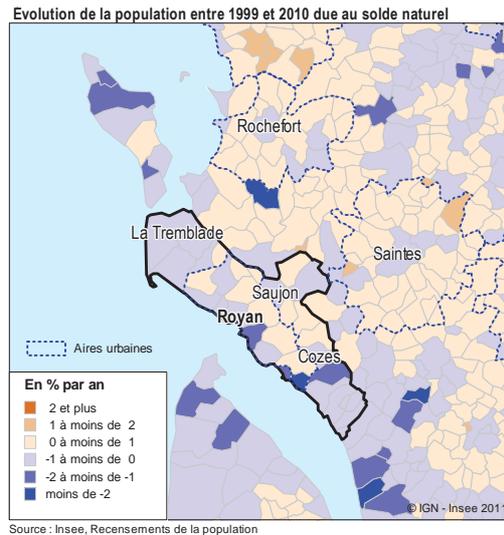
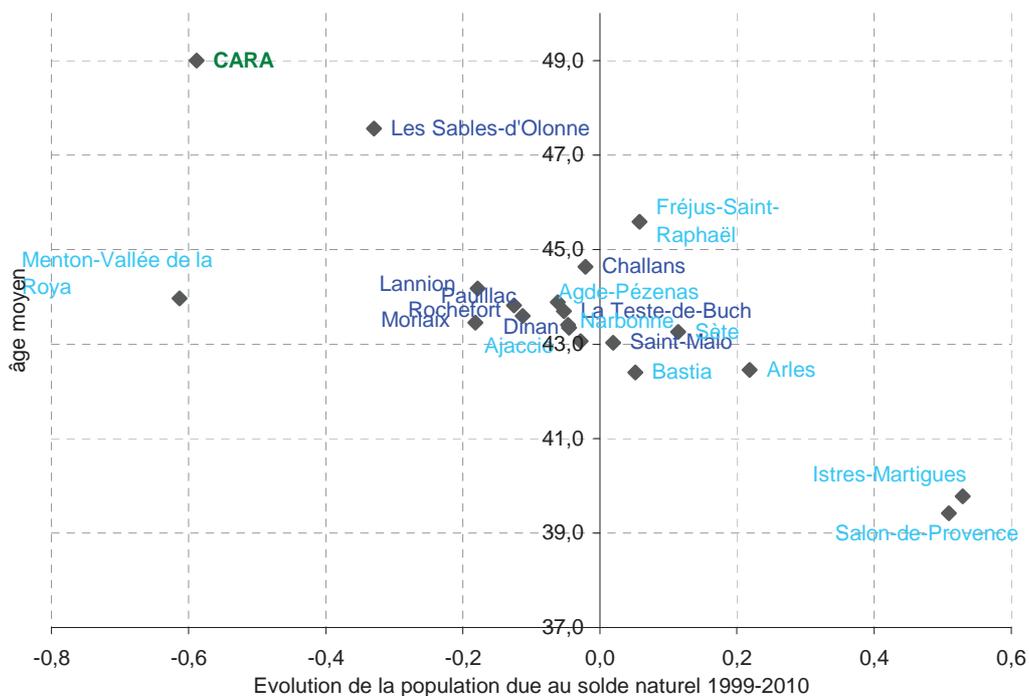


Illustration 30 : La plus haute moyenne d'âge par rapport au référentiel littoral
Âge moyen et impact du solde naturel sur l'évolution de population en 2010



Source: Insee, RP 2010

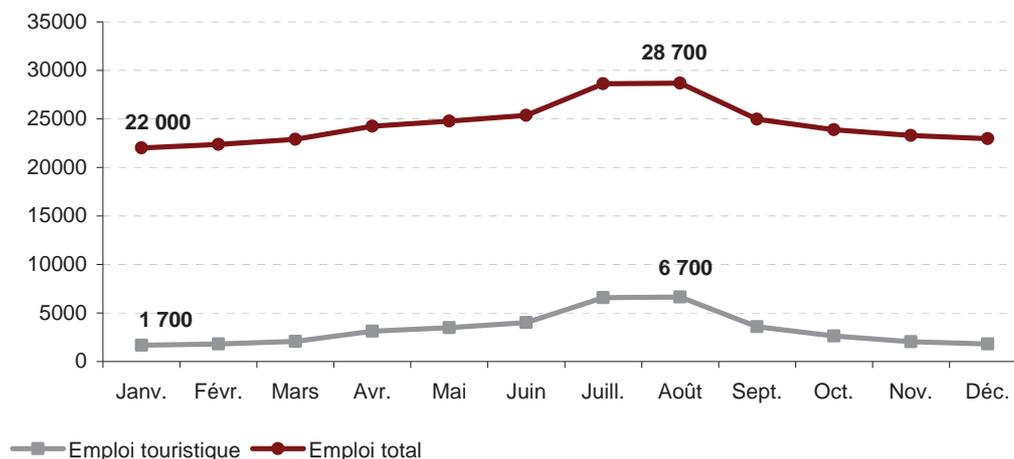
Des déséquilibres économiques

Une économie dépendante du tourisme

La CARA est un territoire très touristique. Ainsi, l'emploi de la CARA est soumis à une forte saisonnalité au cours de l'année : en 2011, il varie de 22 000 en janvier à 28 700 en août.

L'emploi touristique, générateur de cette saisonnalité, représente en moyenne 13 % de l'emploi total contre 9 % dans le référentiel littoral ou 7 % en Charente-Maritime, et jusqu'à 23 % durant la haute saison en été (contre respectivement 14 % et 11 %). Le tourisme génère ainsi plus de 6 700 emplois au plus fort de l'été contre 1 700 en basse saison. Une partie non négligeable de l'emploi lié au tourisme perdure donc toute l'année dans le territoire de la CARA (voir illustration 31).

Illustration 31 : L'emploi touristique représente près d'un quart de l'emploi en été
Évolution sur l'année 2011 de l'emploi et de l'emploi touristique en effectif



Évolution de la part de l'emploi touristique dans l'emploi en 2011 (en %)

	Moyenne annuelle	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
CA Royan Atlantique	13,4	7,6	8,1	9,0	12,9	14,1	15,8	22,9	23,2	14,4	11,1	8,7	7,9
Référentiel littoral	8,5	5,1	5,4	5,9	7,7	8,7	10,0	13,6	13,8	9,6	7,4	6,3	6,1

Sources : Insee, Estimation d'emploi localisé - DADS 2011

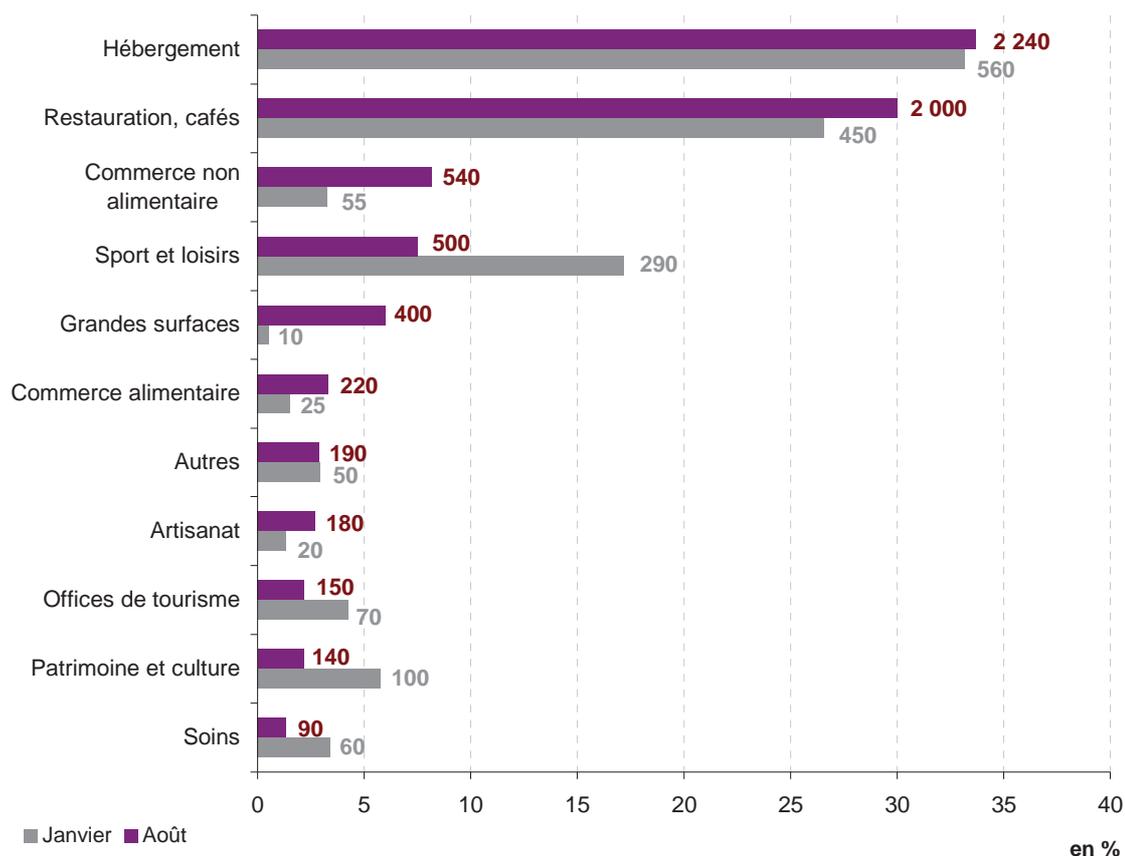
Parmi les salariés travaillant sur le territoire de la CARA, 2 800 ont un contrat commençant après le 15 juin et se terminant avant le 15 septembre. Ces contrats saisonniers sont le plus souvent des contrats de courte durée (2 mois en moyenne) et moins bien rémunérés (salaire horaire net médian de 8,1 euros contre 8,8 euros pour l'ensemble des contrats sur la CARA). Ils concernent principalement des jeunes âgés de moins de 25 ans qui représentent 3 saisonniers d'été sur 4. La restauration et l'hébergement touristique concentrent 48 % des contrats saisonniers d'été, le commerce 23 %. Ces emplois saisonniers sont occupés pour moitié par des habitants de la CARA et pour 30 % par des habitants du reste de la Charente-Maritime.

Le secteur de l'hébergement concentre jusqu'à 2 240 emplois en haute saison et la restauration 2 000 personnes (soit plus de 6 emplois touristiques sur 10 à eux deux). Les secteurs du commerce non alimentaire et alimentaire représentent 760 personnes en haute saison et les grandes surfaces 400 emplois (soit à eux deux plus d'un quart de l'emploi touristique). En basse saison, les activités de sport et loisirs et de patrimoine et culture (zoo de la Palmyre et de casino Royan et La Tremblade) rassemblent un nombre notable d'emplois (390 emplois à eux deux en basse saison) (voir illustration 32).

L'économie de la CARA est donc dépendante du tourisme, lequel offre des contrats à de jeunes salariés même s'ils sont peu rémunérateurs. De plus, les secteurs de la restauration et l'hébergement touristique (capacité de 60 000 lits dans les campings et de 2 300 lits dans les hôtels) sont fortement liés aux aléas climatiques et à ceux de la conjoncture économique nationale et internationale. En revanche, les casinos, moins soumis aux aléas météorologiques, assurent une stabilité de l'emploi tout au long de l'année.

Illustration 32 : La restauration et l'hébergement touristique, principaux vecteurs de l'emploi touristique

Part des principaux secteurs dans l'emploi touristique et effectifs en août et janvier 2011



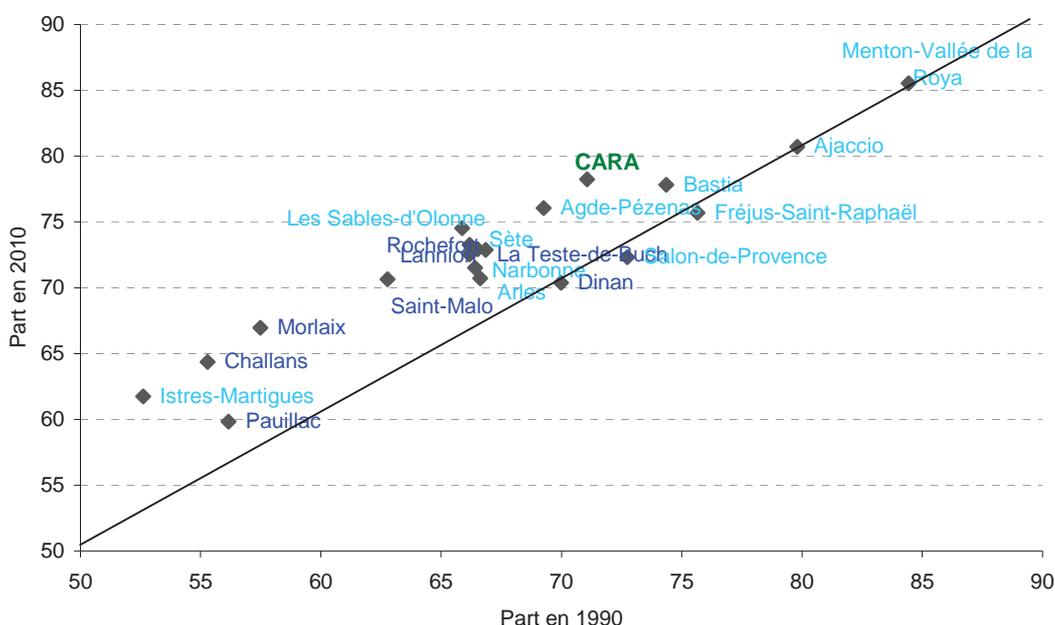
Sources : Insee, DADS 2011

Une sphère présenteielle importante

L'économie de la CARA est tout particulièrement destinée à satisfaire les besoins de la population présenteielle (résidents, touristes et excursionnistes). Elle est donc à dominante présenteielle (*voir méthodologie « La sphère présenteielle »*). En 2010, cette sphère regroupe plus de 20 000 emplois, soit 78 % des emplois occupés contre 72 % dans le référentiel littoral et 67 % en province. Comme dans la majorité des zones d'emploi du référentiel littoral, la part de l'emploi présenteiel a fortement augmenté ces dernières décennies (*voir illustration 33*).

La forte orientation présenteielle de l'économie se traduit par un poids plus faible du système productif, et en son sein, par une faible part de l'industrie : 6 % contre 10 % dans le référentiel littoral et 15 % en province. L'économie présenteielle est un facteur de stabilité pour un territoire. Elle permet la captation de revenus extérieurs et n'est pas exposée au processus de compétition mondiale car elle n'est pas délocalisable. Cependant, elle présente l'inconvénient d'offrir des emplois moins rémunérateurs et plus précaires que l'économie productive, principalement en raison de la saisonnalité du tourisme et de niveaux de qualification plus faibles.

Illustration 33 : Forte croissance de la sphère présenteielle depuis trente ans
Part de l'emploi présenteiel depuis 1990



Zones d'emploi du littoral méditerranéen

Zones d'emploi du littoral atlantique

Source : Insee, RP 2010 et RP 1990

Des revenus dépendant principalement des pensions

Contrairement au référentiel littoral et à la province, les revenus des habitants de la CARA dépendent principalement des pensions, des retraites et des rentes (43,8 % des revenus), du fait du nombre important de retraités. Les revenus salariaux arrivent eux en second (38,9 % des revenus). Avec la forte part d'actifs non-salariés (4 900 personnes soit 20 % des actifs), la part des revenus des professions non salariées est plus importante que dans le référentiel littoral (voir illustration 34). Comparativement aux zones d'emploi du référentiel littoral, celle de Royan se démarque par la plus faible part des salaires dans les revenus fiscaux, et à l'inverse, la plus forte part des pensions et retraites (voir illustration 35).

Sur la période récente, l'arrivée de nouveaux retraités d'Île-de-France contribue au relèvement du niveau moyen des revenus de la CARA. Ceci peut représenter un facteur positif pour l'économie, grâce au développement du commerce de proximité et des services à la personne. À plus long terme, et compte tenu de sa courbe démographique, l'évolution du niveau des retraites et des pensions sera déterminante pour la CARA.

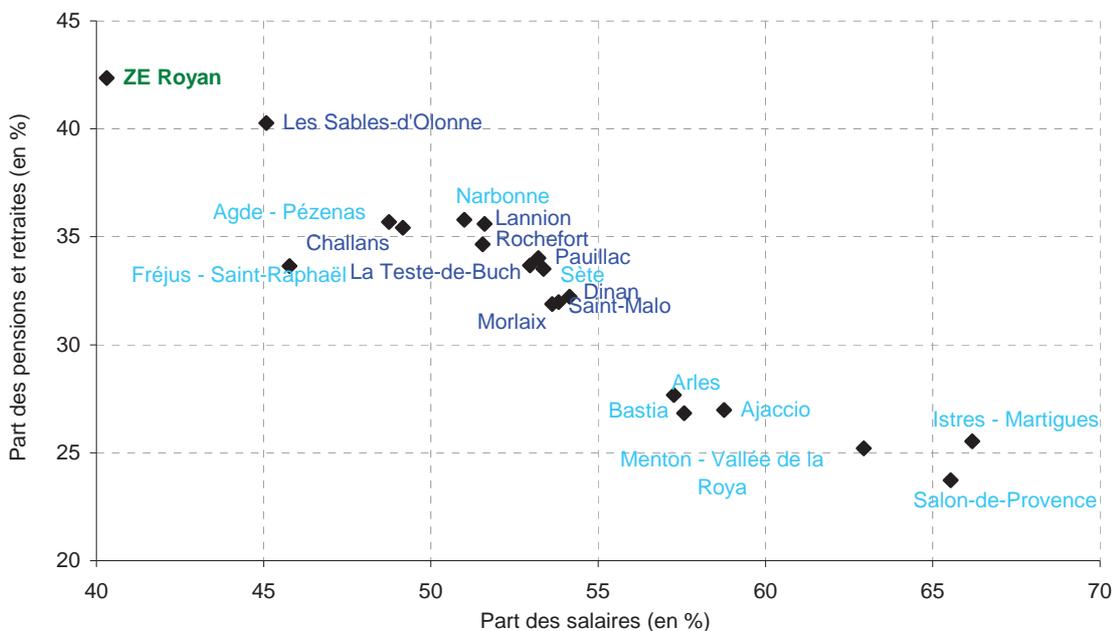
Illustration 34 : Des revenus dépendant en majorité des pensions et retraites Composition du revenu fiscal des ménages en 2011

	CA Royan Atlantique	Référentiel littoral	France de province
Revenus salariaux	38,9	53,9	61,1
dont indemnités chômage	2,8	3,2	3
Revenus des professions non salariées	8,3	6,7	6
Pensions, retraites et rentes	43,8	32	26,7
Autres revenus	9	7,5	6,1

Source : Insee et DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Illustration 35 : Part des retraites : la CARA se démarque des autres territoires

Part des revenus salariaux et des pensions, retraites dans le revenu fiscal 2011



Zones d'emploi du littoral méditerranéen

Zones d'emploi du littoral atlantique

Source : Insee et DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

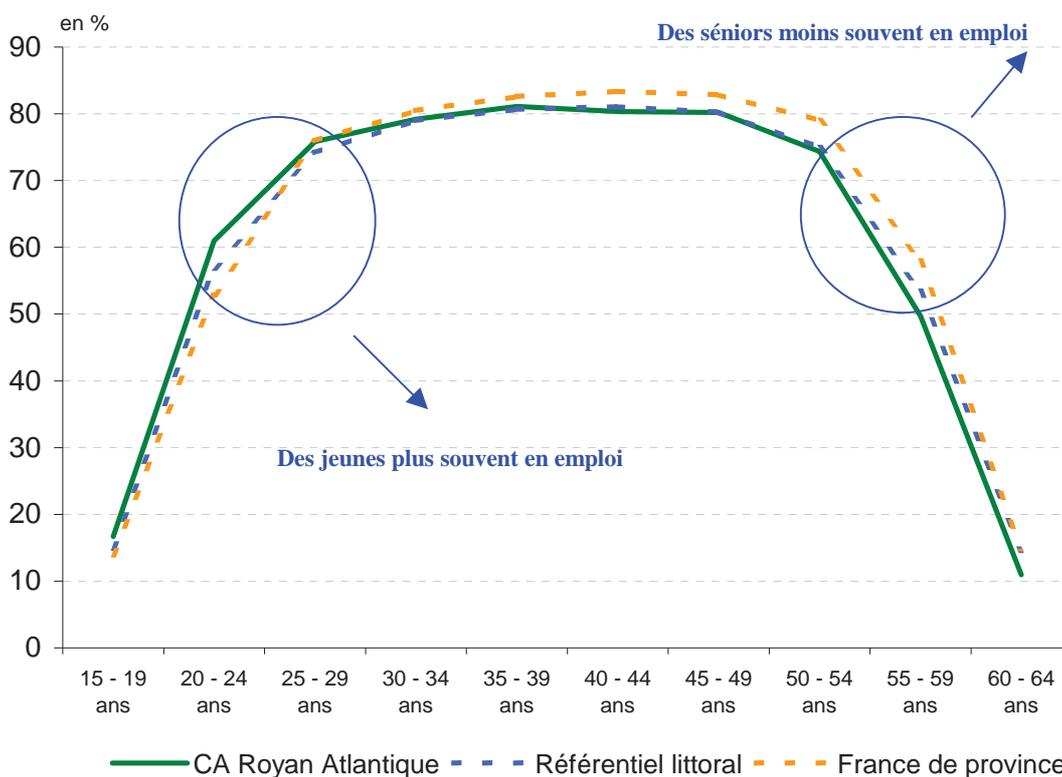
Les jeunes occupent plus souvent un emploi que les seniors

La population de la CARA est moins souvent en emploi que les référentiels. Le taux d'emploi des 15-64 ans est de 57,3 %, soit 3 points de moins que le référentiel littoral et 6 points de moins que la province.

Dans la CARA, les jeunes sont plus souvent actifs et moins souvent étudiants. Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans est plus élevé que celui du référentiel littoral (35 % contre 34 %). En effet, la spécialisation dans le secteur du tourisme offre sans doute plus facilement un premier emploi aux jeunes. Mais il incite peut-être moins aux études longues. On observe ainsi que les jeunes de la CARA poursuivent moins d'études : en 2010, parmi les 20-25 ans qui habitaient déjà sur le territoire 5 ans auparavant, 53 % ont le bac contre 58 % dans le référentiel littoral et 64 % en province. Ils sont également moins nombreux à être diplômés post-bac (20 % contre 24 % et 30 %). En revanche, les personnes âgées de 55 à 64 ans sont moins souvent en emploi que dans les référentiels (28 % contre 34 % et 37 % dans les référentiels) et plus souvent au chômage ou inactifs (voir illustration 36).

Illustration 36 : Les jeunes plus souvent en emplois que les seniors

Taux d'emploi par tranche d'âge en 2010



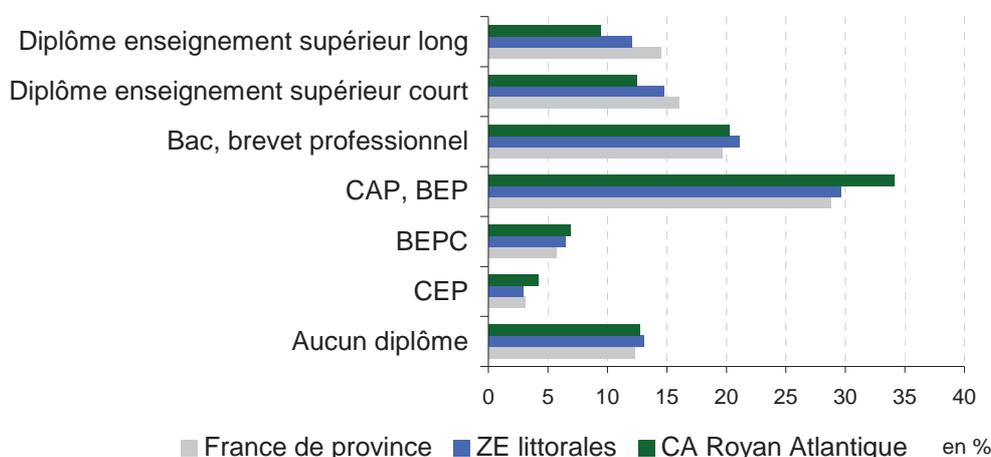
Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale

Une main d'œuvre moins souvent diplômée du supérieur

Conséquence d'un arrêt des études plus précoce, les actifs de la CARA sont moins nombreux à être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court (12,5 %) ou long (9,4 %) (voir illustration 37). Ils sont en revanche plus souvent diplômés d'un cycle court, type CAP et BEP (34 % des actifs).

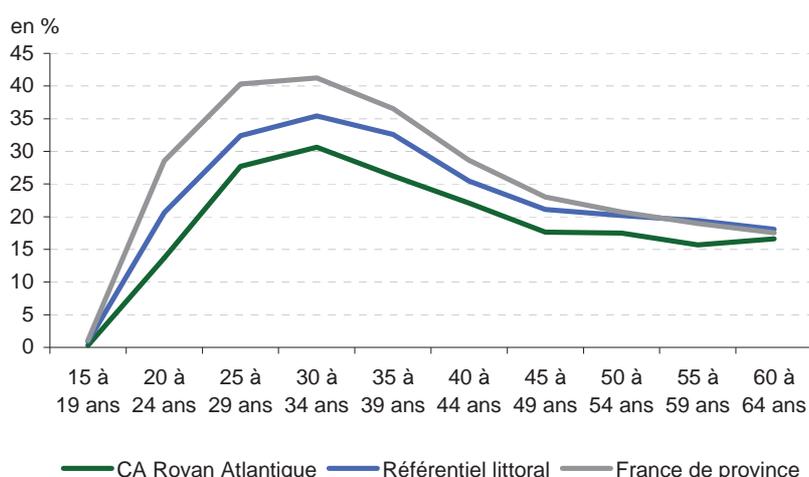
Parmi les plus jeunes de ces actifs, le niveau de diplôme est faible : la part des diplômés du supérieur y est plus faible de 5 à 15 points selon l'âge (voir illustration 38). Cet écart diminue néanmoins à partir de 55 ans, en raison de l'arrivée massive de personnes âgées plus diplômées sur le territoire.

Illustration 37 : Des actifs moins souvent diplômés de l'enseignement post bac
Diplôme le plus élevé des actifs de 15 ans ou plus en 2010 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Illustration 38 : Des jeunes actifs moins souvent diplômés du supérieur
Part des personnes titulaires d'un diplôme post-bac en 2010



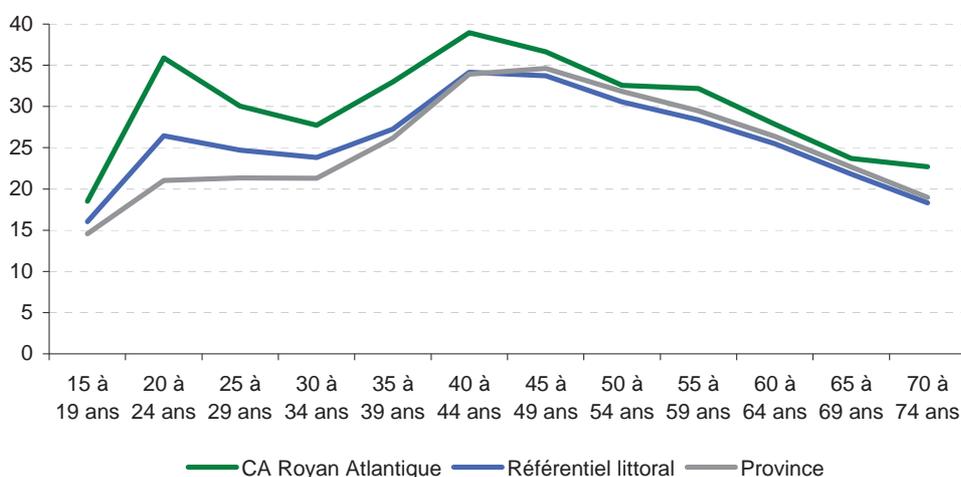
Source : Insee, Recensement de la population 2010

Si la part des diplômés du supérieur est faible, les jeunes de la CARA sont aussi plus souvent diplômés des filières courtes : 36 % des 20-24 ans ont un diplôme de type CAP ou BEP, contre 26 % dans le référentiel littoral et 21 % en province. Par ailleurs, l'apprentissage est également plus répandu : 8 % des 18-24 ans y ont recours contre 6 % dans le référentiel littoral et en province.

La « faible qualification » de la main d'œuvre (en matière de diplômés du supérieur) peut représenter un frein à l'installation d'entreprises cherchant de la main d'œuvre qualifiée, notamment des cadres des fonctions métropolitaines (*voir définition « [Les cadres des fonctions métropolitaines](#) »*). La part de ces fonctions y est logiquement plus faible dans la CARA que dans les référentiels (4 % de l'emploi total contre 5 % et 7 %).

Illustration 39 : Des jeunes plus souvent diplômés des filières courtes

Part des personnes diplômées d'un CAP ou d'un BEP en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Des déséquilibres sociaux

Des conditions d'emploi plus précaires

Les salariés de la CARA occupent plus fréquemment un emploi précaire (hors CDI et titulaires de la fonction publique) : 17,6 % des salariés contre 15,6 % dans le référentiel littoral en 2010. La plus forte proportion de ces formes particulières d'emploi s'explique par les contraintes saisonnières de l'emploi touristique.

Par ailleurs, les contrats sont plus souvent à temps partiel. 4 300 personnes travaillent à temps partiel, soit 22 % des salariés contre 19 % dans les référentiels. Ce temps partiel concerne surtout les femmes, notamment les plus âgées. En revanche, les jeunes femmes de la CARA sont moins concernées par le temps partiel que celle des référentiels.

Parallèlement, l'intérim est moins présent sur le territoire, en raison du faible poids du secteur industriel. L'apprentissage et les emplois aidés sont en revanche plus fréquents (voir illustration 40).

Illustration 40 : Plus de temps partiel et moins de CDI

Composition du revenu fiscal des ménages

	CA Royan Atlantique	Référentiel littoral	France de province
Conditions d'emploi (en %)			
Titulaires de la fonction publique et CDI	82,4	84,4	84,6
CDD	12,4	10,7	9,9
Intérim	1,1	1,7	2,1
Emplois aidés	1,1	0,8	0,9
Apprentissage et stage	2,9	2,3	2,6
Part du temps partiel (en %)			
<i>Hommes</i>	8,7	6,8	7
15 à 24 ans	16,3	15,9	18,5
25 à 49 ans	5,3	4,5	4,6
50 ans et +	13	8,4	7,8
<i>Femmes</i>	33,4	31,2	31,2
15 à 24 ans	30,1	34	37,2
25 à 49 ans	31,6	30,2	30
50 ans et +	37,7	32,7	32,3
Ensemble des salariés de 15 ans et +	21,7	18,7	18,9

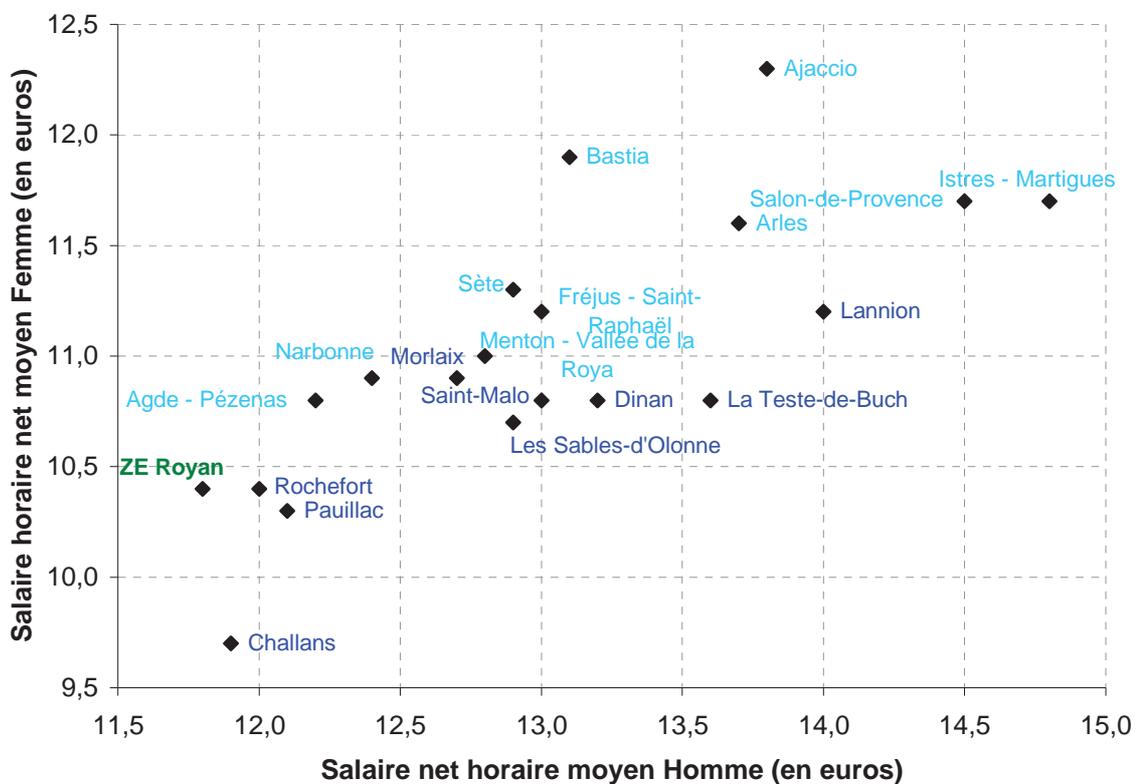
Source : Insee et DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Ces formes particulières d'emploi s'accompagnent de rémunérations moins élevées. Dans la zone d'emploi de Royan, le salaire net horaire moyen est de 10,9 euros contre 11,9 dans le référentiel littoral et 12,4 en province.

Vis-à-vis des zones d'emploi du référentiel littoral, celle de Royan se démarque par la faiblesse du niveau des salaires horaires, qui concerne aussi bien les hommes que les femmes. L'écart de rémunération entre hommes et les femmes est moins marqué (voir illustration 41).

Illustration 41 : Un salaire horaire net moyen parmi les plus faibles, surtout celui des femmes

Salaire horaire net moyen des hommes et des femmes à temps complet en 2010



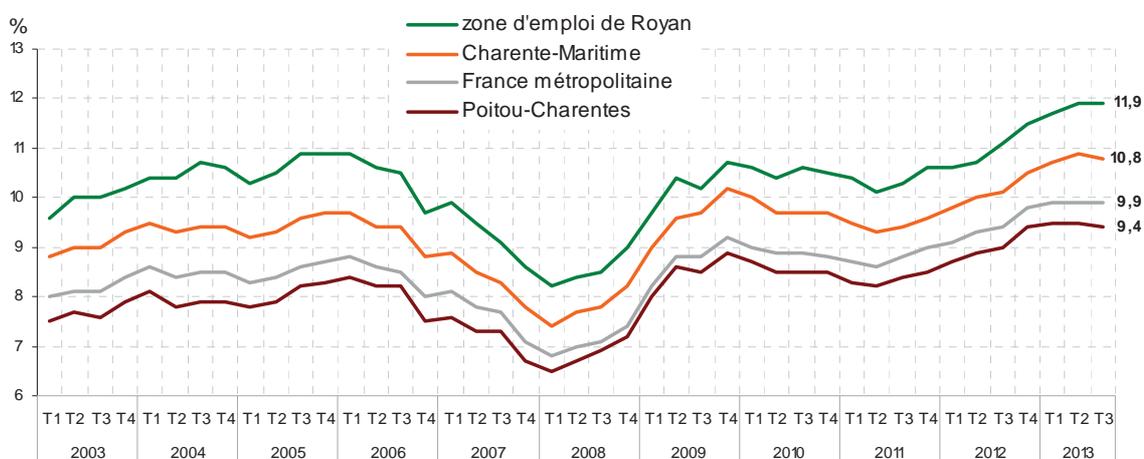
Source: Insee, DADS 2010

Un chômage élevé

La zone d'emploi de Royan se caractérise par un taux de chômage plus élevé que dans le reste du territoire : 11,9 % au 3^e trimestre 2013 contre 9,9 % en France métropolitaine et 9,4 % en Poitou-Charentes (*voir illustration 42*). Parmi les 304 zones d'emploi de Métropole, celle de Royan est la 58^e à avoir le taux de chômage le plus élevé. Vis-à-vis des zones d'emploi voisines (référentiel littoral atlantique), elle se démarque également par un taux de chômage parmi les plus élevés (*voir illustration 43*).

Illustration 42 : Taux de chômage de la zone, 1 point de plus que le département

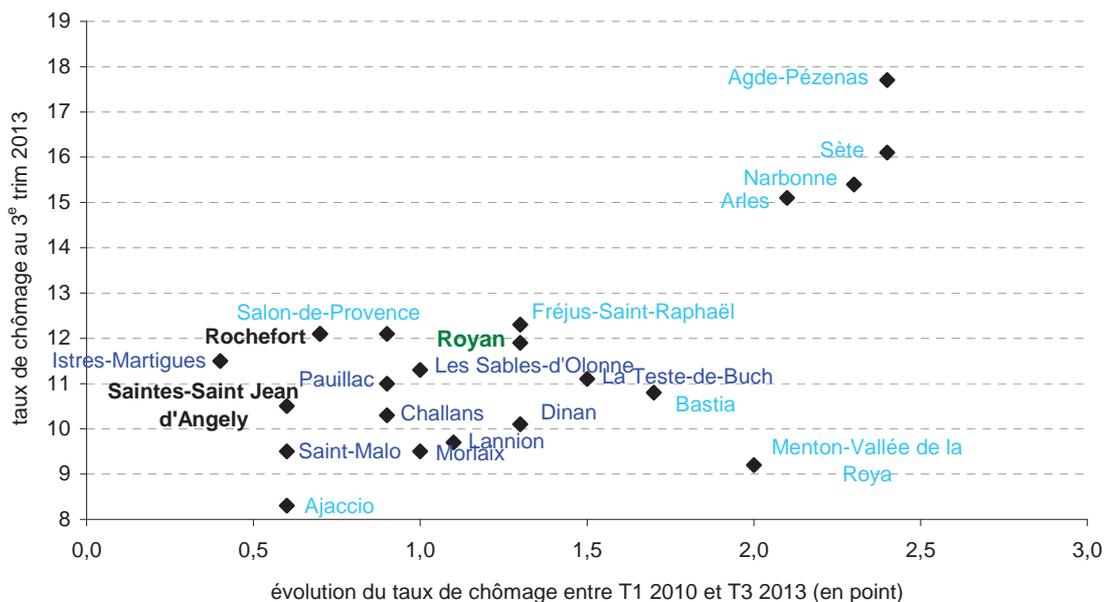
Évolution du taux de chômage trimestriel entre 2003 et 2013



Source : Insee, *taux de chômage localisés - données T3 2013 provisoires*

Illustration 43 : Un chômage élevé parmi les zones d'emploi voisines

Taux de chômage et son évolution entre 2010 et 2013



Source : Insee, *taux de chômage localisés - données T1 2013 provisoires*

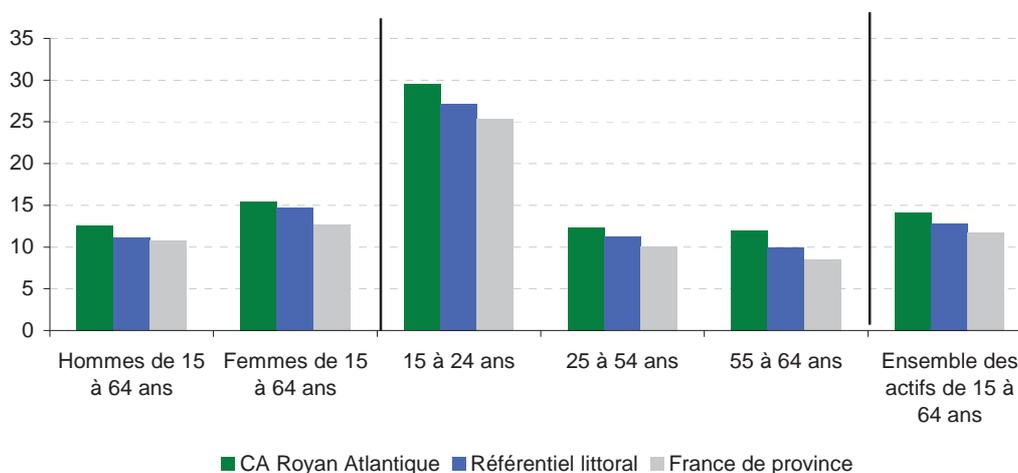
Au 31 décembre 2012, 6 200 personnes étaient demandeurs d'emploi de catégories A, B et C à Pôle Emploi (c'est-à-dire sans emploi ou ayant exercé une activité réduite au cours du mois). Parmi elles, 4 300 étaient demandeurs d'emploi de catégorie A (c'est-à-dire sans emploi et sans activité réduite).

Courant 2012, ce nombre de demandeurs (A, B et C) a fortement augmenté : une hausse de 11 % contre 8 % dans le référentiel littoral et 9 % en province. Cette augmentation concerne surtout les plus de 50 ans (+ 18 % contre + 15 % dans le référentiel littoral) et notamment la population féminine de cette tranche d'âge (+ 21 % contre + 15 %).

Parmi les demandeurs d'emploi, environ 2 000 le sont depuis plus d'un an, en majorité des femmes (1 200 environ), soit une part du chômage de longue durée moins importante dans la CARA qu'en province (38 % contre 40 % en province). Ce chômage de longue durée a également augmenté en 2012 (+ 15 % contre + 14 % et + 13 %), surtout chez la population féminine (+16 % contre 14 % dans les référentiels).

Comme au niveau national, le chômage dans la CARA touche davantage les plus jeunes et les femmes. Il est plus élevé que dans les référentiels quels que soient l'âge et le sexe (*voir illustration 44*).

Illustration 44 : Un chômage plus élevé pour toutes les catégories de personnes
Taux de chômage 2010 par sexe et âge au sens du recensement de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Étude Diagnostic et Prospective Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Dossier d'étude du Décimal n°341

Le taux de chômage de la CARA se situe dans la moyenne haute des taux de chômage du référentiel littoral. Toutes choses égales par ailleurs, une personne vivant dans la CARA a beaucoup plus de chance d'être au chômage qu'une personne vivant par exemple, à Saint-Malo ou à Dinan. La possession d'une voiture ou non est un facteur déterminant pour une personne d'être ou ne pas être au chômage dans la CARA, tout comme le niveau de diplôme, le mode de cohabitation et le sexe (*voir illustration 45*).

Illustration 45 : Posséder une voiture, un facteur déterminant du chômage

Modélisation de la probabilité d'être au chômage

	Paramètre estimé	Niveau de significativité * : 10% ** : 5 % *** : 1%	Probabilité d'être au chômage	Écart à la probabilité de référence
Individu de référence	-1,5	***	17,8	0,0
<i>Hommes</i>	<i>réf.</i>			
Femmes	0,5	***	25,6	7,8
<i>Moins de 25 ans</i>	<i>réf.</i>			
25-34 ans	-0,7	***	10,1	-7,7
35-44 ans	-1,1	***	6,5	-11,2
45-54 ans	-1,4	***	5,0	-12,7
55 ans et plus	-1,4	***	4,8	-12,9
Brevet ou moins	0,5	***	27,0	9,2
CAP-BEP	0,2	***	21,4	3,7
<i>BAC</i>	<i>réf.</i>			
Diplômé du supérieur	-0,4	***	12,4	-5,4
<i>Vit dans un ménage avec actif occupé</i>	<i>réf.</i>			
Vit seul ou dans un ménage sans actif occupé	0,5	***	26,0	8,2
<i>Ménage motorisé</i>	<i>réf.</i>			
Ménage non motorisé	0,9	***	35,1	17,3
Zones d'emploi				
Agde - Pézenas	0,3	***	23,0	5,2
Ajaccio	-0,3	***	14,2	-3,6
Arles	0,1	***	19,1	1,4
Bastia	-0,2	***	14,4	-3,3
Challans	-0,2	***	14,5	-3,3
Dinan	-0,3	***	14,0	-3,8
Fréjus - Saint-Raphaël	0,0	**	17,1	-0,7
Istres - Martigues	0,0		17,7	0,0
La Teste-de-Buch	-0,1	***	16,6	-1,2
Lannion	-0,2	***	15,1	-2,7
Les Sables-d'Olonne	-0,1	***	16,4	-1,3
Menton - Vallée de la Roya	-0,5	***	11,6	-6,1
Morlaix	-0,2	***	14,9	-2,9
Narbonne	0,2	***	21,0	3,3
Pauillac	0,0		18,0	0,2
Rochefort	0,0		18,3	0,5
<i>Royan</i>	<i>réf.</i>		17,8	
Saint-Malo	-0,3	***	13,7	-4,0
Salon-de-Provence	-0,1	***	16,8	-1,0
Sète	0,2	***	21,3	3,5

Source: Insee, RP 2010

Champ : individus actifs résidents dans la zone d'emploi de Royan ou dans l'une de celles constituant le référentiel littoral.

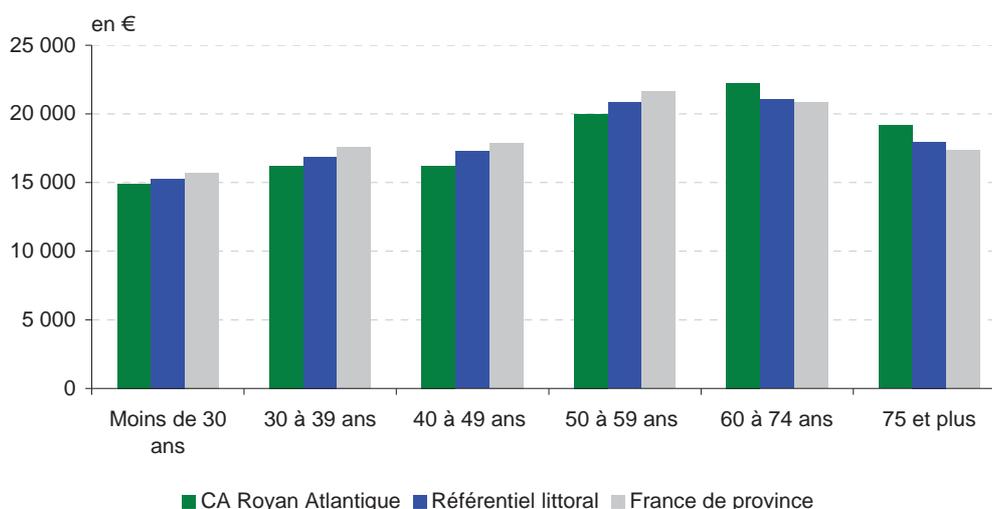
Note de lecture : La probabilité d'être au chômage pour l'individu de référence (à savoir un homme de moins de 25 ans résidant dans la zone d'emploi de Royan, ayant le bac, vivant dans un ménage motorisé avec au moins un actif occupé) est de 17,8%. Toutes choses égales par ailleurs, s'il vivait dans un ménage non motorisé sa probabilité d'être au chômage aurait été de 35,1%.

Des revenus plus élevés chez les retraités que chez les actifs

Les revenus fiscaux sont en moyenne plus élevés dans la CARA que dans les référentiels. Cette différence s'explique principalement par le plus haut niveau de revenu des personnes de plus de 60 ans. En effet, ces personnes ont un revenu médian nettement supérieur à celui des référentiels. En revanche, les personnes de moins de 60 ans ont un revenu médian plus faible que dans les référentiels (voir illustration 46).

Illustration 46 : Le revenu des séniors est plus élevé

Revenu médian 2011 par unité de consommation (UC) selon la classe d'âge



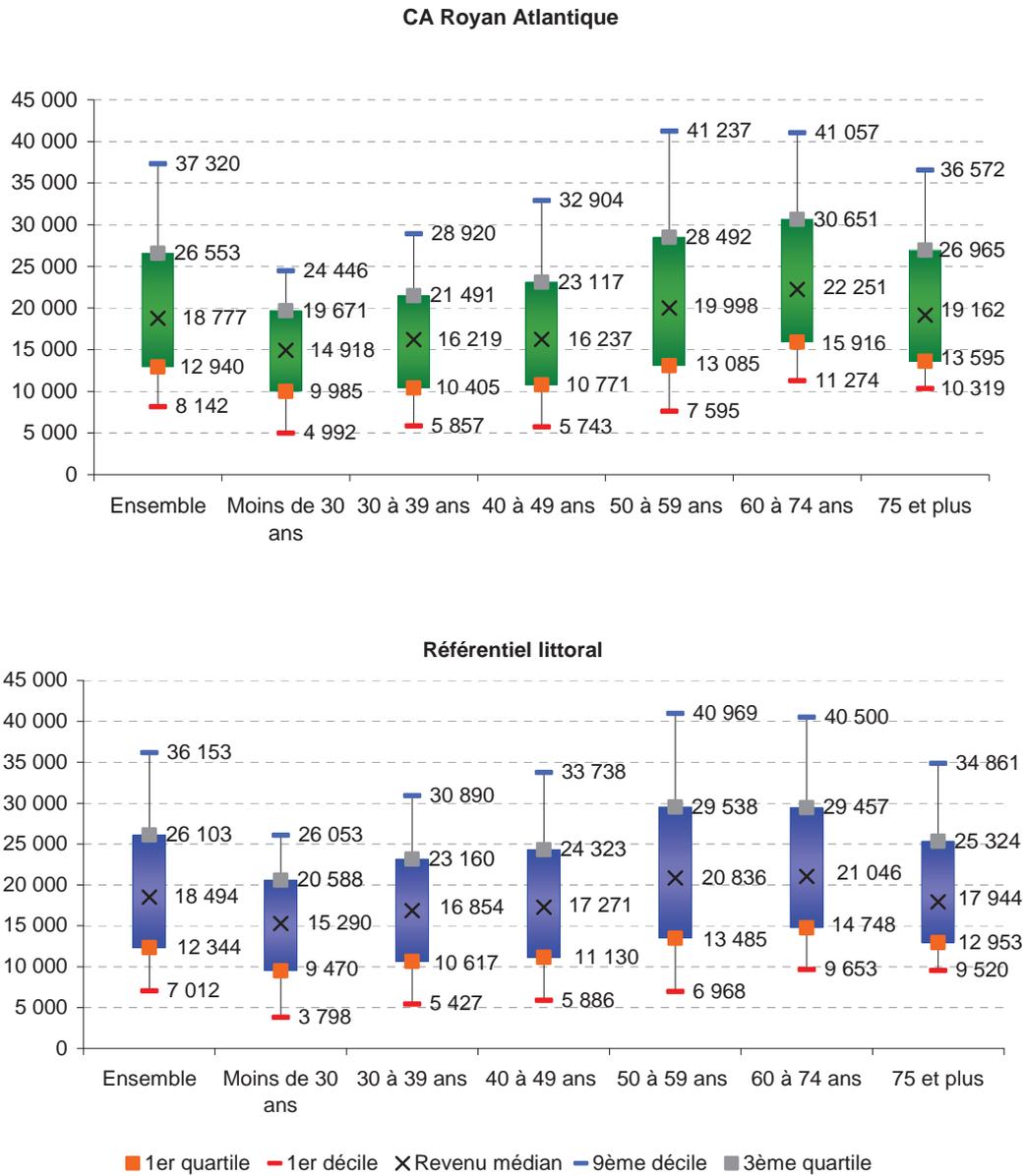
Source : Insee-DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages

En 2011, le revenu fiscal médian est de 18 780 euros par unité de consommation contre 18 490 euros dans le référentiel littoral et 18 740 en province. Depuis 2009, il a augmenté à un rythme annuel plus soutenu (1,8 % par an) que celui du référentiel littoral ou de la province (1,6 % par an).

Dans la CARA, les populations les plus défavorisées, comme les plus aisées sont dans une situation plus favorable que dans le référentiel : les 10 % de la population ayant les revenus les plus bas ont un revenu de 8 140 euros, soit 1 100 euros de plus que le référentiel littoral ; et les 10 % ayant les revenus les plus hauts ont un revenu de 37 320 euros, soit 800 euros de plus que le référentiel littoral.

Les disparités de revenu s'avèrent globalement moins marquées dans le territoire de la CARA que dans les référentiels. Le rapport inter-décile, qui mesure le rapport entre le revenu déclaré par les 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres est de 4,6 pour la CARA contre 5,2 pour les référentiels (voir illustration 47).

Illustration 47 : Des revenus dans l'ensemble plus élevés et moins dispersés
Écarts des revenus fiscaux en 2011 selon la classe d'âge (par UC)



Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages

Le bassin de Royan se démarque par le plus haut niveau de revenu, mais également par de plus fortes disparités. En revanche, le niveau de revenu dans le bassin de Cozes y est le plus faible (voir illustration 48 et 49).

Illustration 48 : Un niveau de revenu moins élevé dans le bassin de Cozes

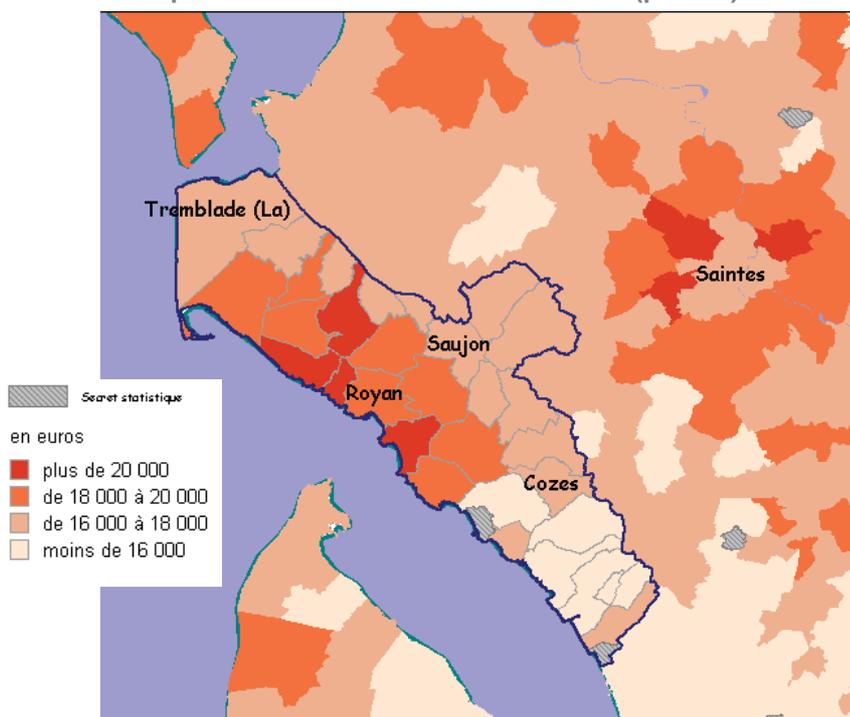
Indicateurs de distribution de revenus en 2011 (par unité de consommation)

	1 ^{er} décile (en euros)	1 ^{er} quartile (en euros)	Revenu médian (en euros)	3 ^{ème} quartile (en euros)	9 ^{ème} décile (en euros)
CA Royan Atlantique	8 142	12 940	18 771	26 553	37 320
<i>dont bassin de Cozes</i>	7 585	11 849	16 646	22 768	30 372
<i>bassin de Royan</i>	8 399	13 629	20 008	28 675	40 263
<i>bassin de Saujon</i>	8 190	12 425	17 523	23 854	32 236
<i>bassin de La Tremblade</i>	7 651	12 531	17 821	25 014	35 162
Référentiel littoral	7 012	12 344	18 494	26 103	36 153
France de province	6 993	12 504	18 738	26 238	36 274

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages

Illustration 49 : Un niveau de revenu plus élevé à la périphérie de Royan

Revenu médian par unité de consommation en 2011 (par UC)



Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages

Une pauvreté plus présente à Royan

Le nombre de personnes vivant avec un bas revenu est relativement important. Parmi les moins de 65 ans, hors agriculteurs et étudiants, 9 160 personnes vivent avec moins de 982 euros par mois et par unité de consommation en 2011, soit 18,9 % de la population (tout comme dans le référentiel littoral) contre 18,2 % en province. Plus particulièrement, 2 430 personnes sont bénéficiaires du RSA socle non majoré, soit 5 % de la population (tout comme le référentiel littoral) contre 4,8 % en province.

Toutefois, les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) et de l'allocation adulte handicapé (AAH) sont relativement moins nombreux : 3 040 personnes sont bénéficiaires de la CMUC et 1 190 par l'AAH en 2011. Les familles monoparentales, catégorie de ménages la plus exposée à la pauvreté, sont aussi moins nombreuses : 11,4 % contre 13,8 % dans le référentiel littoral et 13,2 % en Province.

La précarité est surtout présente dans les bassins de Royan et de Saujon où la part des personnes vivant avec un bas revenu est plus importante et les bénéficiaires du RSA et des prestations CAF également (*voir illustration 50*).

Cette analyse de la pauvreté exclut les plus de 65 ans, mais les revenus des plus de 60 ans sont globalement plus faibles dans les bassins de Cozes et Saujon.

Illustration 50 : Le bassin de Royan, une fragilité sociale plus marquée

Principaux indicateurs de fragilité sociale (en %)

	CARA	Bassin de Cozes	Bassin de La Tremblade	Bassin de Royan	Bassin de Saujon	Référentiel littoral	France de province
Population à bas revenu (en %)	18,9	18,0	17,7	19,4	19,4	18,9	18,2
Bénéficiaires du RSA (en %) [1]	5,0	3,5	4,6	5,6	4,8	5,0	4,8
Bénéficiaires de l'AAH [2]	2,5	2,6	2,9	2,3	2,4	3,0	3,0
Allocataires Caf à 75% du revenu [3]	19,0	14,9	16,8	20,7	18,4	19,9	19,1
Bénéficiaires de la CMUC [4]	5,3	4,7	4,7	5,5	5,9	6,1	6,8
Locataires HLM [5]	2,3	0,7	2,5	2,9	0,7	9,8	12,9
Familles monoparentales [6]	11,4	10,8	12,3	11,6	10,1	13,8	13,2

Source : Insee, Recensement de la population 2010; Cnaf 2011 ; Cnam 2011

[1] Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)

[2] Part de la population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)

[3] Part des allocataires Caf dont les prestations représentent plus de 75% du revenu

[4] Part de la population couverte par la Cnam bénéficiant de la CMUC

[5] Part des locataires HLM dans le parc des résidences principales

[6] Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles

Des déséquilibres autour du logement

Les résidences secondaires représentent près de la moitié du parc de logement

Signe de l'attractivité résidentielle du territoire, le parc de logement de la CARA se caractérise par un grand nombre de résidences secondaires. Sur les 75 000 logements que compte la CARA, 44 % sont des résidences secondaires (33 260 logements). Bien que leur nombre ait augmenté entre 1999 et 2010, leur part a très légèrement diminué sous l'effet d'une plus forte augmentation du nombre de résidences principales. Leur densité atteint en 2010, 55 logements par km² contre 21 pour le référentiel littoral. Elles se concentrent sur le littoral. La part des résidences secondaires dépasse ainsi les 60 % à Les Mathes (80 %), à Saint-Palais-sur-Mer (67 %), à Vaux-sur-Mer (64 %) et à Saint-Georges de Didonne (67 %). (voir illustration 51).

Les propriétaires de ces résidences sont majoritairement des habitants d'Île-de-France (26 %) et des habitants de Poitou-Charentes (31 %), notamment de Charente-Maritime (voir illustration 52).

Illustration 51 : 44% du parc sont des résidences secondaires

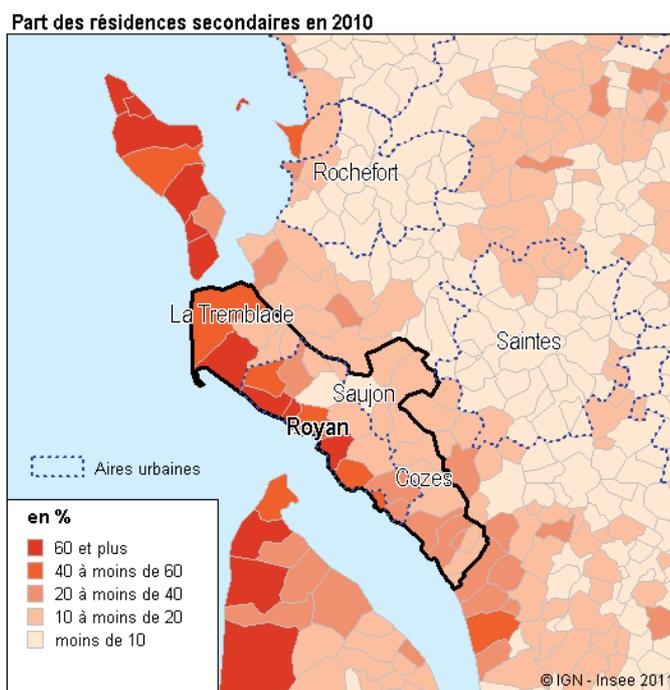
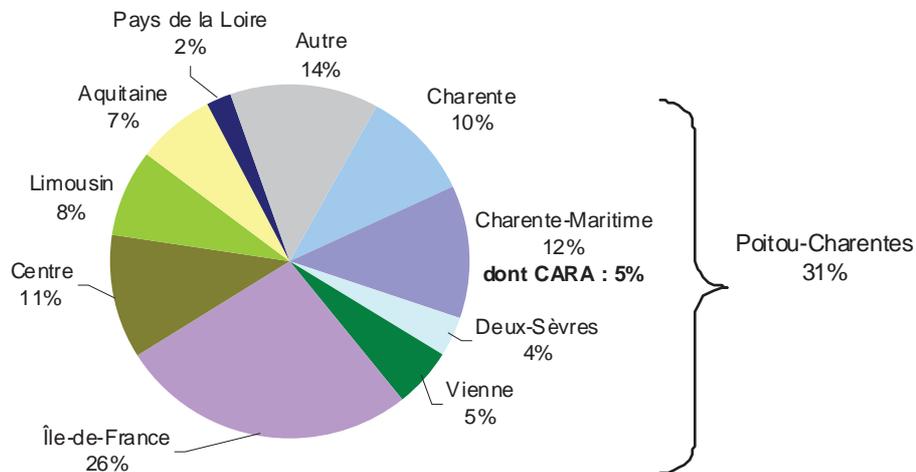


Illustration 52 : Les propriétaires des résidences secondaires majoritairement picto-charentais et franciliens

Zone de résidence des propriétaires des résidences secondaires de la CARA en 2011



Source : MAJIC 2011 - DGFIP - Fichier foncier standard

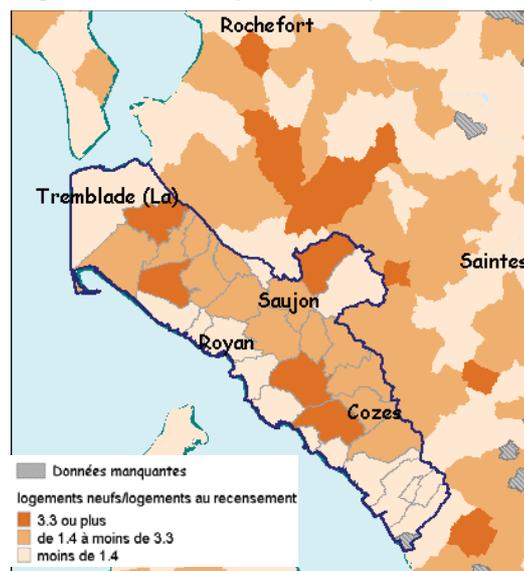
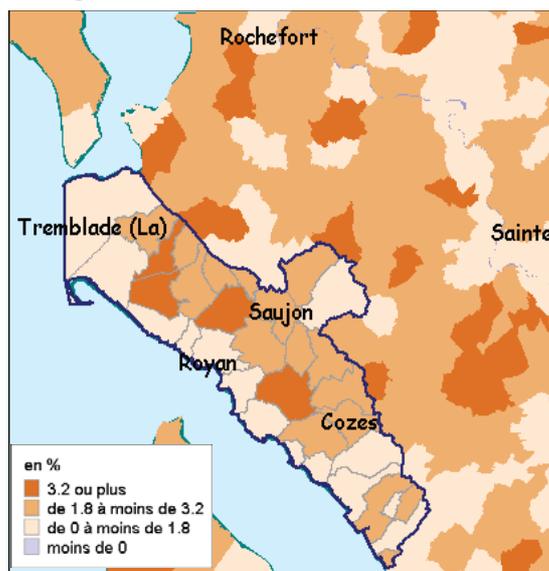
Champ : résidences secondaires appartenant à des personnes physiques

Entre 1999 et 2010, le nombre total de logements a progressé de 1,4 % par an. Cette progression est inférieure à celle observée entre 1990 et 1999 (+ 1,6 % par an) et reste en dessous de celle du territoire de comparaison (+ 1,5 %). La construction de logements neufs concerne surtout la périphérie de Royan (voir illustration 53). Il s'agit principalement de logements individuels (59 % des constructions de logements neufs en 2011).

Illustration 53 : Augmentation du nombre de logements en périphérie de Royan

Évolution annuelle moyenne du nombre de logements de 1999 à 2010

Part annuelle de la construction de logements neufs (2009-2011)



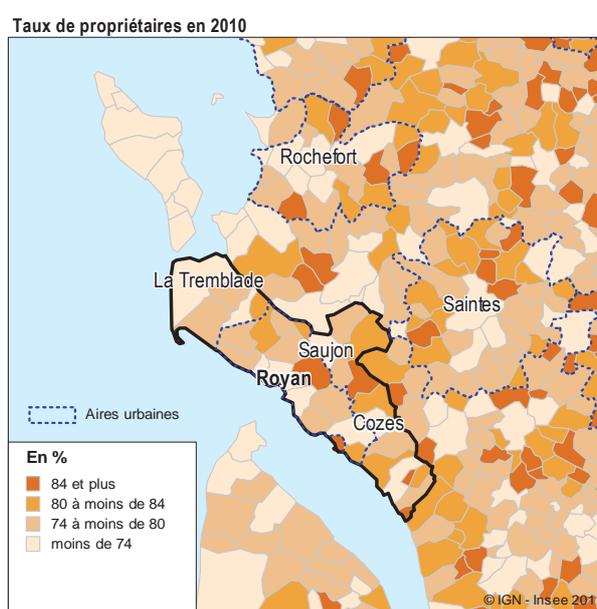
Sources : MEDDE SOeS, Sit@del2; Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale

Beaucoup de maisons et de propriétaires

Les logements de la CARA sont principalement des maisons (80 % des logements) et donc des logements individuels. Beaucoup de ménages sont propriétaires de leurs logements et leur part progresse depuis 1999, passant de 67,8 % à 70,7 % (voir *illustration 54*).

Le bassin de Cozes se démarque par le plus fort taux de propriétaires (76 %) et la plus forte part des maisons dans l'ensemble des résidences principales (93 %) (voir *illustration 55*). Le bassin de Royan concentre lui moins de propriétaires et de maisons que les autres bassins de la CARA.

Illustration 54 : 70 % des ménages propriétaires de leur logement



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Illustration 55 : Plus de propriétaires et de maisons dans le bassin de Cozes

Taux de propriétaires et part des maisons dans les résidences principales (%)

	Taux de propriétaires		Part de maisons	
	1999	2010	1999	2010
CA Royan Atlantique	68	71	83	80
<i>dont bassin de Cozes</i>	74	76	96	93
<i>bassin de Royan</i>	65	68	76	73
<i>bassin de Saujon</i>	72	73	92	88
<i>bassin de La Tremblade</i>	72	74	92	90
Référentiel littoral	59	62	65	65
France de province	57	60	63	63

Source : Insee, Recensement de la population 2010

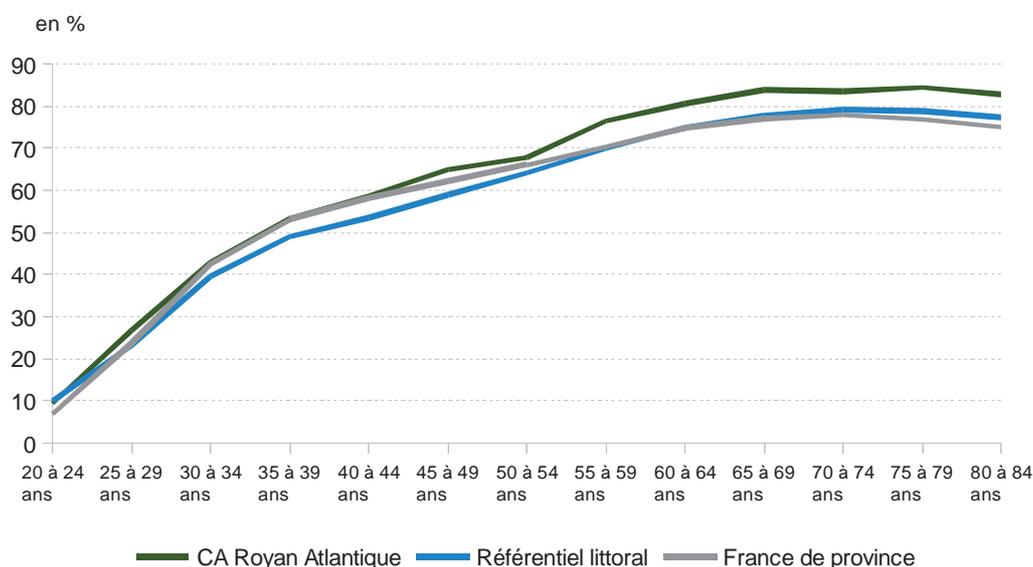
Taux de propriétaires élevé chez les plus de 50 ans

Les habitants de la CARA sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale qu'en Province (+ 11 points) ou que dans le référentiel Littoral (+ 9 points) (voir illustration 56). Cet écart est principalement lié au fort taux de propriétaires chez les plus de 50 ans, tandis que chez les jeunes, ce taux est comparable.

Le taux de propriétaires a progressé de 3 points entre 1999 et 2010, tout comme dans les référentiels (voir illustration 57). Ce résultat tient plus du vieillissement de la population de la CARA que d'un accroissement de la propriété par âge. En effet, pour les personnes de moins de 40 ans, le taux de propriétaire a augmenté plus faiblement que dans le référentiel littoral (+ 1,3 points contre 3,1 points entre 1999 et 2010).

Illustration 56 : Un taux de propriétaires plus important chez les plus de 50 ans

Taux de propriétaires par âge en 2010 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Illustration 57 : Le taux de propriétaires diminue chez les 40-64 ans

Taux de propriétaires par âge en 2010 (en %) et évolution 1999 - 2010 (en points)

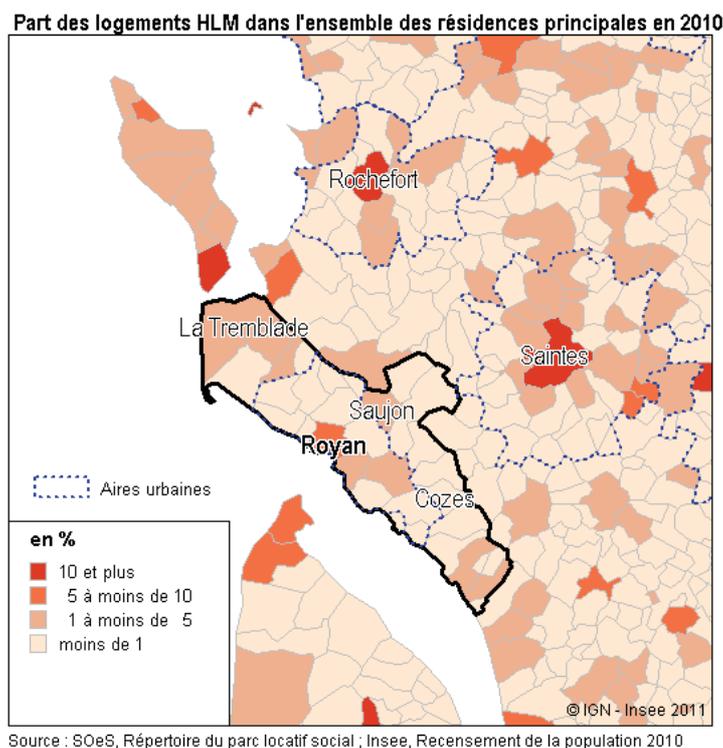
	CARA		Référentiel littoral		France de province	
	Taux de propriétaires	Évolution 1999-2010	Taux de propriétaires	Évolution 1999-2010	Taux de propriétaires	Évolution 1999-2010
Moins de 40 ans	38,0	1,3	35,1	3,3	34,4	3,1
40 à 64 ans	71,1	-2,2	64,5	-1,9	66,2	-1,3
65 ans et plus	82,8	4,7	77,6	5,1	75,9	5,7
Ensemble	70,8	2,9	62,2	2,8	60,0	2,9

Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2010

Peu de logements sociaux

La part du logement social est très faible dans le territoire : en 2010, seulement 3 % du parc de logements sont des logements locatifs des bailleurs sociaux, soit 1 070 logements (voir illustration 58).

Illustration 58 : Moins de 3% de logements sociaux dans la CARA (parc HLM)



Champ : Le parc de logements HLM.

Attention : le parc locatif social comprend les logements appartenant à des organismes de HLM, mais aussi les logements des bailleurs sociaux non-HLM (non pris en compte dans la carte).

Six communes sont concernées par l'application de l'article 55 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), les obligeant à disposer de 20 % de logements locatifs sociaux. Il s'agit des communes de :

- La Tremblade, avec 6,3 % de logement locatifs sociaux en 2010,
- Royan, 7,2 %,
- Saint-Palais-sur-Mer, 0,5 %,
- Saint-Georges-de-Didonne, 3,9 %,
- Vaux-sur-Mer, 4,9 %,
- Saujon, 4,5 %.

Ces communes ne respectent pas cette obligation, mais ont été soumises à un engagement triennal de construction de logements sociaux pour la période 2008-2010. Fin 2010, seules les communes de Royan et de Saujon ont atteint les objectifs de constructions (voir bibliographie, [La lettre de l'habitat n°30](#)).

Les logements des personnes âgées souvent sous-occupés

Les séniors de la CARA sont très souvent propriétaires de leur logement : plus de 8 personnes sur 10 de 60 ans et plus le sont. La maison est leur type de logement principal. Néanmoins, l'appartement est plus souvent privilégié par les 75 ans et plus que par les 60-74 ans (*voir illustration 59*).

Ces séniors ne vivent généralement pas seuls, mais le plus souvent à deux. Ils vivent plus rarement dans une communauté (type long et moyen séjour) que ceux des référentiels (*voir illustration 60*). En 2012, la CARA comptait 23 établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Illustration 59 : Zoom sur le parc de logement des personnes âgées

Caractéristiques du parc de logement des personnes âgées en 2010 (en %)

	60 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des logements
Statut d'occupation			
Propriétaires	82,6	82,0	70,8
Locataires secteur privé	15,7	16,5	27,0
Locataires secteur HLM	1,7	1,6	2,3
Type de logement			
Maisons	85,1	79,7	80,2
Appartements	14,2	18,5	18,9
Autres	0,7	1,8	1,0

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Illustration 60 : Des séniors vivants moins souvent dans une communauté

Mode de vie des personnes âgées de 65 ans et plus en 2010 (en %)

	CARA	Référentiel littoral	province
Vivant seul en logement ordinaire	29,9	29,8	31,3
Ne vivant pas seule en logement ordinaire	65,8	65,1	62,7
Vivant dans une communauté	4,3	5,1	6

Source : Insee, Recensement de la population 2010

Les logements des séniors affichent une sous-occupation marquée : ils comprennent généralement plus de pièces et moins d'occupants que l'ensemble des logements.

En plus de logements sous-occupés qui les exposent potentiellement à la précarité énergétique, les séniors vivraient dans des conditions sanitaires relativement plus précaires. 1,1 % des logements des 75 ans ou plus n'ont ni baignoires, ni douches contre 0,6 % pour l'ensemble de la population. Chez les plus de 75 ans, 94 % des logements bénéficient de bonnes conditions sanitaires (salle de bain séparée avec douche ou baignoire) contre 96 % pour l'ensemble de la population. Ce phénomène s'observe aussi au niveau national, mais il est plus marqué dans la CARA.

Les plus de 60 ans vivent dans des constructions relativement anciennes (construites avant 1974), surtout les plus de 75 ans. Ils sont également très peu mobiles : ils vivent dans un cas sur quatre depuis plus de 30 ans dans leur logement (*voir illustration 61*).

Bien qu'il constitue un patrimoine pour les personnes, un logement de grande taille n'est généralement pas adapté à la vie d'une personne dépendante et peut devenir un frein à son maintien au domicile. A l'avenir cependant, les revenus des plus âgés devraient être plus importants que ceux de leurs aînés, en raison de la bi-activité des ménages et de l'attractivité du territoire pour les anciens cadres. Ceci devrait sans doute faciliter l'adaptation de leurs logements à leurs besoins.

Illustration 61 : Zoom sur les conditions de logement des personnes âgées

Conditions de logements des personnes âgées

	60 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des logements
Taille des logements			
Nombre moyen de pièces par logement	4,2	3,9	4,2
Nombre moyen de personnes par logement	1,7	1,5	2,0
Nombre de personnes par pièce	0,4	0,4	0,5
Conditions sanitaires (en %)			
Ni baignoire, ni douche	0,5	1,1	0,6
Baign. Ou douche hors pièce réservée	3,4	5,3	3,6
Salle(s) de bain (avec douche ou baign.)	96,2	93,7	95,9
Ancienneté d'emménagement (en %)			
Moins de 2 ans	8,0	6,1	12,3
De 2 à 4 ans	18,3	13,7	19,9
De 5 à 9 ans	22,7	18,1	19,7
De 10 à 19 ans	21,4	21,0	19,7
De 20 à 29 ans	11,4	14,9	12,5
Plus de 30 ans	18,3	26,1	15,8
Période de construction (en %)			
Avant 1949	18,7	23,7	21,1
De 1949 à 1974	29,7	38,2	27,9
De 1975 à 1981	15,1	14,2	13,0
De 1982 à 1989	11,2	10,4	11,1
De 1990 à 1998	10,3	7,6	10,1
De 1999 à 2005	11,5	5,0	12,4
2006 ou après	3,3	0,8	4,0

Source : Insee, Recensement de la population 2010

La précarité énergétique concerne surtout les plus de 60 ans

La précarité énergétique est un sujet au cœur du développement durable. Un ménage est considéré en situation de précarité énergétique s'il consacre plus de 10 % de son revenu disponible pour l'énergie de son logement. En 2008, 3 900 ménages seraient exposés à la précarité énergétique dans la CARA soit 11 % des ménages. Par rapport au reste de la région, on note globalement une moindre exposition des ménages à la précarité énergétique, en partie en raison de la douceur du climat royannais (voir illustration 62 et 63).

Illustration 62 : 11% des ménages exposés à la précarité énergétique

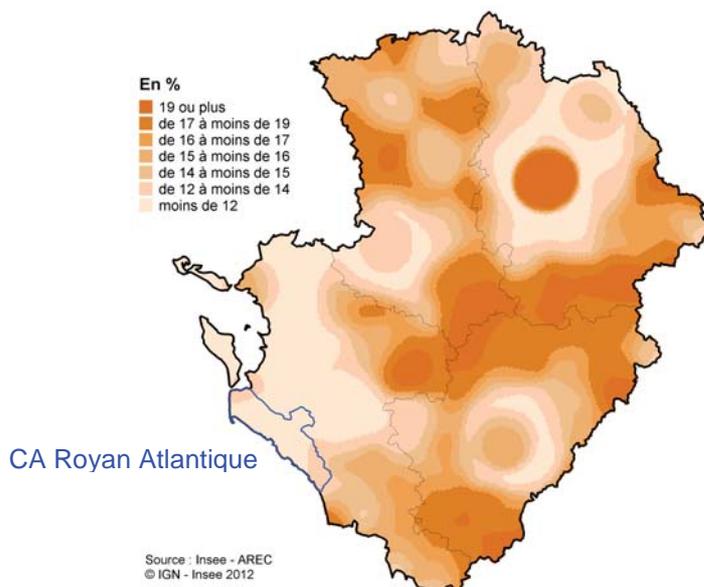
Précarité énergétique : les ménages qui consacrent plus de 10 % de leur revenu disponible pour l'énergie de leur logement

	Ménages exposés à la précarité énergétique				Ménages aux portes de la précarité énergétique	
	Nombre de ménages	Part (en %)	Nombre de personnes	Part (en %)	Nombre de ménages	Part (en %)
CA Royan Atlantique	3 900	11	5 350	7	3 150	8
<i>dont bassin de Cozes</i>	400	12	550	8	300	9
<i>bassin de Royan</i>	2 150	10	2 850	6	1 850	8
<i>bassin de Saujon</i>	650	12	950	8	450	8
<i>bassin de Tremblade</i>	700	12	1 000	8	550	9
Charente-Maritime	34 000	12	47 500	8	21 500	8
Poitou-Charentes	113 000	15	157 000	9	63 000	8

Source : Insee - Arec Poitou-Charentes

Illustration 63 : La problématique de la précarité énergétique moins forte dans la CARA que dans le reste de la région

Précarité énergétique : Part des ménages qui consacrent plus de 10 % de leur revenu disponible pour l'énergie de leur logement

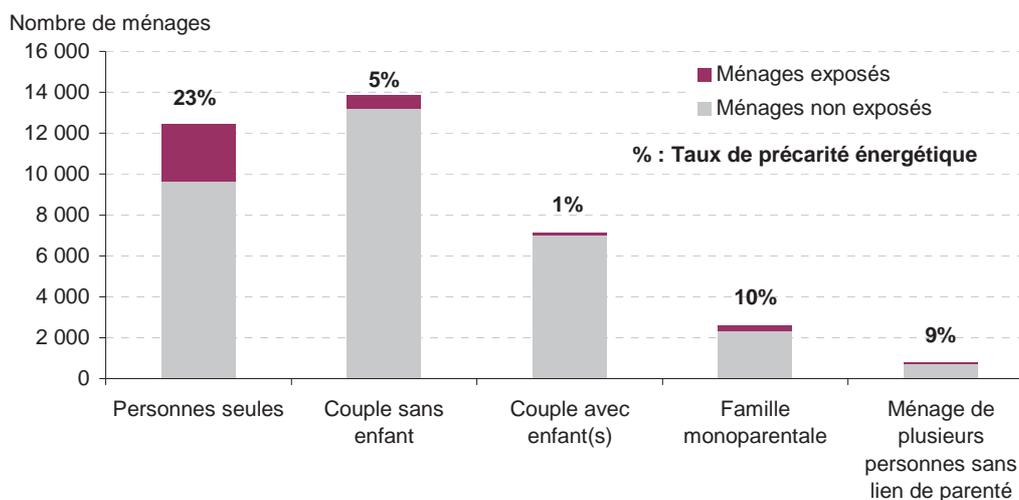


Parmi les ménages exposés, 2 800 sont des personnes seules. Il s'agit essentiellement de personnes âgées veuves. 72 % des ménages exposés à la précarité énergétique sont des personnes seules (voir illustration 64).

Sur les 3 900 ménages exposés à la précarité énergétique, 1 600 ont comme personne de référence un sénior de plus de 75 ans (voir illustration 65). Chez ces ménages, l'exposition à la précarité énergétique est plus élevée lorsqu'il s'agit d'une personne seule (32 %) que d'un couple (5 %).

Illustration 64 : 72% des ménages exposés à la précarité énergétique sont des personnes seules

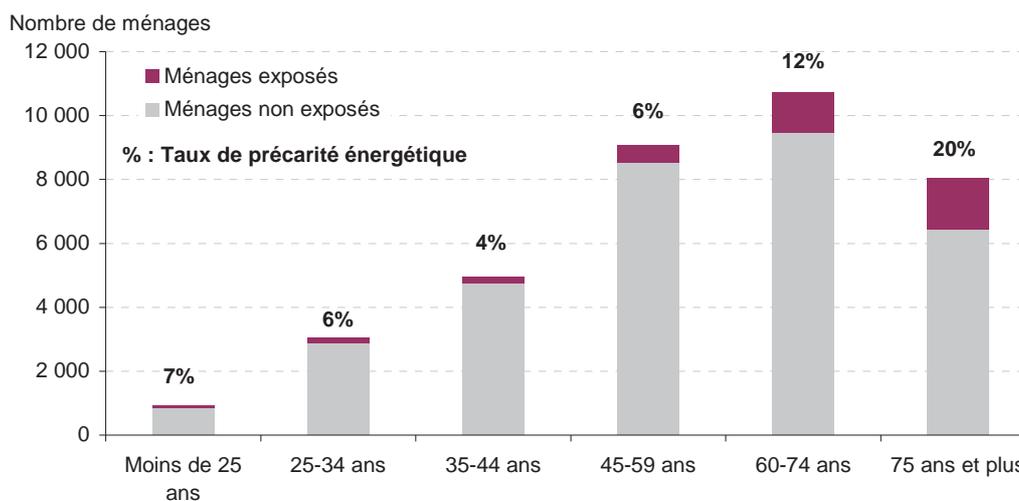
Exposition des ménages à la précarité énergétique selon le mode de cohabitation



Source : Insee - Arec Poitou-Charentes

Illustration 65 : La précarité énergétique concerne surtout les plus de 60 ans

Exposition des ménages à la précarité énergétique selon l'âge de la personne de référence du ménage



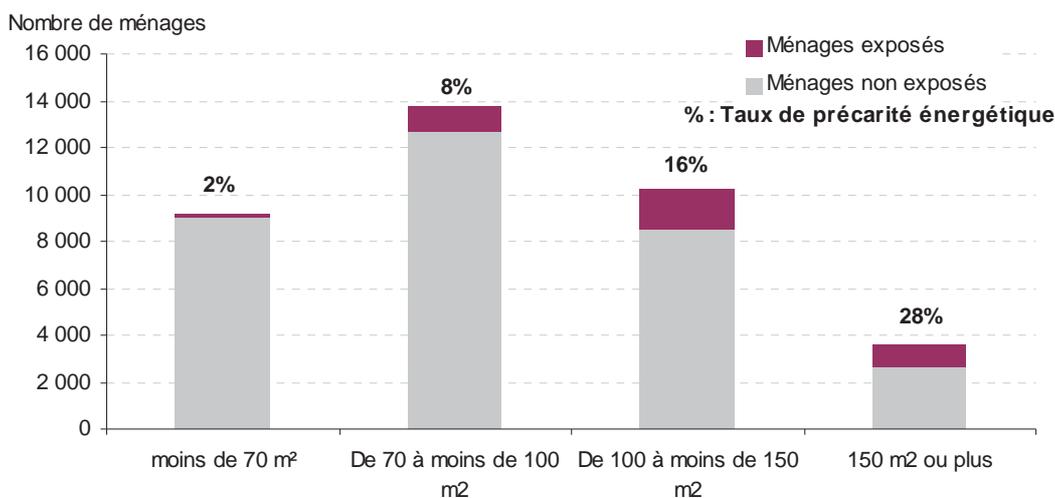
Source : Insee - Arec Poitou-Charentes

Un logement trop grand, inadapté aux besoins du ménage et parfois disproportionné par rapport aux revenus, est source de précarité énergétique (voir illustration 66). 80% des logements de 150 m² ou plus sont occupés par des ménages dont le référent est âgé d'au moins 60 ans qui, une fois sur deux, vit seul.

Plus d'un ménage chauffé au fioul sur quatre est exposé à la précarité énergétique : 27 % sont dans ce cas (voir illustration 67).

Illustration 66 : Un grand logement accroît l'exposition des ménages à la précarité énergétique

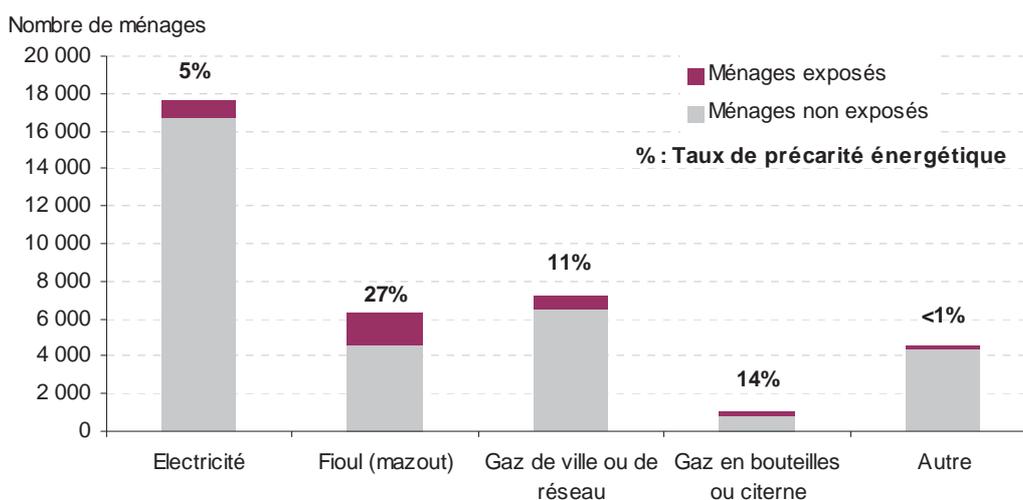
Exposition des ménages à la précarité énergétique selon la surface du logement



Source : Insee - Arc Poitou-Charentes

Illustration 67 : Les ménages exposés à la précarité énergétique souvent chauffés au fioul

Exposition des ménages à la précarité énergétique selon l'énergie utilisée pour le chauffage

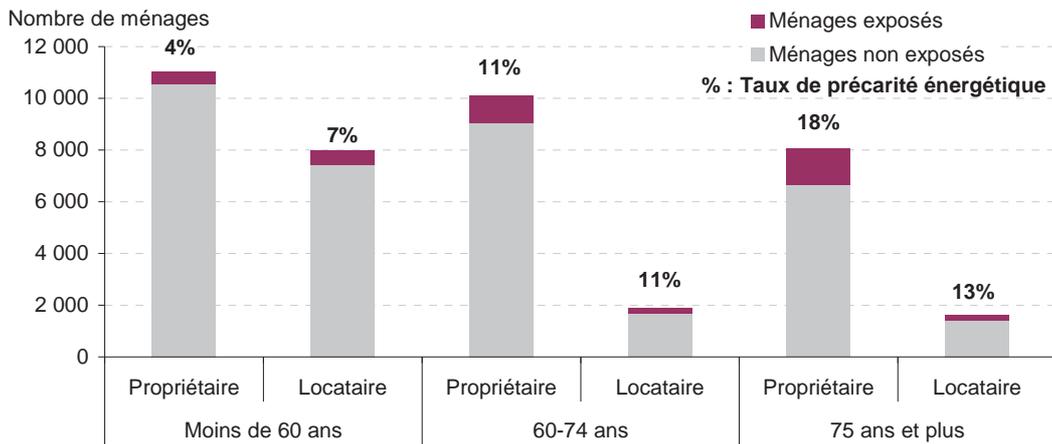


Source : Insee - Arc Poitou-Charentes

Les personnes âgées de 75 ans ou plus se trouvent plus souvent en situation de précarité énergétique lorsqu'elles sont propriétaires que locataires, la propriété freinant la mobilité (voir illustration 68).

Illustration 68 : La propriété source de précarité énergétique après 75 ans

Exposition des ménages à la précarité énergétique selon l'âge de la personne de référence du ménage et le statut d'occupation



Source : Insee - Arc Poitou-Charentes

Des déséquilibres territoriaux

Des déplacements domicile-travail qui s'intensifient

La CARA est une zone plutôt attractive pour l'emploi en comparaison des référentiels. Contrairement à 1999, il y a, en 2010, plus d'emplois offerts dans la zone (25 670 emplois) que d'actifs occupés y résidant (25 580 actifs occupés). Les déplacements domicile-travail se sont ainsi intensifiés depuis de ces dix dernières années. Chaque jour, rentrent dans le territoire de la CARA plus d'actifs qu'il n'en sort. 4 380 personnes viennent y travailler et 4 290 autres la quittent (voir illustration 70 et 71).

Cependant, cette attractivité est à relativiser, car les personnes venant travailler dans la CARA, à défaut peut-être de pouvoir s'y installer, viennent en premier lieu des communes limitrophes à la zones et de la commune de Saintes. Il s'agit principalement d'employés et d'ouvriers, âgés de 25 à 49 ans. Les personnes quittant la CARA pour rejoindre leur lieu de travail, se rendent en premier lieu dans les arrondissements de Saintes, Rochefort dont la commune de Le Gua. Il s'agit surtout de professions intermédiaires et de cadres, âgés de 50 ans ou plus.

8 actifs sur 10 habitent la CARA et y travaillent, principalement des royannais. Chaque jour, 6 580 personnes utilisent leur voiture pour aller travailler à Royan, et 1/3 d'entre eux y résident. Moins d'1 % des actifs résidants et travaillant à Royan utilisent les transports en commun.

Les émissions quotidiennes de CO₂ par personne et par kilomètre parcouru sont supérieures à celles observées dans les référentiels. Les habitants de la CARA utilisent plus souvent leur voiture pour aller travailler que ceux du référentiel littoral (83 % des actifs résidants contre 79 %) et de province (77 %). Les ménages y sont d'ailleurs plus nombreux à posséder une voiture. La distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail des actifs résidant dans la CARA est de 18,3 km, soit une distance proche du référentiel, mais légèrement supérieure à la province (17 km). La moitié des actifs résidant la CARA font plus de 6,1 kilomètres pour rejoindre leur lieu de travail (voir illustration 69).

Illustration 69 : Prédominance de la voiture

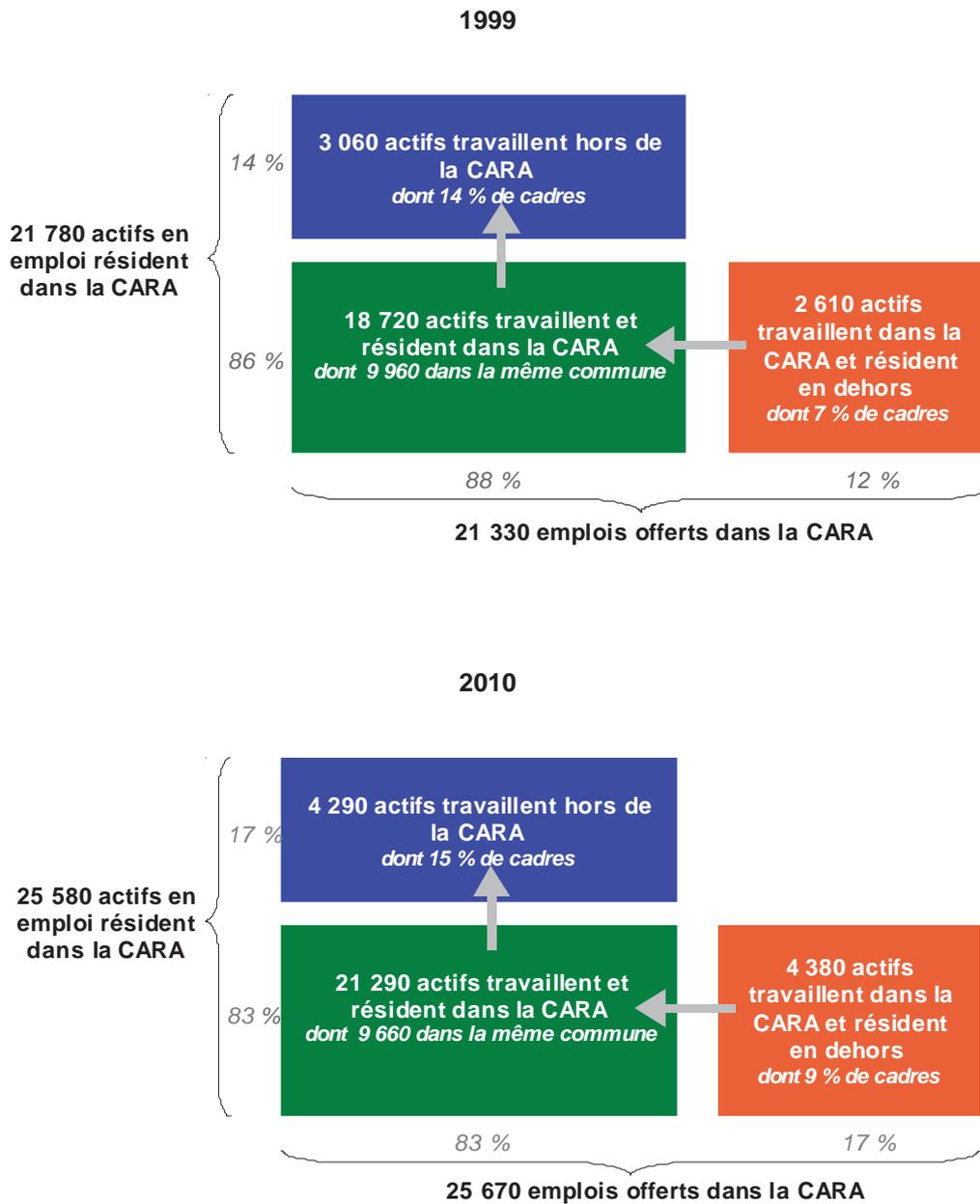
Indicateurs relatifs aux déplacements domicile-travail en 2010

	CARA	Référentiel littoral	Province
Distance parcourue des actifs résidents (en km)			
Distance moyenne	18,3	18,3	17,0
Distance médiane	6,1	4,7	6,6
Mode de transport principal (actifs occupés au lieu de résidence) (en %)			
Pas de transport	5	4	5
Marche à pied	6	8	7
Deux roues	4	5	4
Voiture, camion, fourgonnette	83	79	77
Transports en commun	1	4	7
Émission de CO₂ des déplacements (domicile-travail et domicile- études au lieu de résidence)			
Par personne (en kg par an)	655	674	670
Par km parcouru (en kg par an)	34	34	33
Par personne et par km (en g par jour)	132	130	128

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale ; SOeS ; Certu

Illustration 70 : Un marché du travail globalement équilibré, mais les cadres sont plus nombreux travailler hors du territoire

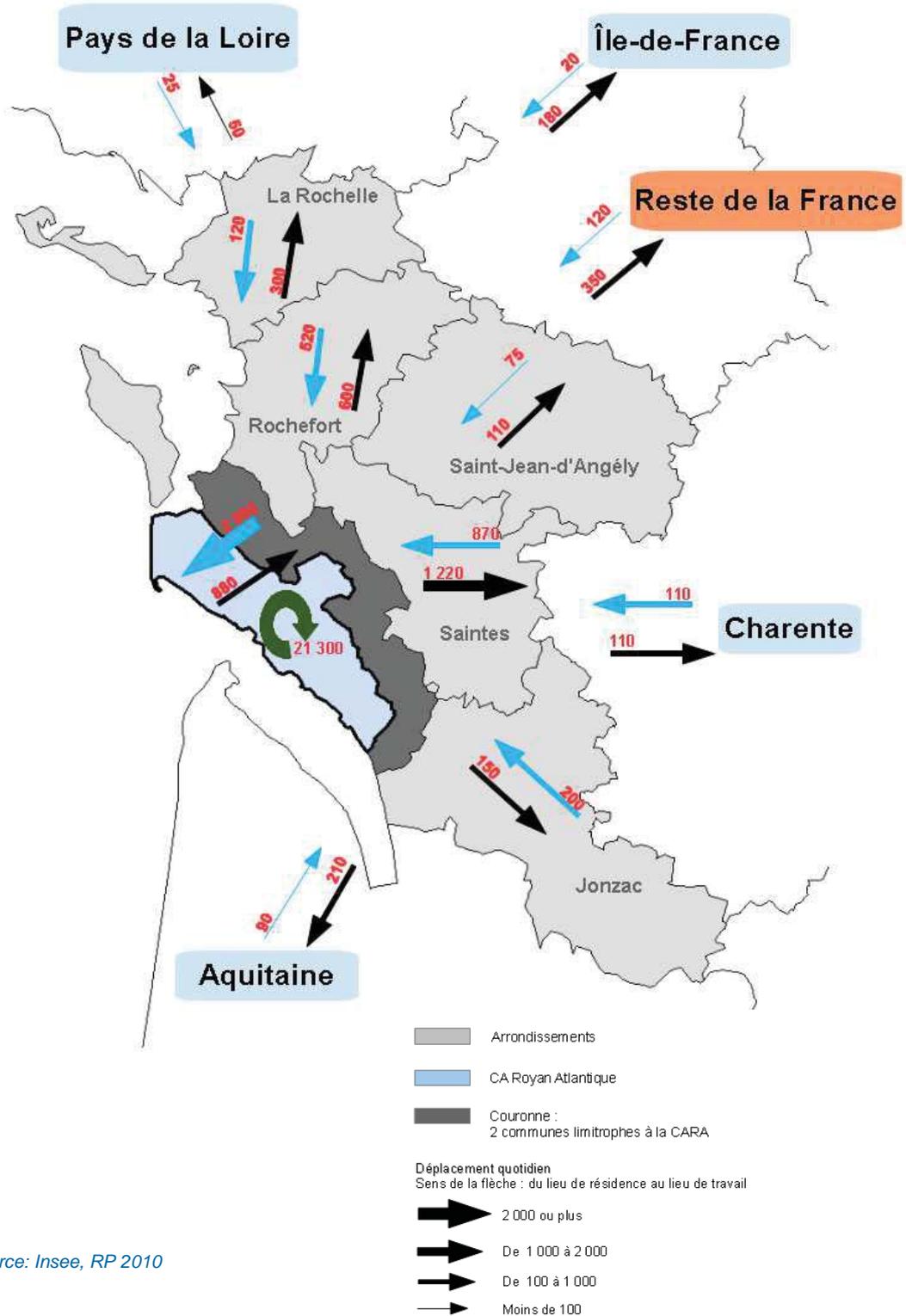
Équilibrage du marché en 1999 et 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2009 et 2010

Illustration 71 : La moitié des déplacements domicile-travail hors CARA s'effectue avec les communes limitrophes

Principaux déplacements quotidiens domicile-travail (hors CARA)



Source: Insee, RP 2010

Mixité sociale : les familles peinent à s'installer

De nombreux retraités vivent sur le littoral de la CARA, représentant jusqu'à plus de la moitié de l'ensemble des ménages dans certaines communes. En revanche, les familles, plus présentes à l'intérieur du territoire, s'y font plus rares (*voir illustration 72*). Plus généralement, la pression foncière exercée par l'arrivée de nouveaux retraités à haut niveau de revenu pénalise l'installation de nouvelles familles dans la CARA. Les familles ont alors tendance à quitter le territoire afin de s'installer dans les zones limitrophes de la CARA, tout en travaillant dans la zone.

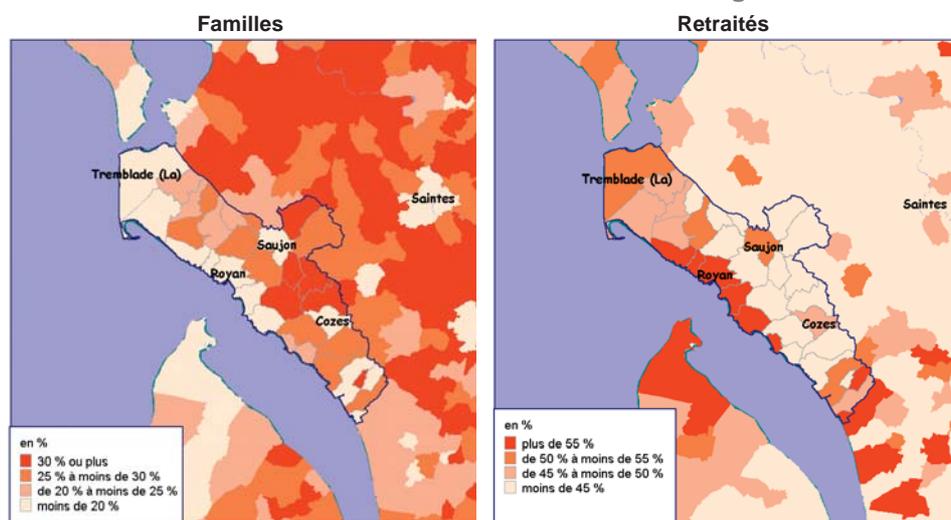
Ainsi, en 2008, 14 000 personnes résident dans la CARA, mais n'y habitaient pas 5 ans auparavant. Généralement, ces nouveaux arrivants choisissent de s'installer avant tout dans la commune de Royan et de Saujon, puis de manière plus restreinte dans les communes limitrophes à Royan ou encore La Tremblade (*voir illustration 74*). Parmi eux, 5 000 sont des retraités, dont 2 000 en provenance de la région parisienne ; 40 % de ces retraités sont, des anciens cadres ou professions intermédiaires.

En revanche, les personnes quittant la CARA pour le reste du département sont surtout des jeunes poursuivant des études à La Rochelle ou encore des familles s'installant dans les communes de Saintes, Le Gua, Saint-André-de-Lidon, Nieulle-sur-Seudre, Meursac, Sainte-Gemme, La Rochelle, Pons, Gémozac ou encore Nancras. Les employés et ouvriers quittent la CARA principalement pour les communes Saintes, Nieulle-sur-Seudre, Le Gua, La Rochelle, Sainte-Gemme, Rochefort et Meursac.

Les principaux flux migratoires à l'intérieur de la CARA concernent la commune de Royan, plus souvent en départ qu'en arrivée. Certes, beaucoup de personnes choisissent de quitter leur commune d'origine, notamment Vaux-sur-Mer ou Saint-Georges-de-Didonne, pour venir résider à Royan, mais plus encore quittent cette dernière pour s'installer à leur tour à Vaux-sur-Mer ou Saint-Georges-de-Didonne ou encore Saujon et Médis. Les flux internes à la CARA ne présentent globalement pas de spécificités en matière de profil par catégorie socioprofessionnelle ou mode de cohabitation.

Illustration 72 : Des familles plus rares sur le littoral

Part des familles et des retraités dans l'ensemble des ménages en 2010



Conséquence de ces flux migratoires, la part des ménages en couple avec enfant(s) a diminué entre 1999 et 2010, passant de 24 % à 18 %. En revanche, la part des ménages d'une personne a augmenté sur cette même période, passant de 31 % à 36 %. En 2010, la CARA comptent 13 670 personnes seules et 6 960 familles avec enfants.

De plus, 7 330 personnes vivent seules et sont âgées de 65 ans et plus. Leur part a également augmenté sur la période, passant de 17 % à 19 % (voir illustration 73).

La part des ménages d'une ou deux personnes progresse quand celle des ménages de 3 personnes ou plus diminue. Ainsi, la taille moyenne des ménages de la CARA est de 2,01 personnes en 2010, alors qu'elle était de 2,17 en 1999. De plus, ce nombre moyen de personnes par ménage est inférieur à celui constaté dans le référentiel littoral (2,2) et en province (2,25).

Illustration 73 : De moins en moins de couples avec enfant(s)

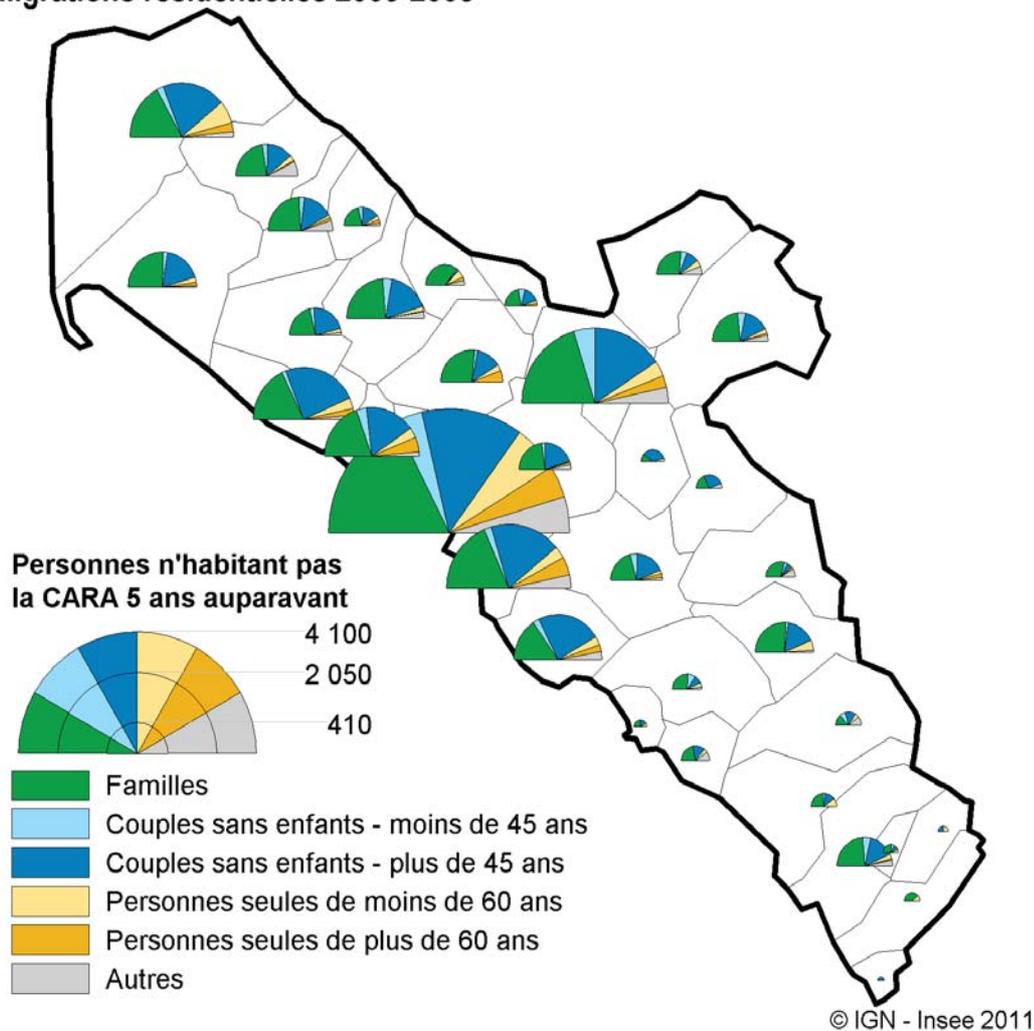
Taille et structure des ménages

	CA Royan Atlantique		Référentiel littoral		France de province		
	Effectifs 2010	% 1999	% 2010	% 1999	% 2010	% 1999	% 2010
Taille des ménages							
1 personne	13 666	31	36	30	33	30	34
2 personnes	16 221	41	42	34	37	32	34
3 personnes	4 446	14	12	16	15	16	14
4 personnes	2 980	10	8	13	11	14	12
5 personnes	846	3	2	5	4	6	4
6 personnes et plus	255	1	1	2	1	2	2
Structure des ménages							
Ménages d'une personne	13 665	31	36	30	33	30	34
dont âgées de moins de 25 ans	449	1	1	2	2	3	3
dont âgées de 65 ans et plus	7334	17	19	14	15	12	13
Ménages avec famille(s)	23 819	68	62	68	65	68	64
dont couples sans enfant	14 197	37	37	29	31	27	28
dont couples avec enfant(s)	6 958	24	18	30	25	33	27
dont familles monoparentales	2 665	7	7	8	9	8	8
Ménages de plusieurs personnes sans famille	899	2	2	2	3	2	2

Source: Insee, RP 1999 et 2010

Illustration 74 : Les familles s'installent plus souvent à l'intérieure des terres

Personnes n'habitant pas la CARA 5 ans auparavant selon le mode de cohabitation
Migrations résidentielles 2003-2008



Source : Insee, Recensement de la population 2008 - exploitation complète

Prospectives : Quels potentiels et quels risques pour l'avenir ?

Les projections de population permettent de prolonger dans le futur les tendances démographiques des dernières années connues. Elles peuvent aussi être construites en jouant sur des hypothèses plus ou moins hautes des indicateurs de fécondité, d'espérance de vie, de migration ou de décohabitation. La combinaison des hypothèses dessine des scénarios « possibles », traduisant l'impact attendu de politiques publiques visant à prendre en compte les enjeux et infléchir les tendances à l'œuvre, tout en tenant compte de l'inertie de la pyramide des âges.

Les éléments de diagnostic montrent qu'un des enjeux fort pour la CARA est d'accueillir des jeunes et des familles, notamment à travers la création de nouveaux emplois. Un autre enjeu important est donc également de diversifier le tissu économique.

Le travail prospectif mené a donc été réalisé selon un scénario central qui prolonge les tendances récentes, et quatre scénarios orientés sur les enjeux démographiques : (i) accueil de jeunes, (ii) accueil de familles, (iii) accueil de jeunes et de familles et (iv) accueil de jeunes et de familles tout en limitant la croissance démographique à celle du scénario central (*voir méthodologie*, « [Les projections de population](#) »).

L'exercice vise à répondre à deux questions principales : la CARA bénéficie-t-elle de conditions favorables pour l'installation de jeunes et de familles ? Dispose-t-elle des clés afin de diversifier son tissu économique ?

Concernant **l'attractivité des ménages, la faible part de logements sociaux** (*voir paragraphe «[Peu de logements sociaux](#)»*) et **les prix du foncier élevés** peuvent être un frein à l'installation de nouvelles familles. Cependant, **l'offre en équipements** est plutôt complète, hormis dans le domaine de l'enseignement. De plus, **la fiscalité des ménages** est plutôt attractive surtout vis-à-vis de la Gironde.

Concernant **le dynamisme des entreprises**, le territoire présente une faiblesse relative de la création d'entreprises, malgré une **fiscalité des entreprises liée au foncier** (CFE) attractive. **La faible qualification de la population active** rend difficile la mobilisation sur place des compétences nécessaires à l'implantation des entreprises, ce qui constitue sans doute un frein. Inversement, l'offre de formation (initiale et continue), si elle se diversifiait, ne permettrait pas aujourd'hui de proposer des débouchés sur place (*voir paragraphe «[Une main d'œuvre moins souvent diplômée du supérieur](#)»*).

Par ailleurs, l'examen de **l'occupation du sol** montre que la CARA consacre moins d'espace aux entreprises que les référentiels. **Les services aux entreprises** sont moins présents, ce qui peut être également un frein à l'installation de nouvelles entreprises. Cependant, l'arrivée du TGV et l'installation d'un réseau Très Haut Débit dans la région pourrait générer des opportunités dans les prochaines années.

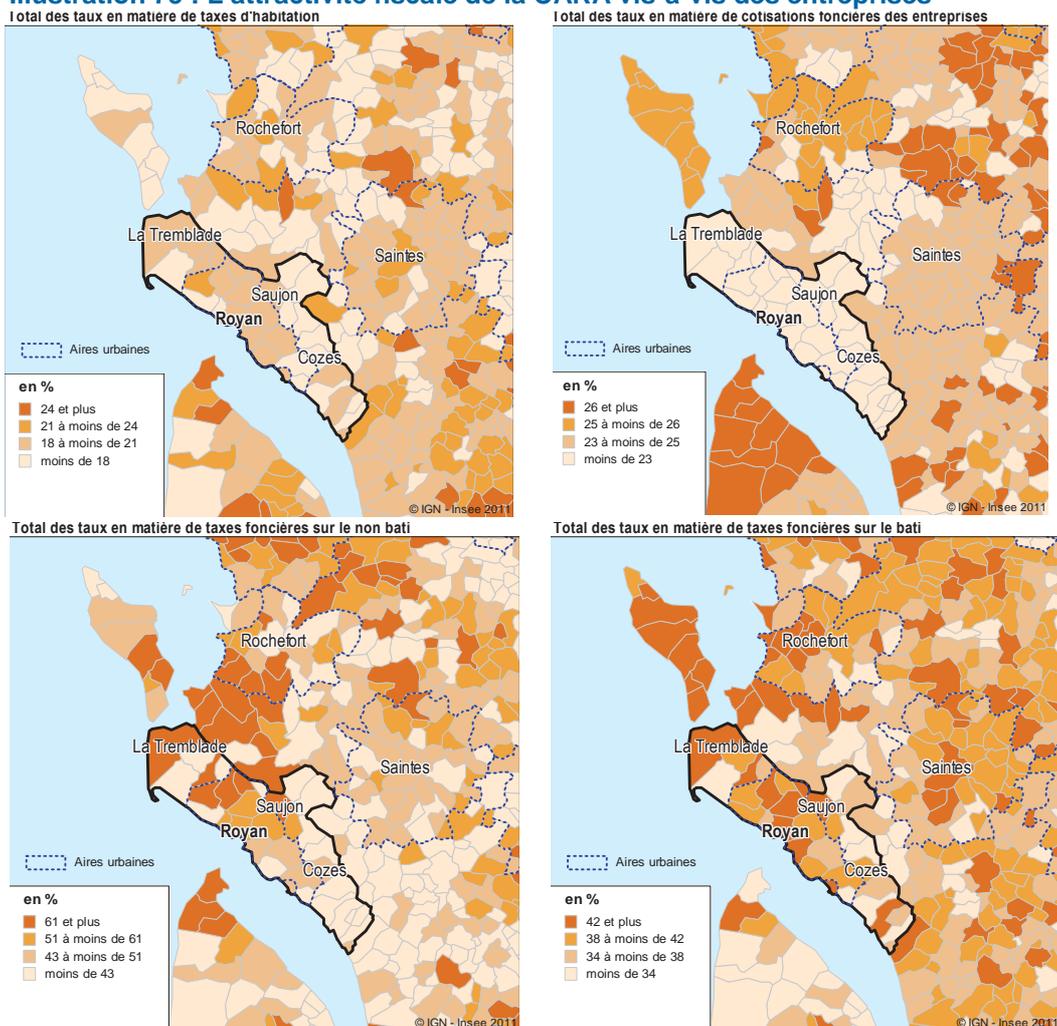
Deux enjeux majeurs : l'accueil des jeunes et des familles et la diversification du tissu économique

Une fiscalité locale favorable...

Sur le plan de la fiscalité directe locale, le territoire de la CARA est dans l'ensemble attractif. En matière de taxe d'habitation, la fiscalité est comparable à celle pratiquée dans les agglomérations de Saintes et de Rochefort, mais inférieure à celle de la Gironde. De plus, l'ensemble des taux appliqués en matière de cotisation foncière des entreprises est particulièrement attractif, notamment vis-à-vis des agglomérations environnantes (Saintes et Rochefort) ou des communes situées de l'autre côté de l'estuaire, en Gironde. (voir illustration 75).

Cependant, malgré cette faible pression fiscale exercée localement sur les entreprises, l'ensemble des facteurs favorables à l'installation de nouvelles entreprises ne semble pas être réuni, comme par exemple la qualification de la main d'œuvre ou les infrastructures de télécommunication et de transport. En outre, en matière de taxe foncière des ménages, les taux dans certaines communes peuvent être un frein à l'accueil de population.

Illustration 75 : L'attractivité fiscale de la CARA vis-à-vis des entreprises



Source : DGFIP, taux de fiscalité directe locale voté en 2012

... mais peu de créations d'établissements

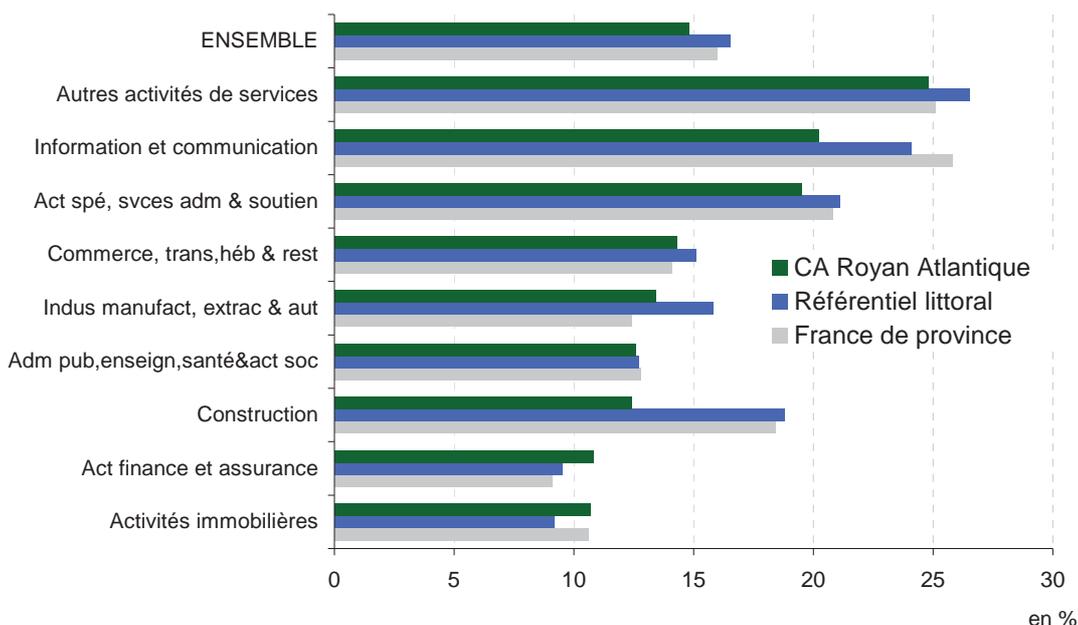
L'installation de nouvelles entreprises, en créant de l'emploi, favoriserait la venue de nouveaux actifs dans le territoire. Entre 2010 et 2012, la CARA a connu une période en moyenne plus favorable à la création d'établissements qu'entre 2003 et 2005, mais elle demeure moins créatrice d'établissements que les référentiels Province ou Littoral. Tout comme dans les référentiels, les activités de services sont les secteurs où sont créés le plus d'établissements. Ils s'en créent par ailleurs dans le secteur des activités financières et des assurances et celui des activités immobilières (voir illustration 76). Au-delà de la création de nouvelles entités se pose aussi la question du développement des entités existantes, notamment en matière d'emploi pour celles nouvellement créées.

L'environnement est d'autant plus favorable à la création d'entreprise qu'il répond à plusieurs exigences en termes d'infrastructure, d'accès aux services aux entreprises et de qualification de la main-d'œuvre, et d'occupation du sol. Les projets de réseau à très haut débit ainsi que l'électrification de l'axe ferroviaire Angoulême-Royan influenceront sans doute positivement sur cet environnement.

Les services aux entreprises correspondent d'une part, aux activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse technique, et d'autre part, aux activités de services administratifs et de soutien. La zone d'emploi de Royan s'avère en moyenne moins équipée que les référentiels dans ces deux catégories de service aux entreprises. Toutefois, certains services, comme les activités juridiques et comptables ou les agences de voyage, y sont plus présents (voir illustration 77).

Illustration 76 : Des créations principalement dans les services

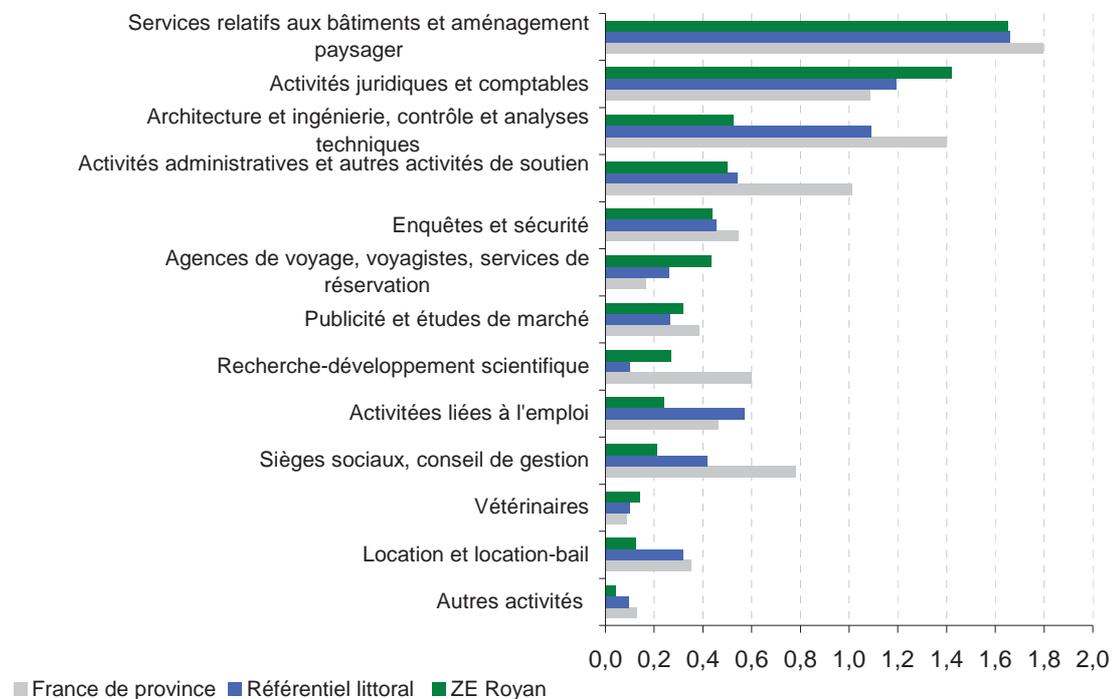
Taux de création d'établissements par secteur d'activité sur 2010-2012



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE)

Illustration 77 : Certains services aux entreprises rares dans la zone

Poids des services aux entreprises (en % des effectifs)



Sources : Insee, Clap 2011

Un niveau d'équipements sans grandes lacunes

Outre l'emploi, la facilité d'accès aux équipements est un critère déterminant dans les choix résidentiels des familles. Dans la CARA, les communes disposent en moyenne d'un nombre satisfaisant d'équipements des différentes gammes et les habitants en sont généralement proches (voir méthodologie, « [L'accès aux services et gammes d'équipements](#) »).

Néanmoins, des disparités territoriales existent dans ce domaine. Les communes du bassin de Cozes sont dans l'ensemble bien moins dotées en équipements des trois gammes et leurs temps d'accès sont plus importants (voir illustrations 78 et 79).

De plus, le niveau d'équipement de la CARA est relativement faible en matière d'enseignement, avec deux lycées (un établissement général et technologique et un professionnel) et un seul établissement de formation continue. Ainsi, 40% des 1 950 élèves de 16-18 ans vont étudier en dehors de la CARA, principalement à Saintes, Rochefort, Jonzac et La Rochelle.

Illustration 78 : Des équipements moins présents dans le bassin de Cozes

Niveau d'équipements des communes

Gamme de proximité

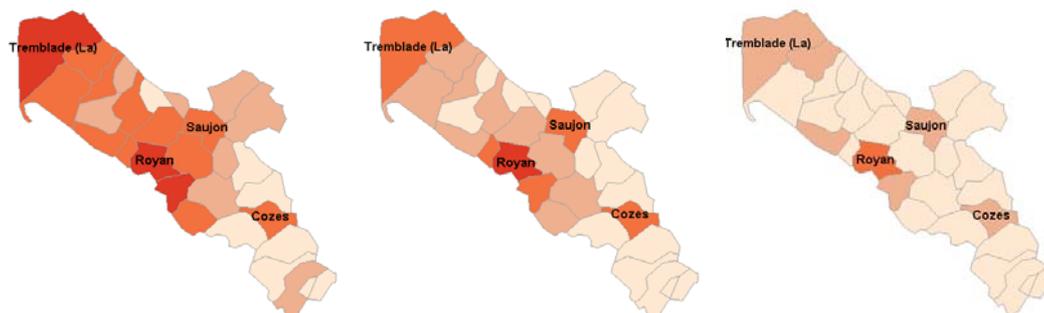
(école maternelle, épicerie, pharmacie, boulangerie, poste...)

Gamme intermédiaire

(collège, supermarché, police, Trésor public...)

Gamme supérieure

(lycée, hypermarché, maternité, pôle emploi...)



Niveau d'équipement

- Présence de l'ensemble des équipements de la gamme
- Niveau d'équipement élevé
- Niveau d'équipement moyen
- Niveau d'équipement faible

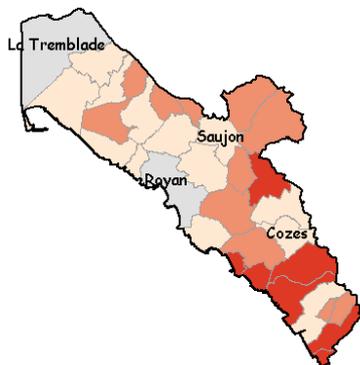
Source : Insee, BPE 2012 - Recensement de la population 2010 exploitation principale

Illustration 79 : Les habitants du bassin de Cozes plus éloignés des équipements

Temps moyen d'accès aux équipements

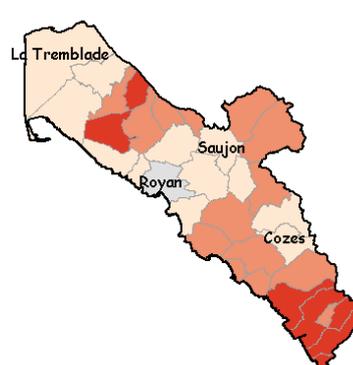
Gamme de proximité

(école maternelle, épicerie, pharmacie, boulangerie, poste...)



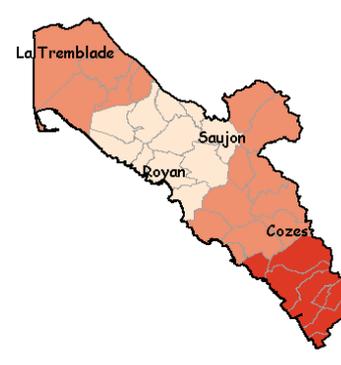
Gamme intermédiaire

(collège, supermarché, police, Trésor public...)



Gamme supérieure

(lycée, hypermarché, maternité, pôle emploi...)



■ **Présence de tous les équipements:**

Gamme proximité en minute

- 3 ou plus
- de 2 à moins de 3
- moins de 2

Gamme intermédiaire en minute

- 9 ou plus
- de 6 à moins de 9
- moins de 6

Gamme supérieure en minute

- 20 ou plus
- de 14 à moins de 20
- moins de 14

Source : Insee, BPE 2012 - Recensement de la population 2010 exploitation principale

Une artificialisation du sol peu tournée vers les activités industrielles ou commerciales

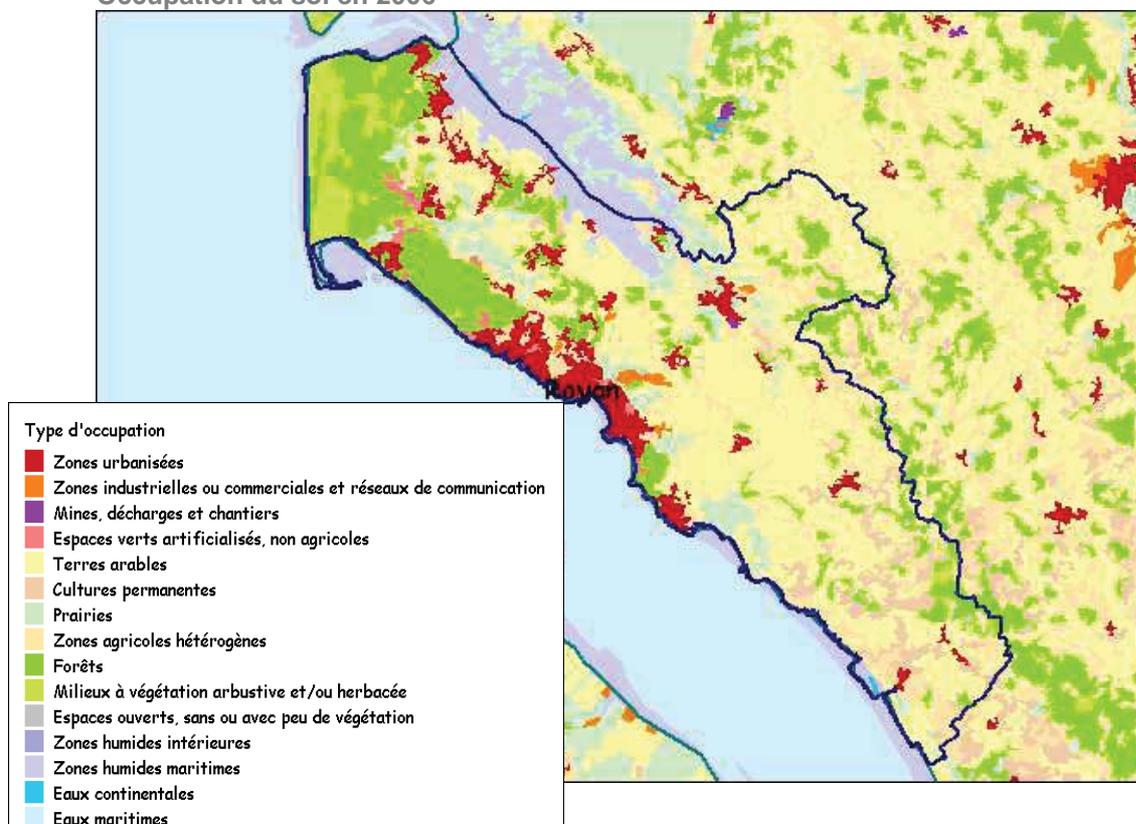
Le territoire de la CARA est un territoire fortement artificialisé : en 2006, 9 % du territoire l'était, contre 6 % pour le référentiel littoral. Cette forte artificialisation se fait au profit du résidentiel et des espaces verts et non à celui d'espaces dédiés aux activités industrielles et commerciales. Avec la forte progression du nombre de résidences secondaires, le territoire artificialisé a plus fortement progressé entre 2000 et 2006 que dans les référentiels. Les terres agricoles représentent 63% de la surface totale, une part importante, mais toutefois en baisse (voir illustrations 80 et 81).

Illustration 80 : La CARA, un territoire plus urbanisé Occupation du sol en 2006 (en %) et variation 2000-2006 (en points)

	CA Royan Atlantique		Référentiel littoral		France de province	
	%	Variation	%	Variation	%	Variation
Territoires artificialisés	9,3	0,5	6,1	0,2	4,8	0,1
dont Zones urbanisées	7,8	0,3	4,6	0,2	3,7	0,1
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de com.	0,5	0,1	0,9	0,1	0,7	0,1
Espaces verts artificialisés, non agricoles	0,9	0,1	0,4	0	0,2	0
Territoires agricoles	63,1	-0,7	36,5	0	59,9	0
Forêts et milieux semi-naturels	22,7	-0,1	51,3	-0,2	34,3	-0,1

Source : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover 2000 et 2006

Illustration 81 : Un territoire agricole vaste Occupation du sol en 2006



Source : Union européenne - SOeS, CORINE Land Cover 2000 et 2006

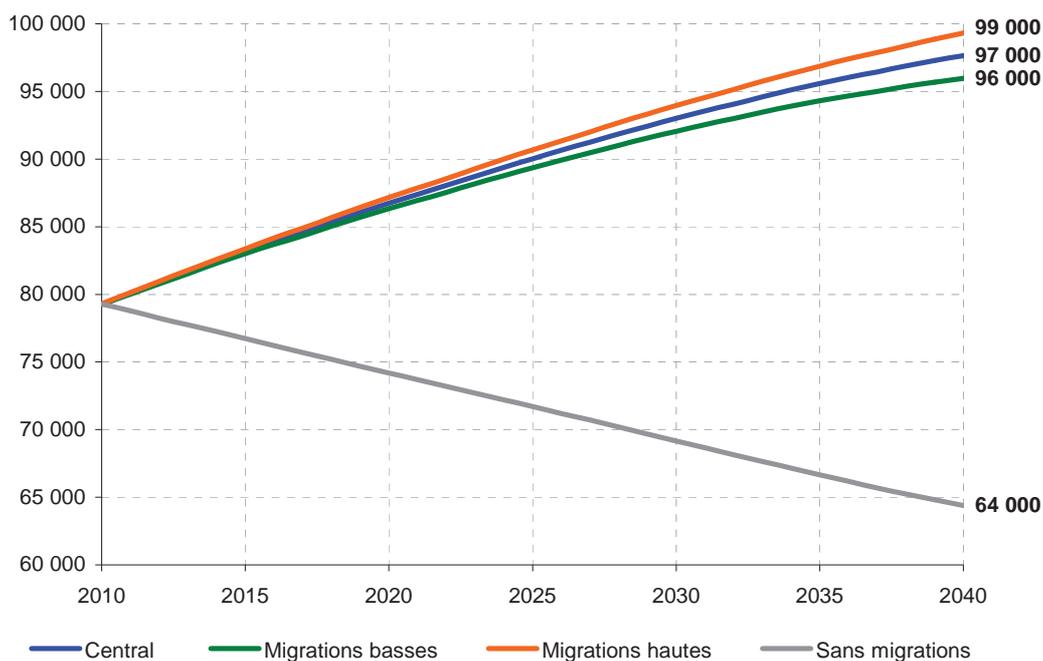
Une population qui devrait continuer à croître et à vieillir

97 000 habitants à l'horizon 2040

Si les tendances récentes se prolongent (scénario central) (voir méthodologie, « [Les projections de population](#) »), la population de la CARA devrait continuer à augmenter fortement à l'horizon 2040 : de 78 000 habitants en 2010, elle passerait à 87 000 habitants en 2020 et 97 000 en 2040. Cette croissance future ne dépendra que des migrations, le solde naturel restant négatif. Sans migration, la population de la CARA diminuerait et atteindrait 64 000 habitants à l'horizon 2040. À l'inverse, la CARA frôlerait la barre des 100 000 habitants en 2040 dans le cas de migrations fortes et compterait 96 000 habitants dans le cas de migrations basses (voir illustrations 82).

Un ralentissement de la croissance est tout de même à envisager selon le scénario central. En effet, la population augmenterait de 0,9 % par an entre 2010 et 2020, puis de + 0,7 % par an entre 2020 et 2030 et de 0,5 % par an entre 2030 et 2040. Ce ralentissement serait dû à la dégradation du déficit naturel (voir illustrations 83).

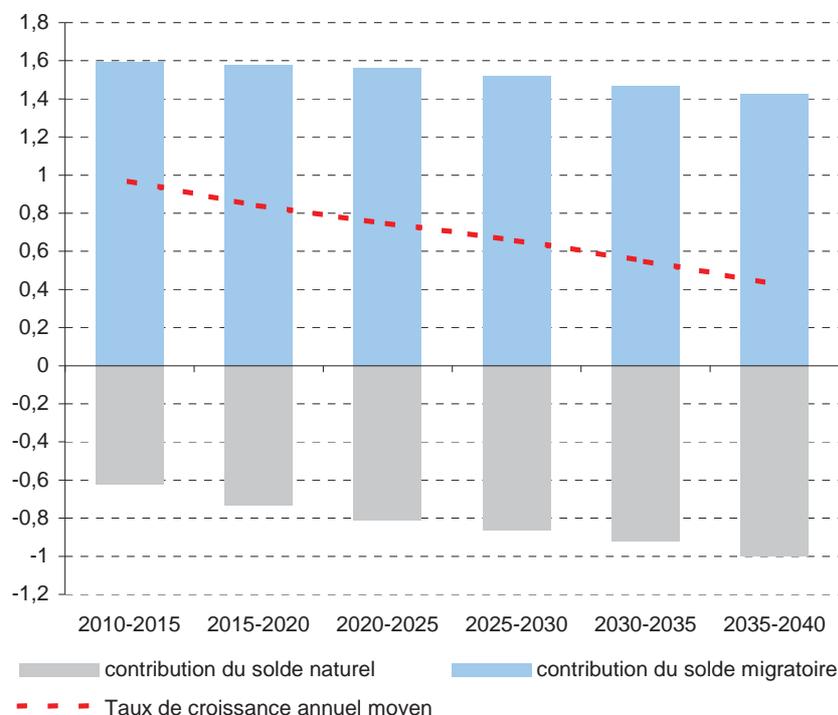
Illustration 82 : Une croissance démographique dépendante des migrations
Projection de population selon les scénarios de migration



Source : Insee, Omphale 2010

Illustration 83 : Un ralentissement démographique possible

Projection de la croissance démographique annuelle moyenne et de la contribution du solde naturel et du solde migratoire en scénario central



Source : Insee, Omphale 2010

Si, à l'horizon 2040, la CARA accueillait plus de jeunes et de familles (augmentation de 20 % de l'arrivée des familles et de 10 % celle des jeunes, correspondant au scénario Accueil familles et jeunes [1]), la population augmenterait davantage. Elle serait de 102 000 habitants en 2040 si la CARA accueillait plus de familles et de 99 000 si elle accueillait plus de jeunes. En cumulant l'accueil de nouveaux jeunes et de nouvelles familles, la CARA compterait alors 104 000 personnes en 2040.

Si l'objectif est de favoriser l'accueil de plus de familles et de plus de jeunes tout en gardant comme cible 97 000 habitants en 2040 (scénario Accueil familles et jeunes [2]), cela reviendrait, soit à réduire de 18 % les arrivées de personnes de plus de 50 ans, soit à diminuer de 30 % les arrivées des personnes de plus de 60 ans.

Si ces deux scénarios reposent sur des hypothèses très fortes, ils permettent de prendre la mesure de la forte inertie de la pyramide des âges.

L'âge moyen passerait de 49 à 56 ans à l'horizon 2040

À l'horizon 2040, l'âge de la population devrait continuer à augmenter. Si les tendances récentes se prolongent (scénario central), l'âge moyen passerait de 49 ans en 2010 à 56 ans en 2040. En 2030, la population de la CARA aurait en moyenne 5 ans de plus qu'en 2010. (voir illustrations 84).

Ainsi, la part des personnes âgées de plus de 60 ans devrait continuer à augmenter, dépassant la moitié de la population à partir de 2025. Celle des moins de 20 ans devrait diminuer à l'horizon 2040 (voir illustrations 85).

Illustration 84 : En 2020, l'âge moyen serait de 52 ans

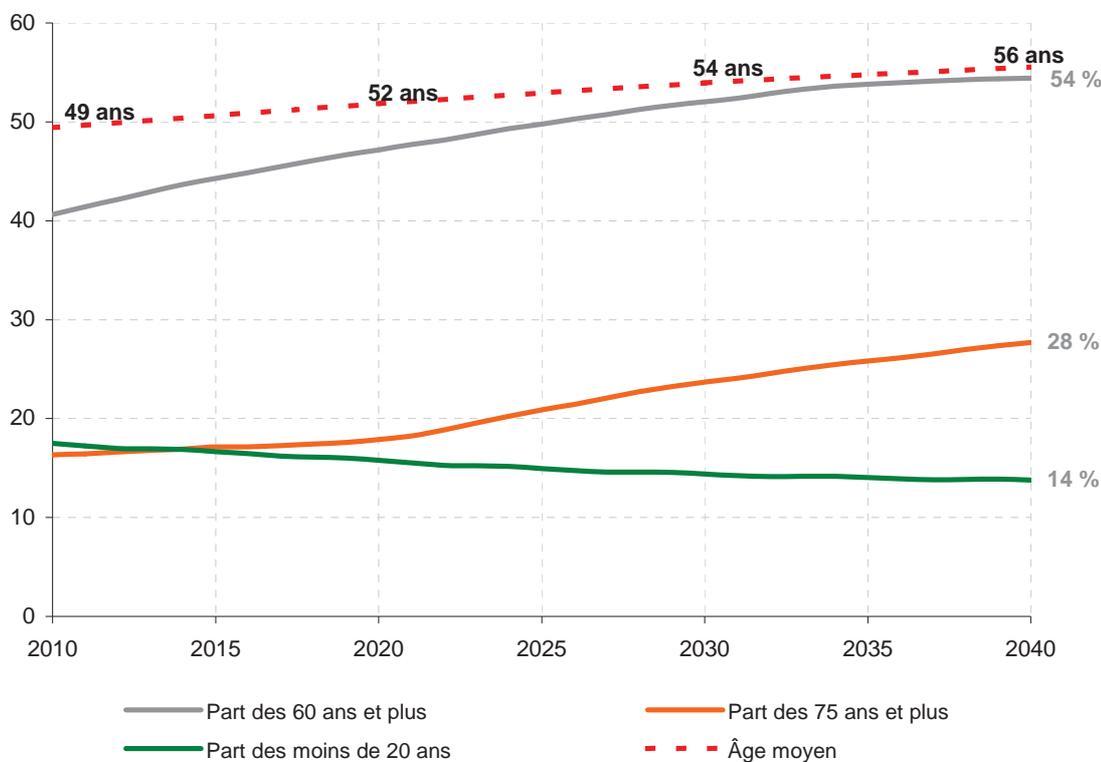
Projection de population selon l'âge selon le scénario central

	2010	2020	2030	2040
Âge moyen	49	52	54	56
Part des moins de 20 ans (%)	18	16	15	14
Part des 60 ans ou plus (%)	40	47	52	54
Part des 75 ans ou plus (%)	16	18	23	27

Source : Insee, Omphale 2010

Illustration 85 : En 2025, la moitié de la population aurait 60 ans ou plus

Projection de population par âge (scénario central)



Source : Insee, Omphale 2010

Dans l'hypothèse de l'arrivée future de plus familles et de jeunes, peu de réels changements devraient se produire sur l'âge de la population à l'horizon 2040. Seule une politique d'accueil des familles et des jeunes (scénario Accueil familles et jeunes [1]) aurait un impact perceptible sur l'âge moyen de la population et sa structure par âge.

À l'horizon 2040, l'âge moyen pourrait ainsi diminuer d'un an au plus par rapport au scénario central. La part des 60 ans ou plus pourrait être diminuée de 2 points au plus et celle des 75 ans ou plus d'1 point. Dans le même temps, la part des moins de 20 ans n'augmenterait que d'1 seul point.

Selon un scénario d'accueil de plus de familles et de plus de jeunes tout en gardant comme cible 97 000 habitants en 2040 (scénario Accueil familles et jeunes [2]), l'impact sur l'âge de la population serait plus important. À l'horizon 2040, l'âge moyen diminuerait de 2 ans par rapport au scénario central. Néanmoins, la moitié de la population aurait 60 ans ou plus en 2040 et un quart de la population 75 ans ou plus (voir illustration 86).

Ainsi, même le scénario le plus volontariste en matière d'accueil des familles et des jeunes ne modifierait qu'à peine les équilibres démographiques à l'horizon 2040.

Illustration 86 : L'âge moyen demeurerait élevé malgré les différents scénarios
Projection de population selon l'âge et le scénario

	2010	2040				
		Central	Accueil familles	Accueil jeunes	Accueil familles et jeunes [1]	Accueil familles et jeunes [2]
Âge moyen	49	56	56	56	55	54
Part des moins de 20 ans (%)	18	14	14	14	15	16
Part des 60 ans ou plus (%)	40	54	53	54	52	50
Part des 75 ans ou plus (%)	17	28	27	27	26	25

Source : Insee, Omphale 2010

[1] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles, sans maîtrise de la croissance démographique.

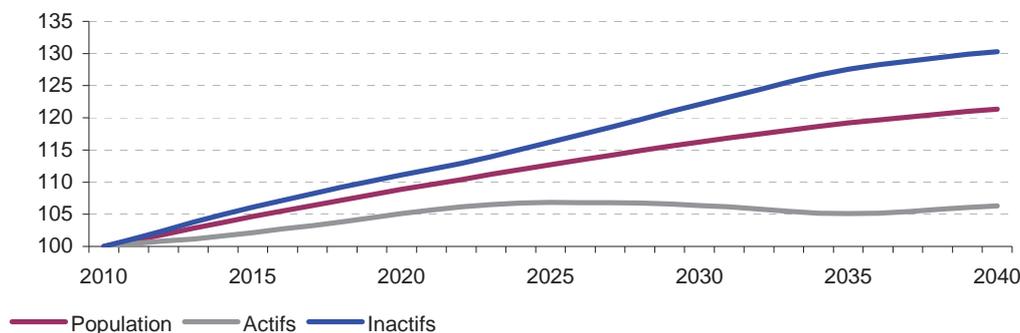
[2] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles, mais avec une maîtrise de la croissance démographique, c'est à dire avec une diminution de 30 % des arrivées de personnes âgées de 60 et plus (ou une diminution de 18 % des arrivées de personnes âgées de 50 et plus).

Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que la population...

À l'horizon 2040, si les tendances récentes se prolongent (scénario central), le nombre des actifs devrait augmenter nettement moins vite que la population. Il diminuerait même entre 2025 et 2035 (voir illustration 87).

L'accueil de plus de jeunes et de familles aurait un impact sur l'évolution du nombre d'actif, avec 2 000 à 3 000 actifs supplémentaires à l'horizon 2040 (voir illustration 88).

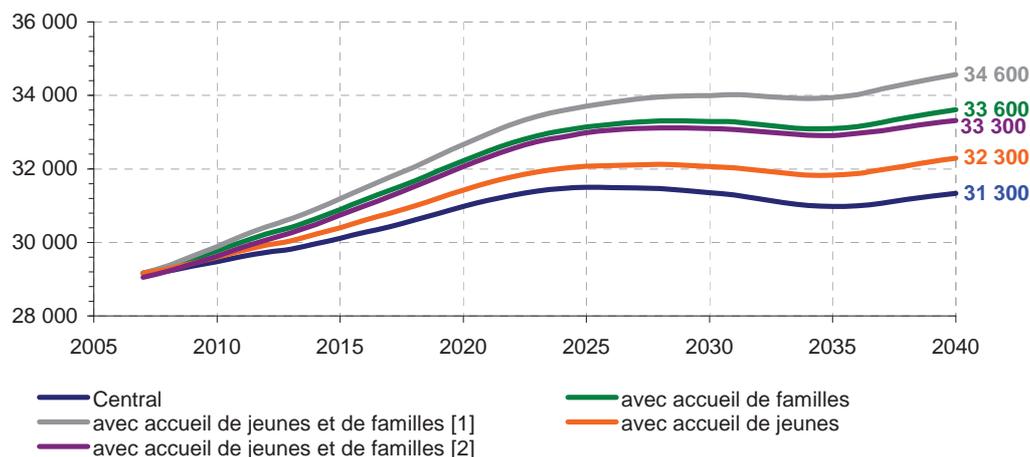
Illustration 87 : Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que la population Projection de la population, des actifs et des inactifs (base 100 en 2010)



Source : Insee, Omphale 2010

Illustration 88 : Des actifs plus nombreux en cas d'accueil des jeunes et des familles

Projection de la population active (en volume) selon les scénarios



Source : Insee, Omphale 2010

[1] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles, sans maîtrise de la croissance démographique.

[2] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles, mais avec une maîtrise de la croissance démographique, c'est à dire avec une diminution de 30 % des arrivées de personnes âgées de 60 et plus (ou une diminution de 18 % des arrivées de personnes âgées de 50 et plus).

... qui continuerait de vieillir

À l'horizon 2040, l'âge moyen de la population active devrait également augmenter si les tendances récentes se prolongent (scénario central). Il devrait croître de 2 ans, passant de 42 ans en 2010 à 44 en 2040. Dès 2015, un tiers des actifs serait âgé de 50 ans ou plus en 2040. Les 55 ans et plus représenteraient un quart de la population dès 2025 (voir illustration 89).

L'accueil de plus jeunes et de familles (scénario Accueil familles et jeunes [1]), n'aurait qu'un faible impact sur l'âge des actifs à l'horizon 2040. L'âge moyen de la population ne varierait que d'un an au plus selon les scénarios. Une diminution de 1 point au plus de la part des 50 ans et plus se produirait. L'effet sur les actifs âgés de moins de 35 ans serait quasi nul.

Selon le scénario d'accueil de plus de familles et de plus de jeunes tout en gardant comme cible 97 000 habitants en 2040 (scénario Accueil familles et jeunes [2]), la part des 50 ans ou plus dans la population active diminuerait de 2 points vis-à-vis du scénario central et la part des moins de 35 ans augmenterait d'un point.

Illustration 89 : Une population active qui devrait également vieillir

Projection des actifs selon l'âge selon le scénario central

	2010	2020	2030	2040
Âge moyen	42	44	44	44
Part des moins de 35 ans	29	29	29	29
Part des 50 ans et plus	29	36	37	36
Part des 55 ans et plus	16	22	25	24

Source : Insee, Omphale 2010

Un rythme de construction de logements neufs à maintenir

Entre 2009 et 2011, 1 100 logements ont été construits en moyenne par an. Si les tendances récentes se prolongent en matière démographique comme sur les modes d'habitation (scénario central), la demande potentielle de logements à construire pourrait être entre 2010 et 2020 de 1 050 logements en moyenne par an et 1 100 logements entre 2020 et 2030. Cette demande serait ensuite dégressive dans le temps, avec un besoin potentiel de 840 logements par an entre 2030 et 2040. (*voir illustration 90*)

La demande potentielle de construction de logements neuf est ici élaborée à partir d'un scénario où la part des résidences secondaires diminuerait légèrement. Cette évolution pourrait être plus importante en cas d'une forte demande en résidences secondaires.

Dans l'hypothèse de l'accueil de plus familles et de jeunes (Scénario Accueil Jeunes & Familles [1]), la demande potentielle en logements neufs serait plus importante, environ une centaine de logements supplémentaire par rapport au scénario central. En revanche, si l'on souhaite garder comme cible 97 000 habitants en 2040 (Scénario Accueil Jeunes & Familles [2]), la demande potentielle de logements neufs serait plus faible : environ 50 logements de moins par rapport au scénario central. En effet, l'accueil de nouvelles familles nécessiteraient moins de logements que l'accueil de retraités (à population donnée le nombre de ménages étant plus important).

Illustration 90 : Environ 1 050 logements à construire par an entre 2010 et 2020

Demande potentielle en logements neufs par an

	2010-2020	2020-2030	2030-2040	2010-2040
Scénario central	1 050	1 100	840	1 000
Scénario Accueil Jeunes & Familles [1]	1 130	1 180	900	1 070
Scénario Accueil Jeunes & Familles [2]	980	1 050	820	950
Scénario Migrations Basses	1 030	1 080	810	970
Scénario Migrations Hautes	1 070	1 130	870	1 020

Source: Insee – Dreal - GTC

[1] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles sans maîtrise de la croissance démographique.

[2] Scénario avec l'accueil de jeunes et de familles et une diminution de 30 % des arrivées de personnes âgées de 60 et plus ou une diminution de 18 % des arrivées de personnes âgées de 50 et plus.

(Voir méthodologie, « [Projections de ménages et estimation des besoins en logement](#) »)

L'opportunité du bien vieillir

L'attractivité de la CARA vis-à-vis des retraités pose avec acuité la question de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées ([voir méthodologie, « Quand est-on dépendant ? »](#)). En 2040, 52 000 personnes auront plus de 60 ans et 27 000 auront plus de 75 ans. Les personnes de 75 ans et plus représenteraient alors plus d'un quart de la population. Leur nombre devrait fortement augmenter à partir de 2020 (*voir illustration 91*).

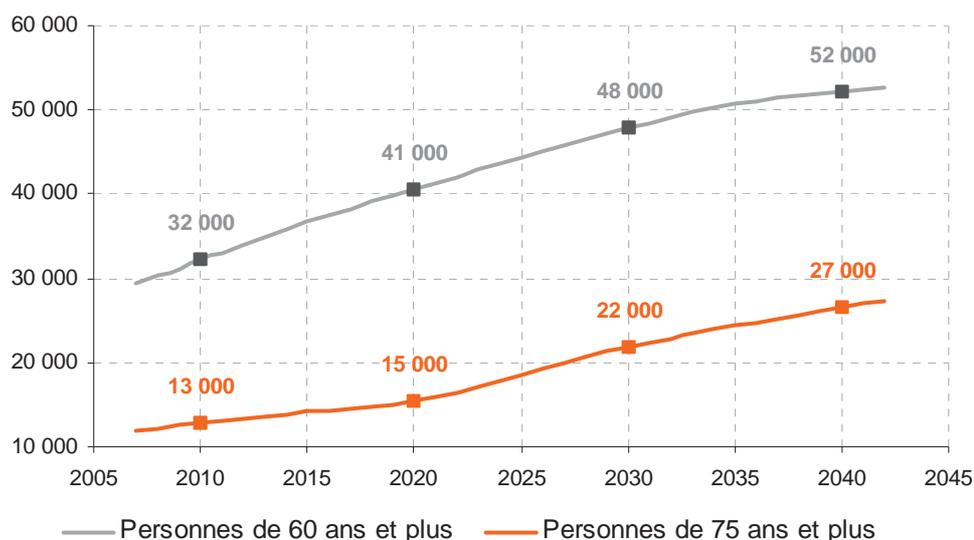
Le nombre de personnes dépendantes devrait ainsi croître de plus de 60 % dans le territoire entre 2010 et 2030. Pour permettre à ces personnes de rester à leur domicile, des conditions nécessaires à leur maintien à domicile doivent être remplies. Or, des logements de grande taille ne sont généralement pas adaptés à la vie d'une personne dépendante et représentent un frein au maintien à domicile. L'aménagement des logements peut également faire partie des mesures envisageables.

La question de la dépendance se pose d'ores et déjà dans le territoire de la CARA. Dans beaucoup de communes, plus de 15 % de la population est âgée de 75 ans et plus en 2010. Dans les communes de Royan, de Georges-de-Didonne et de Barzan, elle atteint même plus de 20% de la population (*voir illustration 93*).

Pour autant, la prise en charge de la dépendance peut aussi être vue comme une opportunité pour le territoire, notamment parce que les revenus des plus âgés y sont plus élevés qu'ailleurs. Ceci constitue sans doute un facteur favorable au développement d'activités de services et de technologies innovantes.

Illustration 91 : Plus d'1/4 de la population aurait plus de 75 ans en 2040

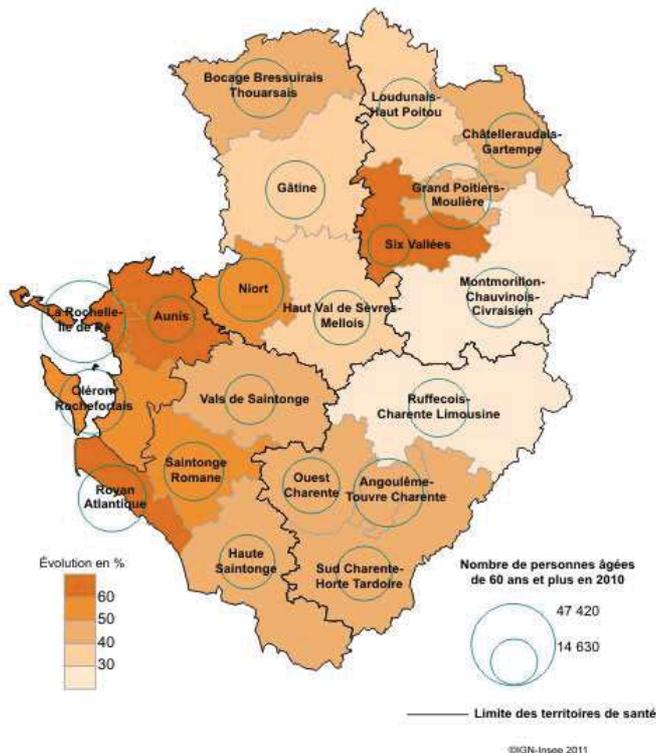
Population âgée de 60 ans ou plus et de 75 ans ou plus



Source : Insee, Omphale 2010

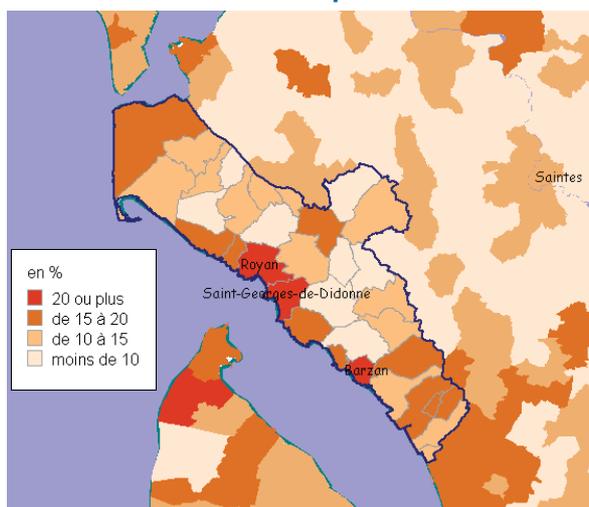
Illustration 92 : 60 % de personnes âgées dépendantes en plus à l'horizon 2030

Évolution du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2010 et 2030



Champs: La CARA composée de 31 communes

Illustration 93 : Plus de 20% des 75 ans ou plus dans certaines communes



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Méthodologie

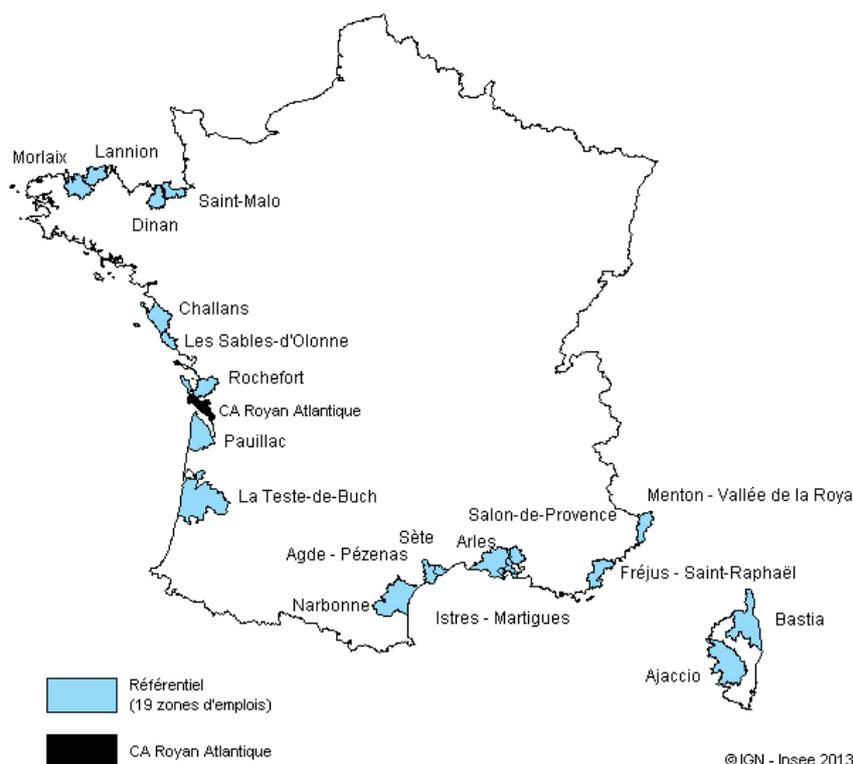
Les référentiels

Afin de repérer les caractéristiques spécifiques de la CARA, un référentiel de territoires comparables a été construit. Il permet de positionner les évolutions et les caractéristiques du territoire. Le « référentiel littoral » des régions atlantiques et méditerranéennes est composé de 19 zones d'emploi littorales, comparables au niveau de la population. Il s'agit des zones d'emploi de Saint-Malo, Dinan, Lannion, Morlaix, Challans, Les Sables d'Olonne, Agde-Pézenas, Sète, Arles, Salon-de-Provence, Istres-Martignes, Fréjus-Saint-Raphaël, Menton-Vallée de la Roya, Ajaccio et Bastia. Ce territoire est proche de la CARA, car construit à partir de zones d'emploi ayant une taille similaire et une forte part de la population vivant dans une commune littorale ou limitrophe à une commune littorale.

Le référentiel « France de province » est constitué de l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Ile de France.

Illustration 94 : Un référentiel adapté

Carte des zones d'emploi présentes dans le référentiel utilisé dans cette étude



Les zones d'emploi du référentiel vérifient les caractéristiques suivantes :

- Plus de 45% de la population vit dans une commune du littoral ou limitrophe à une commune du littoral.
- Entre 45 000 et 180 000 habitants.

Les migrations résidentielles

Dans cette étude, les migrations résidentielles sont analysées à partir du recensement de la population 2010, dans lequel les personnes recensées sont interrogées sur leur commune de résidence 5 ans auparavant. Les enfants de moins de 5 ans sont exclus des données sur les migrations résidentielles. Les sorties vers l'étranger sont également inconnues. Pour pallier ces différents problèmes, les données de cette étude se limitent aux personnes de 5 ans et plus et résidant en métropole au recensement et 5 ans auparavant. Par ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques des individus, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, sont connues uniquement à la date du recensement. En revanche, les caractéristiques en début de période ou au moment de la migration sont inconnues. Il faut donc être prudent quant à l'analyse conjointe de ces caractéristiques sociodémographiques et des migrations résidentielles. Enfin, des changements de concepts entre le recensement de 2008 et celui de 1999 obligent à prendre de nombreuses précautions pour réaliser des comparaisons temporelles.

Pour en savoir plus, Fiche conseils thématiques du RP sur les migrations résidentielles.

La sphère présenteielle

La « sphère présenteielle » est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens et de services destinés à satisfaire les besoins des populations présentes, résidentes ou de passage (touristes). L'évolution de l'emploi présenteiel est donc liée à l'évolution de la population présente.

L'économie présenteielle concerne les activités orientées vers les marchés locaux. Parmi les principales activités, figurent l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration, la construction, l'hôtellerie et la restauration, les activités financières, le transport de voyageurs. Les activités ne relevant pas de cette sphère sont dites non présenteielles ou « productives ».

L'économie non-présenteielle regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement orientés vers les marchés extérieurs au territoire ainsi que les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. On y trouve notamment l'agriculture, la plus grande partie de l'industrie, le commerce de gros, le transport routier, les services aux entreprises, les activités liées à l'énergie.

Les projections de population

Les projections de population permettent de prolonger dans le futur les tendances démographiques des dernières années connues. Pour les réaliser, l'Insee dispose d'un modèle appelé « Omphale 2010 ». Ce modèle applique, par sexe et âge, des quotients d'émigration bilocalisés, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité propres aux populations des zones étudiées. Des hypothèses plus ou moins hautes peuvent être faites sur les quotients de fécondité et de mortalité, qui mènent à plusieurs scénarios. En réalisant des hypothèses supplémentaires sur les taux d'activités et sur le nombre de personnes par ménage, on obtient respectivement des projections de population active et de ménages.

Le scénario appelé « central » et utilisé ici, considère que la fécondité se maintient au niveau de 2007, que l'espérance de vie suit la tendance de la France métropolitaine et que les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008 pour un territoire donné sont maintenus sur toute la période de projection.

4 scénarios intermédiaires sont étudiés dans cette étude :

- Le scénario « Accueil Familles » repose sur des hypothèses d'une hausse du quotient migratoire de 20 % sur les 0-15 ans et de 20 % sur les 25-49 ans.
- Le scénario « Accueil Jeunes » repose sur des hypothèses d'une hausse du quotient migratoire de 10 % sur les 18-29 ans, ce qui revient à diviser par 2 le solde migratoire (négatif) des jeunes.
- Le scénario « Accueil des jeunes et de famille [1] » cumule les deux scénarios précédents.
- Le scénario « Accueil des jeunes et de famille [2] » ajoute à ces hypothèses les suivantes : une réduction de 18 % du nombre d'arrivées de personnes de plus de 50 ans serait nécessaire, qui correspond également à une diminution de 30 % du nombre d'arrivées des personnes de plus de 60 ans.

Ces projections, qui aident à éclairer l'avenir, ne peuvent donc pas être assimilées à des prévisions. En effet, parfois des événements locaux attendus peuvent modifier les comportements démographiques (fermeture d'une caserne ou d'une usine, ouverture d'un parc touristique...). Les scénarios habituels d'Omphale ne prennent pas en compte ces éléments. On ne peut donc pas parler de prévisions.

L'accès aux services et gammes d'équipements

L'Insee dispose d'une source appelée BPE pour Base Permanente des Équipements. Cette base est construite à partir de diverses sources administratives. À partir des équipements présents dans cette base et d'une méthode de classification, des gammes d'équipement ont été construites. Il existe trois gammes, à savoir les gammes de proximité, intermédiaire ou supérieures. La gamme intermédiaire comprend 31 équipements, celle de proximité 29 équipements et la supérieure 35.

Par convention, une commune est dite éloignée des équipements si le temps moyen d'accès aux équipements de la gamme de proximité est supérieur à 7 minutes, à 15 minutes pour la gamme intermédiaire et 30 minutes pour la gamme supérieure. 4 % des communes du référentiel sont dans l'un de ces cas.

Pour en savoir plus, grille d'analyse Les gammes d'équipements issues de la Base Permanente des Équipements sur insee.fr.

Projections de ménages et estimation des besoins en logements

La projection du nombre de ménages se fait en deux temps. Tout d'abord, il s'agit de projeter la population en prolongeant les tendances grâce à la méthode Omphale. À partir de ces projections de populations, Omphale applique des taux de mode de cohabitation. Cela permet de répartir la population selon les différents modes de cohabitation (couple, personne seule, famille monoparentale, personne hors ménage). Ces taux sont calculés pour chaque année en faisant évoluer les taux de modes de cohabitation du recensement de la population 2007.

L'évaluation des besoins globaux en logements s'appuie sur l'identification de 2 types de besoins :

- les logements qui répondent aux besoins des nouveaux ménages accueillis dans la région. Ces ménages viennent augmenter la population régionale (apport extérieur).
- les logements qui répondent aux besoins des ménages déjà présents dans la région : on parle de point-mort. Le point-mort correspondrait au niveau de logements à produire s'il n'y avait pas de croissance de la population. En effet, un logement neuf contribue également à couvrir des besoins dits « non démographiques » qui correspondent au remplacement des logements détruits, transformés ou désaffectés (renouvellement), à la compensation de l'augmentation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants et, enfin, à la réponse à la diminution de la taille moyenne des ménages déjà en place sur le territoire (dessalement).

Utilisée de manière prospective, la notion de point-mort permet d'évaluer les besoins globaux en logements à partir des hypothèses suivantes :

- un renouvellement annuel du parc de logements de 0,1 % calculé sur la base du parc de logements de 2008. Compte tenu de la croissance du nombre des ménages, il est pris comme hypothèse que le taux de renouvellement restera sur l'ensemble de la période d'analyse à un niveau faible, proche de celui observé entre 1999 et 2007,
- un taux de résidences secondaires calculé par rapport au parc de résidences principales globalement stable sur la durée à l'exception des secteurs littoraux où le taux, déjà très élevé, pourrait être amené à baisser en raison des besoins en résidences principales,
- un taux de logements vacants calculé par rapport au parc de résidences principales en baisse de 0,5 point par rapport à 2008, à l'exception des secteurs où le taux est inférieur à 7 % qui présentent, a priori, un potentiel de récupération plus faible,
- un dessalement des ménages déjà présents sur le territoire calculé à partir des projections de l'Insee. Si la taille moyenne des ménages diminue, il faut davantage de résidences principales pour loger la même population.

Les résultats issus de cette méthode qui sont présentés correspondent à des ordres de grandeur et sont donc à utiliser comme des valeurs médianes de cadrage.

Quand est-on dépendant ?

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou le besoin d'une surveillance régulière. Elle est mesurée ici à partir de l'outil Aggir, grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans et plus, qui sert également de critère pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette grille permet aux experts médico-sociaux de mesurer le degré de dépendance en se fondant sur les activités que les personnes peuvent effectuer seules. Selon leur niveau de dépendance, elles sont classées en six groupes iso-ressources (Gir). Sont qualifiées de dépendantes les personnes des Gir 1 à 4 décrits ci-dessous, les personnes des Gir 5 et 6 étant très peu ou pas dépendantes.

Gir 1 : groupe de personnes confinées au lit ou au fauteuil et ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

Gir 2 : d'une part, groupe des personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; d'autre part, groupe de celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices (le déplacement à l'intérieur est possible mais la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement)

Gir 3 : groupe de personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. Ainsi, la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement. De plus, l'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.

Gir 4 : groupe de personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage. La plupart s'alimentent seules. Ce groupe comprend aussi celles qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités corporelles et les repas.

Références bibliographiques

[Accompagner la dépendance en Poitou-Charentes](#), Hubert Podevin, Décimal n°315, février 2012.

[Construire plus de 9 000 logements par an d'ici 2040, pour répondre aux besoins potentiels des ménages picto-charentais](#), Alexandre GIRAUD, Mélanie MATZENAUER, Aurélie BERGER et Didier PENNETIER, Décimal n°317, février 2012.

[La précarité énergétique dans les logements de Poitou-Charentes : 15 % des ménages concernés](#), Alexandre GIRAUD (Insee), Étienne DE PINS (AREC Poitou-Charentes), Décimal n°321, octobre 2012.

[L'article 55 de la loi SRU et son objectif de 20 % de logements locatifs sociaux : quel bilan en Poitou-Charentes pour la période 2008-2010 ? un parc principalement urbain au sein duquel des disparités départementales sont observées](#), DREAL Poitou-Charentes, La lettre de l'habitat n°30, décembre 2011.

Définitions

Pôle urbain

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles- unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Bassin de vie

Ensemble de communes d'un seul tenant où les gens consomment et vivent. Chaque bassin de vie est centré sur un pôle de services disposant d'un socle minimum d'équipements.

Les cadres des fonctions métropolitaines

Les cadres des fonctions métropolitaines regroupent les cadres et professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus des cinq fonctions suivantes : Conception-recherche, Prestations intellectuelles, Commerce entreprises, Gestion et Culture-loisirs.

Taux de migration nette

Il s'agit du rapport du solde migratoire sur la population moyenne de la zone étudiée. Le solde migratoire est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone étudiée (en provenance de la zone d'échange) et le nombre de sortants de la zone étudiée (vers la zone d'échange). La moyenne entre, la population résidant dans la zone étudiée en 2003 et en métropole en 2008, et la population résidant dans la zone étudiée en 2008 et en métropole en 2003, est la population moyenne.

Population présente

La population présente un jour donné dans un département est égal à la **population résidente** (population ayant sa résidence principale dans le département), à laquelle on soustrait les résidents en voyage ce jour hors du département et on ajoute les **touristes** présents ce jour (visiteurs qui passent au moins une nuit et moins d'un an hors de son domicile).

Précarité énergétique

La précarité énergétique a été définie et inscrite dans la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle II), qui modifie la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement. Ainsi, est en situation de précarité énergétique au titre de la loi Grenelle II, un ménage qui «éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat» (cf. bibliographie).

Autres définitions et concepts

Les définitions suivantes sont disponibles sur le site **Insee.fr** sous la rubrique *Définitions et méthodes* : zone d'emploi, solde apparent des entrées-sorties, solde naturel, unité de consommation, rapports inter-décile.